



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25

NUMERO 3 DU MOIS DE FEVRIER 2023

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
10 chemin de la Clairière 25042 BESANCON CEDEX
☎ 03 81 85 36 00 – Fax 03 81 85 37 09

**LISTE DES ACTES INSERES
AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25
N° 3 DU MOIS DE FEVRIER 2023**

Je certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant une page, figurent dans le recueil des actes administratifs du SDIS 25 n° 3 du mois de février 2023

Le directeur départemental adjoint,

Signé par : Jean-luc POTIER

Date : 13/02/2023

Qualité : Directeur Départemental Adjoint

Colonel hors classe Jean-Luc POTIER

ACTES SOUMIS A PUBLICATION

PAGE

Délibérations du conseil d'administration du 2 février 2023

Modification du tableau des emplois budgétaires	5
Evolution du règlement intérieur	16
Service National Universel (SNU) – Bilan 2022 et perspectives 2023	32
Prévision d'affectation du résultat et reprise anticipée.....	37
Budget primitif 2023	42
Subventions 2023.....	213
Revalorisation de l'indemnisation de l'astreinte des sapeurs-pompiers volontaires (SPV)	219
AP-CP Aménagement des CIS d'Hérimoncourt, Boussières et Damprichard – Crédits de paiement 2023	222
Plan immobilier 1 Avancée du programme / 2 Clôture d'opérations / 3 Autorisations de programme / 4 Autorisations d'engagements / 5 Crédits de paiement.....	226
Acquisition de véhicules et assimilés Autorisation de programme – crédits de paiement.....	248
Implantation d'une équipe médicale/paramédicale SSSM de secours et de soins d'urgence sur le secteur de Baume-les-Dames.....	255

Arrêté du préfet du Doubs

Désignation de Madame Fanny GRISON comme référente mixité et lutte contre les discriminations au service départemental d'incendie et de secours du Doubs	261
---	-----

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOS, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet de M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

Ce rapport présente la modification du tableau des emplois budgétaires qui est motivée par :

- l'ajustement de la structure des effectifs à la suite des promotions et des nominations 2023 ;
- l'ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir.

I/ OBJET DU RAPPORT

1. Ajustement de la structure des effectifs à la suite des promotions et des nominations 2023

Suppressions de postes	Créations de postes
1 chef du service opération-prévision/adjoint au chef de groupement (GTE) du grade de capitaine	1 chef du service opération-prévision/adjoint au chef de groupement (GTE) du grade de commandant
1 chef du service mise en œuvre opérationnelle (GSOS) du grade de capitaine	1 chef du service mise en œuvre opérationnelle (GSOS) du grade de commandant
1 médecin chef (SSSM) du grade de médecin hors classe	1 médecin chef (SSSM) du grade de médecin de classe exceptionnelle
1 médecin chef adjoint (SSSM) du grade de médecin de classe normale	1 médecin chef adjoint (SSSM) du grade de médecin hors classe
1 officier expert (N1) bureau prévision/adjoint au chef de service (GTO) du grade de lieutenant 2 ^{ème} classe	1 officier expert (N1) bureau prévision/adjoint au chef de service (GTO) du grade de lieutenant 1 ^{ère} classe
1 chef d'agrès 1 équipe du CSR Audincourt-Valentigney du grade de sergent	1 chef d'agrès 1 équipe du CSR Audincourt-Valentigney du grade d'adjudant

2. Ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus et à pourvoir

Suppressions de postes	Créations de postes
1 gestionnaire au service gestion des ressources humaines du cadre d'emplois des rédacteurs	1 gestionnaire au service gestion des ressources humaines du cadre d'emplois des adjoints administratifs
1 officier expert (N2) bureau élaboration PPF du grade de lieutenant 2 ^{ème} classe	1 officier expert (N2) bureau élaboration PPF du grade de lieutenant 1 ^{ère} classe

II/ MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

La modification du tableau des emplois budgétaires est présentée en synthèse à la page suivante, ainsi que le tableau dressant la liste précise des postes permanents créés et le grade ou le cadre d'emplois correspondant.

Cette modification ne nécessite pas l'inscription de crédits supplémentaires au chapitre 12 du budget primitif 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 17 et le 18 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *adoptent les modifications du tableau des emplois budgétaires.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOM

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE



Filière et Catégorie	Cadres d'emplois ou Grades	TEB consolidé au 08/12/2022- 02/02/2023			Modification du TEB au 08/12/2022- 02/02/2023			Motif	Postes pourvus au 1er décembre 2022 1er janvier 2023			
		effectifs permanents budgétaires	effectifs non permanents budgétaires	Effectif total	effectifs permanents budgétaires	effectifs non permanents budgétaires	Effectif total		effectifs permanents		effectifs non permanents	Effectif total
									titulaires	contractuels (1)		
FILIERE SPP (hors SSSM)		404	0	404	0	0	0		394	3	0	397
A+	Contrôleur général	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
	Colonel hors classe	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
A3	Lieutenant Colonel	6	0	6	0	0	0		6	0	0	6
A2	Commandant	13	0	13	2	0	2	+2 chefs de service	14	0	0	14
A1	Capitaine	12	0	12	-2	0	-2	-2 chefs de service	10	0	0	10
B3	Lieutenant hors classe	5	0	5	0	0	0		5	0	0	5
B2	Lieutenant 1 ^{ère} classe	26	0	26	2	0	2	+1 officier expert GSRH For +1 officier expert bur prév GTO	23	0	0	23
B1	Lieutenant 2 ^{ème} classe	25	0	25	-1	0	-1	-1 officier expert bur prév GTO	22	0	0	22
C2	Adjudant	128	0	128	0	0	0		128	0	0	128
	Sergent	84	0	84	-1	0	-1	-1 chef agrès 1 éq	82	0	0	82
C1	Caporal-chef	59	0	59	0	0	0		59	0	0	59
	Caporal Sapeurs	44	0	44	0	0	0		43	3	0	46
FILIERE SPP (SSSM)		8	0	8	0	0	0		6	0	0	6
A3	Médecin de classe exceptionnelle	0	0	0	1	0	1	+1 médecin chef	1	0	0	1
	Médecin hors classe	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
	Médecin de classe normale	1	0	1	-1	0	-1	-1 médecin chef adjoint	0	0	0	0
	Pharmacien hors classe	2	0	2	0	0	0		1	0	0	1
A2	Cadre de santé	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
A1	Infirmier hors classe	2	0	2	0	0	0		2	0	0	2
	Infirmier	1	0	1	0	0	0		1	0	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		68	1	69	0	0	0		62	3	0,5	65,5
A	Attachés Territoriaux	7	0	7	0	0	0		6	1	0	7
B	Rédacteurs Territoriaux	23	0	23	-1	0	-1	-1 gestionnaire RH	19	1	0	20
C	Adjoints Administratifs	38	1	39	1	0	1	+1 gestionnaire RH	37	1	0,5	38,5
FILIERE TECHNIQUE		37,5	0	37,5	0	0	0		30,5	5	0	35,5
A	Ingénieurs Territoriaux	5	0	5	0	0	0		5	0	0	5
B	Techniciens territoriaux	12	0	12	0	0	0		6	4	0	10
C2	Agents de Maîtrise	10	0	10	0	0	0		9	1	0	10
C1	Adjoints Techniques	10,5	0	10,5	0	0	0		10,5	0	0	10,5
TOTAUX		517,5	1	518,5	0	0	0		492,5	11	0,5	504

Postes budgétaires particuliers

Filière et catégorie	Cadres d'emplois ou grades	TEB consolidé au 08/12/2022-02/02/2023	Modification du TEB au 08/12/2022 02/02/2023	Observations
		effectifs permanents budgétaires	effectifs permanents budgétaires	
B2	Lieutenant de 1 ^{ère} classe	1	0	Mise à disposition du SDIS de Mayotte à compter du 01/09/2022

(1) Article 3 loi 84-53 du 26-01-1984 modifiée (cf. annexe 1)

(2) Article 3-1 ou 3-2 ou 3-3 de la loi 84-53 du 26-01-1984 (cf. annexe 1)

Effectifs supplémentaires budgétés dans la masse salariale pour remplacer momentanément des titulaires absents

Catégorie	(3)	Effectifs non permanents budgétaires
C	Volant Remplacement (maladie, maternité, etc.)	3

(3) Article 3-1 de la loi 84-53 du 26-01-1984

ANNEXE 1

Cadre légal d'emploi de contractuels

	Emplois permanents	Emplois non permanents
Article 3-1	Remplacement titulaires (temps partiels, congés annuels, maladie, maternité, congé parental)	
Article 3-2	Vacances d’emplois < 2 ans	
Article 3-3	Pas de cadre d'emplois de fonctionnaires pouvant assurer les fonctions correspondantes Emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifie	
Article 15 loi 2005-843 du 26-07-2005		
	Contrat à durée indéterminée	
Article 110 loi 84-53 du 26-01-1984		
		Emplois de cabinet

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

Postes permanents créés à compter du 01/12/2022 01/01/2023

Grades	Nombre	Postes	temps non complet	Groupe ment	Service
Contrôleur général	1	emploi fonctionnel de directeur départemental des services d'incendie et de secours		direction	
Sous-total	1	Contrôleurs généraux			
Colonel hors classe	1	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours		direction	
Sous-total	1	Colonels hors classe			
Lieutenant-colonel	1	chef du groupement des services de l'organisation des secours		GSOS	
	1	chef du groupement des services techniques et de la logistique		GSTL	
	1	chef du groupement des services de prévention des risques		GSPR	
	1	chef du groupement territorial ouest		GTO	
	1	chef du groupement territorial est		GTE	
	1	chef du groupement territorial sud		GTS	
Sous-total	6	Lieutenants-colonels			
Commandant	1	chef du cabinet de direction (équivalent chef de groupement)		direction	
	1	chef du service santé sécurité et qualité de vie en service		direction	service santé sécurité et qualité de vie en service
	1	chef du service prévention/adjoint au chef de groupement		GSPR	prévention
	1	chef du service maintenance et contrôles/adjoint au chef de groupement		GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef du service développement du volontariat /adjoint au chef de groupement		GSRH	développement du volontariat
	1	chef du service opération-prévision GTO/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Ornans - Amancey - Vuillafans -Lavans-Vuillafans - Longeville		GTO	opération-prévision
	1	chef du service opération-prévision GTE/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Isle sur le Doubs - Trois Cantons - Saint-Maurice-Colombier		GTE	opération-prévision
	1	chef du CSP Pontarlier/chef de groupement par intérim		GTS	CSP Pontarlier
	1	chef du CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	chef du CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du service prévision		GSPR	prévision
	1	chef du service formation		GSRH	formation
	1	chef du CODIS/adjoint au chef de groupement		GSOS	CODIS
	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle		GSOS	mise en œuvre opérationnelle
Sous-total	13 15	Commandants			
Capitaine	1	chef du service opération-prévision GTE/adjoint au chef de groupement/officier référent de secteur Isle sur le Doubs - Trois Cantons - Saint-Maurice-Colombier		GTE	opération-prévision
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTO/officier référent de secteur Marchaux - Pouilley-les-Vignes - Emagny - Recologne		GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique-immobilier GTO/officier référent de secteur Valdahon - Vercel - Premier Plateau - Saône-Mamirolle - Etalans - Avoudrey -Flangebouche-Gonsans		GTO	logistique-immobilier
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTE/officier référent de secteur Mathay - Mandeure - Pont de Roide		GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	adjoint au chef du CSP Besançon centre/officier référent de secteur Sancey-Pierrefontaine-les-Varans-Charmoil le-Servin		GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSR Audincourt-Valentigney/officier référent de secteur Audincourt-Valentigney - Abbévillers - Plateau de Blamont - Hérimoncourt		GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle		GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau doctrine et gestion activité opérationnelle/adjoint au chef de service		GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau administration du système de gestion opérationnelle/adjoint au chef du CODIS		GSOS	CODIS
	1	officier expert (N1) prévention /adjoint au chef de service		GSPR	prévention
	1	chef du service acquisitions parc habillement et matériels		GSTL	acquisitions parc habillement et matériels
	1	officier expert (N1) pôle mise en œuvre des formations/ adjoint au chef de service		GSRH	formation
Sous-total	12 10	Capitaines			
Lieutenant hors classe	1	officier expert (N2) prévention		GSPR	prévention
	1	chef du service logistique-immobilier GTE		GTE	logistique-immobilier
	1	adjoint au chef du CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTO/ adjoint au chef de service		GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du bureau ressources humaines CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
Sous-total	5	Lieutenants hors classe			
	1	officier expert (N1) prévision/adjoint au chef de service		GSPR	prévision
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTS/officier référent de secteur Orchamps-Vennes - Gilley - La Chaux-de-Gilley - Arc-sous-Cicon		GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service opération-prévision GTS/officier référent de secteur Pontarlier -Val d'Usiers - Ouhans - Les Fourgs - Montperreux - Verrières-de-Joux		GTS	opération-prévision
	1	chef du service logistique-immobilier GTS/officier référent de secteur Frasn e - Levier - Boujailles - Marais du Drugeon à compter du 01/11/2022		GTS	logistique-immobilier
	1	adjoint au chef du CSP Pontarlier/officier référent de secteur Mont d'Or -Mouthe - Chapelle-des-Bois - Rochejean - Labergement-Sainte-Marie		GTS	CSP Pontarlier

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

Grades	Nombre	Postes	Temps non complet	Groupement	Service
Lieutenant 1 ^{ère} classe	1	adjoint au chef du CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du CSR Baume-les-Dames/officier référent de secteur Baume-les-Dames - Clerval - Rougemont - Moncey		GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	chef du CSR Saint-Vit/officier référent de secteur Saint-Vit - Quingey - Arc-et-Senans - Boussières - Fourq		GTO	CSR Saint-Vit
	1	chef du CSR Bethoncourt-Sochaux		GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
	1	chef du CSR Morteau/officier référent de secteur Morteau - Villers-le-Lac - Grand'Combe-Chateleu - Les Gras - Le Russey		GTS	CSR Morteau
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTE/ adjoint au chef de service		GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N2) bureau prévision GTE		GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N1-N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE/adjoint au chef de service		GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau parc matériels roulants GTO		GTO	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service		GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTO		GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau élaboration du PPF		GSRH	formation
	3	officiers expert (N2) prévention		GSPR	prévention
	1	officier expert prévision (N2)		GSPR	prévision
	1	chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau logistique CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau ressources humaines CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau MOO-CRSS CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau MOO-CRSS CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du bureau formation et activités physiques CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du bureau formation et activités physiques CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
Sous-total	26 28	Lieutenants 1 ^{ère} classe			
Lieutenant 2 ^{ème} classe	1	officier expert (N2) prévision		GSPR	prévision
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants/adjoint au chef de service		GSTL	acquisitions parc habillement et matériels
	1	officier expert (N2) bureau formations tronc commun et activités physiques des SP		GSRH	formation
	1	officier expert (N2) bureau élaboration du PPF		GSRH	formation
	1	officier expert (N2) bureau formation aux spécialités des SP		GSRH	formation
	1	officier expert (N2) bureau suivi post-opérationnel et spécialités		GSOS	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service		GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTO/adjoint au chef de service		GTO	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTE/adjoint au chef de service		GTE	logistique-immobilier
	1	officier expert (N2) bureau petits matériels habillement GTS		GTS	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTS/adjoint au chef de service		GTS	logistique-immobilier
	1	officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service		GTS	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau formation et activités physiques des SP GTS/ adjoint au chef de service		GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N3) gestionnaire formation bureau formation GTO		GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N2) bureau formation et activités physiques CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N2) bureau formation et activités physiques CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	officier expert (N2) bureau ressources humaines CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	officier expert (N3) gestionnaire formation bureau formation GTE		GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N2) logistique CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	1	officier expert (N2) bureau logistique CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	officier expert (N2) bureaux logistique/MOO-CRSS CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	1	officier expert (N2) bureau ressources humaines CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	3	chef de salle opérationnelle		GSOS	CODIS
	1	chef du CSR Maiche/officier référent de secteur Maiche - Damprichard - Charquemont - Saint Hippolyte - Montecheroux - Vaufrey à compter du 01/12/2022		GTE	CSR Maiche
Sous-total	25 24	Lieutenants 2 ^{ème} classe			
	14	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	18	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	15	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	6	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	réfèrent MOO-CRSS/chef d'agrès tout engin /sous-officier de garde CSR Baume-les-Dames		GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	réfèrent logistique/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Baume-les-Dames		GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	prévisionniste GTO/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GTO	opération-prévision
	1	gestionnaire habillement GTO/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre		GTO	logistique-immobilier
	15	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	7	chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

Grades	Nombre	Postes	non complet	Groupement	Service
Adjudant	1	gestionnaire des EJO et du temps de travail/chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	4	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSR Audincourt-Valentigney		GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	1	Réfèrent bureau formation/chef d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney		GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	2	chefs d'agrès tout engin CSR Maîche		GTE	CSR Maîche
	2	chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux		GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
	1	réfèrent formation/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux-GTE		GTE	RH-formation-développement-volontariat
	1	prévisionniste GTE		GTE	opération-prévision
	13	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	8	chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	3	chefs d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau		GTS	CSR Morteau
	1	réfèrent ressources humaines/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau		GTS	CSR Morteau
	4	adjoints au chef de salle opérationnelle/sous-officiers de garde		GSOS	CODIS
	7	adjoints au chef de salle opérationnelle		GSOS	CODIS
Sous-total	128	Adjudants			
	15	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	15	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	16	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	3-2	chefs d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney		GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	1	gestionnaire habillement GTE/chef d'agrès un engin une équipe		GTE	logistique-immobilier
	1	gestionnaire bureau prévision GTE/chef d'agrès une équipe		GTE	opération-prévision
	13	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	20	adjoints au chef de salle opérationnelle		GSOS	CODIS
Sous-total	84 83	Sergents			
	29	chefs d'équipe CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	11	chefs d'équipe CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	11	chefs d'équipe CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney		GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	5	chefs d'équipe CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
	2	chefs-opérateurs de salle opérationnelle		GSOS	CODIS
Sous-total	59	Caporaux-chefs			
	13	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre		GTO	CSP Besançon centre
	11	équipiers ou chefs d'équipe CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	17	équipiers ou chefs d'équipe CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	3	équipiers ou chefs d'équipe CSP Pontarlier		GTS	CSP Pontarlier
Sous-total	44	Caporaux / Sapeurs 1^{re} classe			
Total	404	Filière SPP (hors SSSM)			
Médecin hors-classe classe exceptionnelle	1	médecin chef		SSSM	
Médecin de classe-normale hors classe	1	médecin réfèrent de groupement antenne SSSM GTO/médecin-chef adjoint		SSSM	pôle médecins
Sous-total	2	Médecins			
Pharmacien hors classe	1	pharmacien chef		SSSM	pôle pharmaciens
	1	pharmacien		SSSM	pôle pharmaciens
Sous-total	2	Pharmaciens			
Cadre de santé	1	infirmier de chefferie		SSSM	pôle infirmiers
Sous-total	1	Cadres de santé			
Infirmier hors classe	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTO		SSSM	pôle infirmiers
	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTS		SSSM	pôle infirmiers
Infirmier	1	infirmier de groupement antenne SSSM GTE		SSSM	pôle infirmiers
Sous-total	3	Infirmiers			
Total	8	Filière SPP (SSSM)			
	1	chef du groupement des services administratifs et financiers		GSAF	
	1	chef du service de gestion des ressources humaines/adjoint au chef de groupement		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du service communication		direction	communication
	1	chef du service finances/adjoint au chef de groupement		GSAF	finances
	1	chef du service juridique		GSAF	juridique
	1	chef du service achat et marchés publics		GSAF	achats-marchés publics
	1	chef du service développement des ressources humaines		GSRH	développement des ressources humaines
Sous-total	7	Cadre d'emplois des attachés territoriaux			
	1	contrôleur de gestion-évaluation		direction	évaluation
	1	chef du bureau finances/adjoint au chef de service		GSAF	finances
	1	chef du service administration générale		GSAF	administration générale
	1	expert marchés publics/adjoint au chef de service		GSAF	achats-marchés publics
	1	expert marchés publics		GSAF	achats-marchés publics
	1	juriste GSRH		GSRH	
	1	adjoint chef du service administration générale		GSAF	administration générale
	1	adjoint au chef du service communication		direction	communication

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA01_20230202-DE

Grades	Nombre	Postes	non complet	Groupement	Service
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	1	chef du bureau gestion des effectifs, du temps de travail et de la protection sociale		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion des effectifs, du temps de travail et de la protection sociale par intérim au 01/01/2023		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion carrière-indemnisation des SPV		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion carrière-paie des SPP/PATS/adjoint au chef de service		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	chef du bureau gestion et contrôle des compétences		GSRH	formation
	1	chef du bureau contrats et conventions		GSTL	immobilier
	1	chef du bureau ressources humaines GTO		GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du bureau ressources humaines GTE		GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	responsable du secrétariat de direction-chef du bureau de la direction générale et de l'assemblée		direction	
	1	gestionnaire des SPV		GSRH	gestion des ressources humaines
	2	gestionnaire carrière-paie des SPP/PATS		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	gestionnaires des RH		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	gestionnaire des RH chargé de la protection sociale		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	secrétaire-coordonateur SSSM (équivalent gestionnaire)		SSSM	
Sous-total	23 22	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux			
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	assistant de direction		direction	
	1	secrétaire-assistant de gestion direction		direction	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSAF		GSAF	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSRH		GSRH	
	2	secrétaires-assistants de gestion GSOS		GSOS	
	3	secrétaires-assistants de gestion GSTL		GSTL	
	3	secrétaires-assistants de gestion GSPR		GSPR	
	2	secrétaires-assistants de gestion GTO		GTO	
	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon centre et GTO/agent d'accueil GTO	TNC	GTO	GTO/CSP Besançon centre
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTO		GTO	SSSM
	3	secrétaires-assistants de gestion GTE		GTE	
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTE		GTE	SSSM
	1	chef du bureau ressources humaines GTS		GTS	RH-formation-développement volontariat
	0,8	secrétaires-assistants de gestion GTS/secrétaires-assistants de gestion SSSM GTS	TNC	GTS	
	0,7	secrétaires-assistants de gestion GTS/secrétaires-assistants de gestion SSSM GTS	TNC	GTS	
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon est		GTO	CSP Besançon est
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	1	secrétaire-assistants de gestion CSR Baume les Dames		GTS	CSR Baume-les-Dames
	1	secrétaire-assistant de gestion CSR Morteau/secrétaires-assistants de gestion GTS		GTS	CSR Morteau
	1	secrétaire-assistant de gestion GSAF/agent d'accueil direction		GSAF	administration générale
	1	gestionnaire financier et comptable		GSAF	finances
	1	assistant de gestion financière		GSAF	finances
	1	chef du bureau formation des PATS et gestion des formations extérieures		GSRH	formation
	2	gestionnaires carrière-paie des SPP/PATS		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	gestionnaire formation		GSRH	formation
	1	gestionnaire des SPV		GSRH	gestion des ressources humaines
	1-2	gestionnaire des RH		GSRH	gestion des ressources humaines
	1	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de gestion CSR Audincourt-Valentigney		GTE	GTE/CSR Audincourt-Valentigney
Sous-total	38 39	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux			
Total	67 68	Filière administrative			
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	chef du groupement des services des ressources humaines		GSRH	
	1	chef du service systèmes d'information et réseaux		GSOS	SIR
	1	chef du service immobilier		GSTL	immobilier
	1	responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service		GSOS	SIR
	1	chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement		GSTL	immobilier
Sous-total	5	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux			
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	1	chef du bureau base de données		GSOS	SIR
	1	chef du bureau atelier télécom		GSOS	SIR
	1	chef du bureau petits matériels		GSTL	acquisitions parc habillement et matériels
	1	chef du bureau 1 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement		GSTL	immobilier
	1	chef du bureau 2 maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement		GSTL	immobilier
	1	chef du service systèmes d'informations géographiques		GSPR	SIG
	1	technicien SIG/adjoint au chef de service		GSPR	SIG
	1	administrateur base de données		GSOS	SIR

Grades	Nombre	Postes	temps non complet	Groupement	Service
	1	administrateur réseaux télécoms		GSOS	SIR
	1	technicien support et service		GSOS	SIR
	1	technicien responsable des études et applications informatiques		GSOS	SIR
	1	chef du bureau exploitation		GSOS	SIR
Sous-total	12	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux			
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	1	chef de l'atelier départemental (et antennes GT)		GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef de la plate-forme logistique départementale		GSTL	maintenance et contrôles
	1	chef du bureau parc matériels roulants GTE		GTE	logistique-immobilier
	1	mécanicien atelier départemental/adjoint au chef de l'atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécanicien atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécanicien antenne GTS de l'atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	mécanicien antenne GTE de l'atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique		GSTL	maintenance et contrôles
	1	contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique		GSTL	maintenance et contrôles
	1	gestionnaire/contrôleur habillement GTS		GTS	logistique-immobilier
Sous-total	10	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux			
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	1	assistant de gestion formation		GSRH	formation
	3	mécanicien atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier/contrôleur GTO		GTO	logistique-immobilier
	1	mécanicien antenne GTO de l'atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier atelier départemental		GSTL	maintenance et contrôles
	1	contrôleur matériel incendie plate-forme logistique		GSTL	maintenance et contrôles
	1	magasinier plate-forme logistique/contrôleur EPI et ARI		GSTL	maintenance et contrôles
	1	agent d'entretien CSP Montbéliard		GTE	CSP Montbéliard
	0,5	agent polyvalent	TNC	direction	
Sous-total	10,5	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux			
Total	37,5	Filière technique			
TOTAL GENERAL	517,5				

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet de M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023	
Reçu en préfecture le 07/02/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230206-DCA02_20230202-DE	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Modification du tableau des emplois budgétaires

➤ Annexe 3 : Tableau des emplois budgétaires

Le tableau des emplois budgétaires consolidé au 2 février 2023 est reproduit en annexe 3 du règlement intérieur. Cette évolution résulte de la modification du tableau des emplois budgétaires soumise à délibération du conseil d'administration à la même séance.

Il convient de modifier en conséquence l'annexe 3 conformément au document joint au présent rapport.

2. Charte de télétravail

➤ Annexe 43 : Charte de télétravail au SDIS 25

Paragraphe 4.3 Prise en charge des équipements et accès informatiques

A la suite de l'arrêté du 23 novembre 2022 modifiant le montant du « forfait télétravail », il convient de modifier la charte du télétravail concernant le montant versé par journée de télétravail.

Aussi, au paragraphe 4.3, il est proposé de remplacer la phrase relative au « forfait télétravail » :

- ~~Le montant du « forfait télétravail » est fixé à 2,5 euros par journée de télétravail effectuée dans la limite de 220 euros par an~~ par la phrase « **Conformément au décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 et aux arrêtés pris pour l'application de celui-ci, le montant du « forfait télétravail » est établi au regard des montants définis par la réglementation, par journée de télétravail effectuée, et dans la limite des plafonds annuels fixés** ».

Le paragraphe 4.3 est modifié en conséquence.

Paragraphe 4.7 Visite de la délégation du CST et FSSSCT

- Titre : les mots : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont remplacés par les mots **Comité Social Territorial (CST) - Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT)**.
- Paragraphe : les mots : « du CHSCT » par « **de la FSSSCT** ».

Le paragraphe 4.7 est modifié en conséquence.

Paragraphe 4.8 Modalités de suivi

Au paragraphe 4.8, il est proposé de remplacer « comité technique et au CHSCT » par « **Comité Social Territorial (CST) et à la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT)** ».

Le paragraphe 4.8 est modifié en conséquence.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023	
Reçu en préfecture le 07/02/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230206-DCA02_20230202-DE	

Les membres du comité social territorial et ceux de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 17 et le 18 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *approuvent l'ensemble des modifications proposées.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) – BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet de M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA03_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) – BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Le service national universel s'adresse aux filles et aux garçons de nationalité française âgés de 15 à 16 ans durant l'année suivant la classe de troisième, et qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il constitue l'aboutissement du parcours citoyen, débuté à l'école primaire et poursuivi au collège.

Il propose « un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement », à « impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation » et à « promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes ».

Ce dispositif est en phase expérimentale sur la base du volontariat et devrait devenir obligatoire à partir de 2025. Des annonces devraient être faites par le Président de la République au premier trimestre de l'année 2023 à ce sujet.

1 - Les différentes phases :

Piloté par les services de la direction des services de l'Education nationale, le SNU s'organise autour de trois phases :

- Le séjour de cohésion obligatoire : 2 semaines en internat, dans un autre département que celui d'origine et durant l'année qui suit la classe de 3^e ;
- La mission d'intérêt général obligatoire : une période d'engagement prenant la forme d'une mission d'intérêt général pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités territoriales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme (12 jours consécutifs ou 84 heures réparties au cours de l'année, au plus près du domicile, l'année qui suit le séjour de cohésion) ;
- L'engagement citoyen volontaire : la troisième phase du SNU vise à la poursuite, volontaire, d'une période d'engagement d'une durée d'au moins trois mois, (partout en France ou dans le monde, selon les dispositifs, pour les jeunes ayant de 16 à 25 ans) liée, par exemple et sans que cette liste soit limitative:
 - à la défense et à la sécurité : engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, la sécurité civile, les réserves opérationnelles ;
 - à l'accompagnement des personnes ;
 - à la préservation du patrimoine ou de l'environnement ;
 - au tutorat.

Il pourra prendre la forme d'un service civique, d'un engagement dans les réserves opérationnelles de la gendarmerie et de l'armée ou d'un bénévolat de longue durée auprès d'une association.

2. La mise en œuvre dans le département du Doubs :

- Au titre de l'année 2022

- Pour la phase 1, dans le département du Doubs, un site d'accueil a été choisi. Il s'agissait du lycée Jules Haag à Besançon.
L'établissement a accueilli 350 volontaires durant 2 séjours de cohésion (internat de 2 semaines) du 12 au 24 juin 2022 et du 03 juillet au 15 juillet 2022.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA03_20230202-DE

Le SDIS 25 est intervenu lors de ces phases selon les modalités suivantes :

- Réalisation d'un exercice d'évacuation du site d'internat, les lundis 13/06/2022 à 21h00, et 04/07/2022 à 21h00 en présence de deux officiers prévisionnistes, suivi d'un débriefing. Les élèves ont été informés des consignes de sécurité lors de l'installation à l'internat la veille ;
- Réalisation d'un module sécurité civile en journée de 8h (les mercredis 15/06/2022 et 06/07/2022). Ce module se compose d'une initiation aux gestes qui sauvent (GQS), d'une sensibilisation à la prévention des accidents domestiques, et d'une information sur l'engagement de sapeur-pompier volontaire. Ces prestations ont été réalisées sur le site du lycée Jules Haag à Besançon ;
- Participation au forum des métiers la demi-journée des lundis 20/06/2022 et 11/07/2022.

Les incidences pour le SDIS ont été d'ordre financier et organisationnel :

- Le coût s'est chiffré à environ 4 000 €, soit 1 000 € pour l'indemnisation des formateurs sapeurs-pompier volontaires, 1 000 € pour l'acquisition des matériels, documents et affiches, 2 000 € correspondant à la rémunération de 3 sapeurs-pompier professionnels de catégorie A et C ;
 - Le temps consacré a été évalué à 120h, soit 88h pour les formateurs et encadrants sapeurs-pompier volontaires, et 32h pour des sapeurs-pompier professionnels de catégorie A et C ;
- Au titre de la phase 2 (la mission d'intérêt général), et compte tenu de la forte sollicitation opérationnelle de la période d'été, le SDIS 25 n'a pas accueilli de jeunes.

- Les perspectives pour l'année 2023

- Pour la phase 1, le département du Doubs devrait accueillir environ 400 jeunes volontaires répartis sur 3 séjours de cohésion.
- 2 sites d'accueil ont été choisis : le Lycée Granvelle de Dannemarie sur Crête pour le séjour du 11/06/2023 au 23/06/2023, le lycée Pasteur de Besançon pour le séjour du 04/07/2023 au 16/07/2023. Pour le séjour du 09/04/2023 au 21/04/2023, le site ne nous est pas connu à ce jour.

La participation du SDIS 25 pourrait être alignée sur le même dispositif qu'en 2022, ce qui devrait se traduire par un coût du SDIS à hauteur d'environ 6 000 €.

- Concernant la phase 2 (MIG), le SDIS du Doubs ne programme aucune action spécifique compte-tenu de la réforme annoncée pour le 2^{ème} semestre 2023 des modalités et du contenu.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA03_20230202-DE

Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 17 janvier 2023.

Les membres du comité social territorial ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 18 janvier 2023.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 18 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et valident la participation du SDIS du Doubs à la phase 1 du Service national universel au titre de l'année 2023.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet de M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA04_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA04_20230202-DE

PREVISION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET REPRISE ANTICIPEE

L'instruction budgétaire et comptable M61 prévoit la possibilité pour le SDIS de reprendre par anticipation les résultats prévisionnels de l'exercice 2022. Cette reprise doit intervenir entre la fin de la journée complémentaire et la date limite du vote du budget.

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations de l'exercice et les résultats antérieurs reportés.

Si des différences sont constatées entre ce compte d'administratif prévisionnel et le compte administratif définitif, elles seront reprises et corrigées par une première décision modificative.

Dans le cadre des opérations de clôture d'exercice, le résultat 2022 a été arrêté comme suit, avec validation de Monsieur le Payeur départemental :

Section de fonctionnement

Total dépenses	52 739 438,19 €
Total recettes	53 226 895,95 €
Solde de l'exercice 2022	487 457,76 €
Excédent 2021 reporté	6 395 511,11 €
Résultat de fonctionnement	6 882 968,87 €
<i>Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2022</i>	2 000 000,00 €
Résultat après virement	4 882 968,87 €
<i>Dépenses reportées</i>	297 936,55 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat au budget 2023 et de l'affecter :

- pour partie, au virement de 2 M€ prévu à la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, soit 4,9 M€ à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Ce résultat permettra la couverture des reports de dépenses sur 2023 qui ont été chiffrées à 297 936,55 €.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA04_20230202-DE

Section d'investissement

Total dépenses	13 969 917,93 €
Total recettes	14 286 272,61 €
Solde de l'exercice 2022	316 354,68 €
Résultat 2021 reporté	- 528 368,59 €
Résultat cumulé	- 212 013,91 €
Dépenses 2022 reportées	522 027,10 €
Besoin de financement 2022	- 734 041,01 €
Virement de la section de fonctionnement inscrit au budget 2022	2 000 000,00 €
Solde avec prise en compte du virement	1 265 958,99 €

Il est proposé de reprendre par anticipation ce résultat de – 212 013,91 € au budget 2023, et de l'inscrire à la ligne 001 « solde d'exécution d'investissement reporté ».

Le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à 734 041,01 €. Il intègre les dépenses engagées en fin d'année 2022 pour lesquelles la facture n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice et qui sont reportées sur le budget 2023 : elles ont été chiffrées à 522 027,10 €.

Ce besoin est couvert, en totalité, par le virement de 2 M€ provenant de la section de fonctionnement permettant également de limiter le recours à l'emprunt sur l'exercice 2023 et de contribuer ainsi au désendettement du SDIS.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent l'affectation partielle du résultat prévisionnel de fonctionnement à la section d'investissement, à hauteur de 2 000 000 €, par une inscription budgétaire au compte 1068 du budget 2023 ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2022 de la section de fonctionnement de 4 882 968,87 € reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2023 à la ligne 002, permettant notamment la couverture des reports de dépenses sur 2023 à hauteur de 297 936,55 € ;*
- *approuvent la constatation d'un solde d'exécution prévisionnel 2022 de la section d'investissement de – 212 013,91 € reporté en dépense d'investissement au budget primitif 2023 à la ligne 001 ; ce résultat, ainsi que les reports (522 027,10 €) étant couverts par le virement de la section de fonctionnement.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Etablissement public

Corps départemental de sapeurs-pompiers

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA04_20230202-DE

GROUPEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS
ET FINANCIERS
SERVICE FINANCES

Affaire suivie par : Sylvie CONTET

☎ 03 81 85 36 07

sylvie.contet@sdis25.fr

FICHE DE CALCUL DES RESULTATS PREVISIONNELS REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS – ANNEE 2022		
Application de l'article R2311-13 du CGCT dans les conditions fixées au quatrième alinéa de l'article L2311-5 du même code.		
Solde d'exécution de la section de fonctionnement		
Dépenses de Fonctionnement 2022		52 739 438.19 €
Recettes de Fonctionnement 2022		53 226 895.95 €
Résultat de l'exercice 2022		487 457.76 €
Résultat antérieur reporté	+	6 395 511.11 €
Résultat à affecter	=	6 882 968.87 €
Virement à la section Investissement inscrit au BP 2022	-	2 000 000 €
Résultat après virement	=	4 882 968.87 €
Solde d'exécution de la section d'Investissement		
Dépenses d'Investissement 2022		13 969 917.93 €
Recettes d'Investissement 2022		14 286 272.61 €
Résultat de l'exercice 2022		316 354.68 €
Résultat antérieur reporté	+	- 528 368.59 €
Résultat d'Investissement	=	- 212 013.91 €
RAR et reports		
Report dépenses de Fonctionnement		297 936.55 €
RAR dépenses Investissement		522 027.10 €
RAR recettes Investissement		0 €
Solde des RAR Investissement		- 522 027.10 €
Besoin de Financement Invest.		- 734 041.01 €
Affectation du résultat		
Affectation au 1068 (IR)		2 000 000 €
Résultat 2022 reporté au 001 (ID)		212 013.91 €
Résultat 2022 reporté au 002 (FR)		4 882 968.87 €

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Membre de droit

- ▶ Mme Saadia TAMELIKECHT, directrice de cabinet de M. le Préfet.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le conseil d'administration du SDIS, le 08 décembre 2022, a :

- adopté le rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles pour l'année 2023 ;
- approuvé les orientations budgétaires présentées pour les années 2023 à 2027 ;
- adopté l'évolution des contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au budget du SDIS.

Il convient à présent d'examiner le projet de budget primitif (BP) pour l'année 2023.

Un budget de fonctionnement contraint :

- **Des surcoûts attendus**

Le SDIS devra faire face, en 2023, à des surcoûts qui impacteront son budget de fonctionnement et notamment :

- la flambée des prix de l'énergie et des matières premières impactant sensiblement l'ensemble des acteurs économiques ;
- l'activité économique mondiale qui subit un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu, avec une inflation qui atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies. La crise du coût de la vie, le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les effets persistants de la pandémie de COVID-19 sont autant de facteurs qui pèsent lourdement sur les perspectives. La croissance mondiale devrait ralentir de 6,0 % en 2021 à 3,2 % en 2022, et 2,7 % en 2023. Il s'agit du profil de croissance le plus morose depuis 2001, si l'on excepte la crise financière mondiale et le pic de la pandémie de COVID-19.

- **Une progression limitée des contributions**

Malgré le contexte, l'engagement de maîtriser l'augmentation des contributions des financeurs du SDIS est maintenu. La contribution du Département augmente en 2022 de 5 % et les contributions du bloc communal progressent de 3 % **sans** référence avec l'évolution annuelle du l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'août (évolution à 5,9 % entre 2021 et 2022).

Un niveau d'investissement restant important, en cohérence avec le plan pluriannuel :

Le projet de budget 2023 prévoit un montant d'investissements de 17,2 M€, dont 11,4 M€ consacrés aux dépenses d'équipement et notamment au maintien à niveau du parc de véhicules et des matériels, et à la poursuite du plan immobilier. La continuité de cette politique d'investissements est nécessaire pour assurer le niveau de service attendu du SDIS.

Les dépenses d'investissement prévues reposent sur un plan de financement fondé principalement sur l'autofinancement (dotation aux amortissements et virement de la section de fonctionnement), les subventions, le FCTVA ainsi que sur le recours à l'emprunt (6,6 M€, soit une progression de l'encours de l'ordre de 3 M€). Le SDIS bénéficiera, à nouveau, d'une subvention d'équipement du Département à hauteur de 0,55 M€.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

L'équilibre du budget :

Le projet de budget pour 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	57 858 727 €	57 858 727 €
Investissement	17 398 021 €	17 398 021 €
Total	75 256 748 €	75 256 748 €

En fonctionnement, cet équilibre intègre une consommation partielle des résultats reportés à hauteur de 3,2 M€.

Le résultat cumulé fin 2022 permet :

- d'une part, de limiter, sur la durée, la progression de la contribution des collectivités, malgré les surcoûts importants qui impactent le budget du SDIS ;
- d'autre part, d'alimenter un virement à la section d'investissement afin de contenir la progression de l'endettement du SDIS.

Ce rapport présente le projet de budget 2023 et son évolution par rapport au budget primitif 2022.

Le détail du projet de budget est exposé ci-dessous, en présentant la section de fonctionnement (I), puis la section d'investissement (II).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section investissement	1 400 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	-1 000 000 €	-50%
		042 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	6 337 499 €	6 487 015 €	149 516 €	2%
	Total	Dépenses d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	8 337 499 €	7 487 015 €	-850 484 €	-10%
	Réel	011 Charges à caractère général	6 981 273 €	7 090 599 €	7 711 402 €	8 663 482 €	952 080 €	12%
		012 Charges de personnel	37 133 448 €	37 625 280 €	38 159 485 €	40 614 319 €	2 454 834 €	6%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	400 000 €	400 000 €	150 000 €	-250 000 €	-63%
		65 Autres charges de gestion courante	230 182 €	230 682 €	296 992 €	295 910 €	-1 082 €	0%
		66 Charges financières	570 000 €	507 000 €	500 000 €	635 000 €	135 000 €	27%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	14 000 €	8 000 €	-6 000 €	-43%
		68 Provisions	0 €	0 €	5 000 €	5 001 €	1 €	0%
Total	Dépenses réelles		45 328 903 €	45 867 561 €	47 086 879 €	50 371 712 €	3 284 833 €	7%
Total	Dépenses		52 768 903 €	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 727 €	2 434 349 €	4%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	Total	Recettes d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	2 083 514 €	2 189 294 €	3 217 665 €	3 272 271 €	54 606 €	2%
		013 Atténuation de charges	290 000 €	200 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0%
		70 Produits des services	430 000 €	430 000 €	430 000 €	600 000 €	170 000 €	40%
		74 Contributions et participations	47 527 555 €	47 888 369 €	48 775 646 €	50 810 952 €	2 035 306 €	4%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
		77 Produits exceptionnels	396 000 €	13 000 €	355 000 €	545 000 €	190 000 €	54%
Total	Recettes réelles		50 778 903 €	50 772 497 €	53 130 145 €	55 580 056 €	2 449 911 €	5%
Total	Recettes		52 768 903 €	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 727 €	2 434 349 €	4%

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Total dépenses de fonctionnement	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 727 €	2 434 349 €	4,4%
Dont dépenses réelles	45 867 561 €	47 086 879 €	50 371 712 €	3 284 833 €	7,0%

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) progressent de 7 % entre 2022 et 2023.

Les dépenses de fonctionnement qui composent ce budget primitif se ventilent de la façon suivante :

1. Charges à caractère général – Chapitre 011

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
011 Charges à caractère général	7 711 402 €	8 663 482 €	952 080 €	12,35%

Les chiffres indiqués ici sont les crédits votés au budget primitif 2022, hors reports et avant décision modificative (DM) ; pour mémoire le chapitre 011 a été abondé de 331 K€ lors du vote de la DM au mois d'octobre.

Les charges du chapitre 011 se répartissent comme suit :

a) Les matières consommées (compte 60)

Ces dépenses concernent le carburant, les fluides, les combustibles, l'habillement, l'alimentation, les fournitures d'entretien et de petits équipements, la pharmacie ainsi que les fournitures administratives.

La prévision 2023 est supérieure à celle de 2022, en raison principalement de l'estimation des surcoûts liés à l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des dépenses liées à l'habillement.

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Compte 60 matières consommées	3 008 035 €	3 900 562 €	892 527 €	29,67%

b) Les services extérieurs (compte 61 et 62)

Ces dépenses concernent principalement l'entretien et la maintenance, les locations, les primes d'assurance et les frais généraux.

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Comptes 61 62 services extérieurs	4 657 937 €	4 715 690 €	57 753 €	1,24%

En 2022, ces dépenses intègrent une somme de 390 K€ inscrite pour la réparation de la toiture du CSP Besançon Centre (une recette est prévue en parallèle au compte 7788).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Si l'on ne tient pas compte de cette opération spécifique, les dépenses consacrées aux services extérieurs sont globalement en progression sur 2023.

c) Impôts, taxes et versements assimilés (comptes 63513-6354-6355-6358)

Ces dépenses concernent l'achat des cartes grises des véhicules et des timbres fiscaux ainsi que le paiement des taxes et redevances d'ordures ménagères.

Elles varient en fonction du nombre de véhicules acquis dans l'année.

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Comptes 63 impôts taxes	45 430 €	47 230 €	1 800 €	3,96%

2. Dépenses de personnel – Chapitre 012

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
012 Charges de personnel	38 159 485 €	40 614 319 €	2 454 834 €	6,43%

Les dépenses de personnel du SDIS sont principalement composées de la masse salariale et des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires.

a) Masse salariale (cf. annexe tableau des emplois budgétaires)

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Masse salariale	29 161 790 €	30 502 535 €	1 340 745 €	4,60%

Les principaux éléments qui impacteront la masse salariale en 2023 sont :

- l'effet noria :

L'effet noria mesure l'écart de rémunérations entre les agents ayant quitté le SDIS et ceux qui les ont remplacés. Cet effet a été encore favorable au SDIS pour les départs intervenus en 2022 minorant de 320 K€ la masse salariale de 2023, les agents partis ayant été remplacés par des agents se trouvant à un indice inférieur ;

- le glissement vieillesse technicité (GVT) :

Le GVT mesure les augmentations de rémunérations liées à l'avancement d'échelon et à la promotion de grade des agents : surcoût de 254 K€ au titre de l'effet année pleine du GVT de 2022 et au titre du GVT 2023 ; le GVT est compensé pour partie par l'effet noria évoqué ci-avant ;

- les créations de postes :

Le présent projet de budget intègre la création d'un poste non permanent (contrat d'un an) d'adjoint administratif pour assurer un renfort au service finances (+ 34,7 K€).

b) Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Indemnités SPV	7 333 700 €	8 172 200 €	838 500 €	11,43%

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

La prévision budgétaire est en augmentation par rapport à l'année 2022 pour les raisons suivantes :

- prise en compte de la revalorisation réglementaire prévisionnelle des taux d'indemnités de grades à hauteur de 2 % en 2023 ;
- intégration de la régularisation de la revalorisation du taux d'indemnité de grades au 1^{er} juillet 2022 (revalorisation de 3,5 %) ;
- prise en compte de l'augmentation de l'activité opérationnelle, après deux années de baisse, pour retrouver un niveau proche de 2018 ;
- revalorisation du taux de rémunération à 9 % des astreintes de nuit, week-end, jours fériés, journée.

c) Allocation de vétérance et prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR 1 et 2)

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Vétérance et PFR	859 000 €	1 095 000 €	236 000 €	27,47%

La loi n°2016-1867 du 27 décembre 2016 a réformé la PFR et créé une « nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance » pour les SPV qui cessent leur activité à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le nouveau système est basé sur un flux budgétaire direct annuel, et non plus sur la capitalisation, ce qui se traduit par une augmentation de la NPFR au budget 2023 du fait de l'ajout d'une tranche à compter de 15 années d'ancienneté, de nouveaux allocataires et d'une revalorisation à hauteur des montants proposés par l'association des Départements de France.

d) Autres charges de personnel

	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Assurances du personnel	185 000 €	185 000 €	- €	0,00%
Subvention au COS	619 995 €	659 584 €	39 589 €	6,39%
Total autres charges de personnel	804 995 €	844 584 €	39 589 €	4,92%

Ce poste comprend deux dépenses :

- la subvention versée au COS qui s'élèvera à 659 584 € en 2023 (+ 39 K€). Depuis 2016, cette subvention évolue en fonction de l'inflation (5,9 % indice des prix à la consommation d'août) et du coût de la protection sociale complémentaire pour le SDIS ;
- la cotisation pour l'assurance du personnel : maintien à hauteur de 185 K€ en 2023.

3. Autres charges de gestion – Chapitre 65

Intitulé Nature	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Indemnités des élus	30 000 €	30 000 €	32 000 €
Frais de mission des élus	500 €	500 €	200 €
Informatique en nuage (Cloud)	- €	66 310 €	41 310 €
Contribution ANTARES	108 682 €	108 682 €	109 000 €
Subventions aux associations	73 500 €	73 500 €	96 400 €
Charges de gestion courante	18 000 €	18 000 €	17 000 €
TOTAL Chapitre 65	230 682 €	296 992 €	295 910 €

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Les montants des subventions versées aux associations (UDSP, APEM, SSF 25, ADJSP) augmentent pour l'UDSP et l'ADJSP au budget 2023 pour les raisons suivantes :

- subvention UDSP (+16.9 K€) : au titre de l'année 2023, le président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs sollicite du SDIS, l'octroi d'une subvention à hauteur de 38 000 € (montant identique à 2022) destinée au fonctionnement de l'association à laquelle s'ajoute une régularisation à hauteur de 16 900 € correspondant au remboursement de frais pédagogiques engagés sur plusieurs sessions de secourisme organisées par l'association (2 sessions par mois soit 20 sessions à 650 € l'unité en 2022, et 6 sessions effectuées en 2021 soit 3 900 €). Pour mémoire, la régularisation à hauteur de 16 900 € ne constitue pas, pour le SDIS, une nouvelle charge sans ressource de financement en parallèle, les stagiaires des sessions de secourisme versant au SDIS le montant de leur inscription (soit 230 € par personne) (cf. rapport dédié).
- subvention ADJSP (+6 K€) : au titre de l'année 2023, le président de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Doubs sollicite auprès du SDIS une subvention de 30 000 €, soit une augmentation à hauteur de 6 K€ par rapport aux années précédentes afin de pouvoir équiper tous les JSP de casques de type équipement de protection individuelle (achat d'une cinquantaine de casques pour un coût unitaire d'environ 120 € HT) (cf. rapport dédié).

4. Charges financières – Chapitre 66

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
66 Charges financières	507 000 €	500 000 €	635 000 €	135 000 €	27%

La prévision budgétaire pour les charges financières affiche une augmentation par rapport à 2022. Cette augmentation intègre le versement des intérêts de l'emprunt réalisé par le SDIS en décembre 2022 pour équilibrer la section d'investissement à hauteur de 3,8 M€ à un taux fixe de 3,15 %.

5. Charges exceptionnelles – Chapitre 67

	BP 2021	BP 2022	BP 2023
67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	8 000 €

Ces crédits permettent notamment le paiement des intérêts moratoires, des amendes fiscales et pénales, des charges exceptionnelles ainsi que la couverture des titres annulés. Le montant a été diminué en fonction des comptes administratifs (CA) des années précédentes.

6. Dépenses imprévues – Chapitre 022

Un montant de 150 000 € est proposé pour 2023 au titre des dépenses imprévues. En 2020, 200 K€ ont été prélevés sur ce chapitre pour alimenter le chapitre 011, en lien notamment avec la crise sanitaire. Aucun prélèvement réalisé en 2021 et 2022.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

7. Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Dotation aux amortissements (042 dépenses)	6 200 000 €	6 337 499 €	6 487 015 €	149 516 €	2%
Neutralisation et reprise de subvention (042 recettes)	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
Amortissement net	3 904 936 €	4 043 266 €	4 208 344 €	165 078 €	3%

La dotation aux amortissements progresse légèrement en 2023 en raison de l'amortissement des dépenses d'investissement réalisées en 2022. Aucune nouvelle opération immobilière n'a été basculée sur l'amortissement 2023 ; les opérations de Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans, Moncey, Labergement Sainte-Marie devraient être intégrées dans les écritures d'amortissement durant cette année (DM octobre 2023) après réalisation du travail global de reprise et d'apurement de l'état d'actif qu'impose le passage en M57 au 01/01/2024.

8. Virement à la section d'investissement – Chapitre 023

En considération du niveau de résultat constaté en fin d'exercice 2022 et de la nécessité de modérer le niveau d'endettement du SDIS, il est proposé d'abonder l'autofinancement par un virement de 1 000 000 € à la section d'investissement.

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. Reprise de l'excédent – Ligne 002

Le compte administratif 2022 définitif sera soumis au vote du conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

Pour autant, sur la base des résultats provisoires pour 2022 connus à ce jour et validés par Monsieur le Payeur départemental, il est proposé d'opérer une reprise anticipée des résultats avant le vote du compte administratif. Cette disposition permet de limiter le montant des contributions demandées aux financeurs du SDIS.

Le résultat 2022 provisoire s'élève à environ 4,8 M€ pour la section de fonctionnement, virement à la section d'investissement déduit.

Dans le cadre du projet de BP 2023, il est proposé une consommation de ce résultat reporté à hauteur de 3,2 M€.

2. Les contributions des collectivités – Chapitre 74

2.1 Les contributions des communes et de leurs groupements

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contributions des communes et EPCI	20, 448 M€	20, 448 M€	20, 632 M€	20, 879 M€	21,088 M€	21,130M€	21,532M€	22,178M€
Evolution	0,05%	0%	0,90%	1,20%	1,00%	0,20%	1,90%	3,00%
Part / total des contributions	44,49%	44,49%	44,49%	44,49%	44,44%	44,20%	44,20%	43,72%

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Lors de la réunion du 08 décembre 2022, le conseil d'administration a décidé une progression des contributions des communes et EPCI à hauteur de 3 % afin de tenir compte des difficultés rencontrées par les collectivités en raison du contexte économique général, le niveau d'inflation constaté entre les mois d'août 2021 et août 2022 étant de 5,9% (IPC de référence généralement pris en compte).

L'enveloppe des contributions des communes et EPCI s'élève donc à 22 177 516 € pour l'année 2023, en progression de 646 K€ par rapport à 2022.

2.2 La contribution du conseil départemental

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contribution du Département	25, 513 M€	25, 513 M€	25, 742 M€	26,051 M€	26,364 M€	26,680M€	27,187M€	28,547M€
Evolution	0,05%	0%	0,90%	1,20%	1,20%	1,20%	1,90%	5,00%
Part /total des contrib	55,51%	55,51%	55,51%	55,51%	55,56%	55,80%	55,80%	56,28%

Pour l'année 2023, la contribution du Département progresse de façon plus importante que la contribution des communes et EPCI, soit 5 %. Elle s'élève donc à 28 546 531 € en progression de 1,3 M€ par rapport à 2022.

3. Les autres recettes de fonctionnement – Chapitres 013, 70, 74, 75, 76, 77

Recettes	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
013 Remboursements sur rémunérations	200 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0%
70 Produits des services (carences, autoroutes...)	430 000 €	430 000 €	600 000 €	170 000 €	40%
74 Participations Etat pour emplois d'avenir et autres	28 025 €	6 905 €	6 905 €	0 €	0%
74 FCTVA sur les dépenses de fonctionnement	50 000 €	50 000 €	80 000 €	30 000 €	60%
75 Produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
77 Produits exceptionnels	13 000 €	355 000 €	445 000 €	90 000 €	25%
Total autres recettes	772 859 €	1 193 739 €	1 483 739 €	290 000 €	24%

A noter concernant ces recettes :

- un réajustement du montant du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement en fonction des CA ;
- une augmentation des produits exceptionnels liée à la prévision de l'encaissement d'un remboursement d'assurance concernant des travaux à réaliser sur la toiture de Besançon Centre (390 K€).

4. Les recettes d'ordre : opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

La neutralisation des amortissements et la reprise de subventions s'élèvent en 2022 à 1,76 M€.

B. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Reports de dépenses 2022

Les dépenses engagées en fin d'année 2022 pour lesquelles le service ou la livraison n'ont pas été effectués en 2022 sont reportées sur le budget 2023. Dans le cadre de la clôture de l'exercice, ces reports ont été chiffrés à 297 936,55 €.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

2. *Equilibre de la section de fonctionnement pour 2023*

Le projet de budget prévoit une consommation des résultats reportés à hauteur de 3 272 271 €. Compte tenu de la constatation prévisionnelle des résultats cumulés fin 2022 (4,8 M€) et de la couverture des reports 2022, qui ont été évalués à 298 K€, le budget 2023, reports inclus, fait donc apparaître un résultat positif de 1,3 M€.

Section de fonctionnement 2023 hors résultat reporté	
Total dépenses	57 858 726,40 €
Total recettes (hors 002)	54 586 456,67 €
Solde de l'exercice	-3 272 269,73 €
Dépenses 2022 reportées	297 936,55 €
Résultat cumulé fin 2022	4 882 968,87 €
Section de fonctionnement 2023 avec reports	
Total dépenses	58 156 662,95 €
Total recettes	59 469 425,54 €
Solde de l'exercice	1 312 762,59 €

Ce résultat reporté est en nette diminution par rapport au BP 2022, en raison d'un important virement de la section Fonctionnement à la section Investissement inscrit au budget 2023 (2 M€) pour limiter le recours à l'emprunt, tout en maintenant un niveau d'investissement élevé nécessaire au maintien à niveau du parc de véhicules et des matériels mais aussi à la poursuite du plan immobilier.

Ce résultat doit permettre de modérer, sur la durée, la progression de la contribution des collectivités, malgré les surcoûts importants qui impactent le budget du SDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

I. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Evolution en €	En %
Ordre	040 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
Total	Dépenses d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	001 Solde d'exécution reporté	592 915 €	541 462 €	528 369 €	212 014 €	-316 355 €	-58%
Réel	16 Emprunts (remb. capital)	3 000 000 €	3 200 000 €	3 501 580 €	3 500 000 €	-1 580 €	0%
	20 Immobilisations incorporelles	328 398 €	298 685 €	319 970 €	415 800 €	95 830 €	32%
	21 Immobilisations corporelles	5 297 872 €	5 317 535 €	4 435 395 €	4 193 922 €	-241 473 €	-5%
	23 Immobilisations en cours	4 635 795 €	3 363 360 €	4 792 114 €	6 795 614 €	2 003 500 €	60%
	27 Immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0%
Total	Dépenses réelles	13 264 065 €	12 181 580 €	13 051 059 €	14 907 336 €	1 856 277 €	15%
Total	Dépenses d'investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	15 345 292 €	17 186 007 €	1 840 715 €	13%
Ordre	021 Virement < fonctionnement	1 400 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	-1 000 000 €	-100%
	040 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	6 337 499 €	6 487 015 €	149 516 €	2%
Total	Recettes d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	8 337 499 €	7 487 015 €	-850 484 €	-12%
	001 Solde d'exécution reporté	356 511 €	408 069 €	-56 747 €	1 265 959 €	1 322 706 €	
Réel	024 Produit des cessions	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €	0%
	10 Dotations (FCTVA)	1 150 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €	0 €	0%
	13 Subventions reçues	768 556 €	795 323 €	776 603 €	815 775 €	39 172 €	5%
	16 Emprunts	5 458 998 €	5 093 252 €	5 307 937 €	6 637 258 €	1 329 321 €	26%
Total	Recettes réelles	7 814 065 €	7 276 644 €	7 007 793 €	9 698 992 €	2 691 199 €	37%
Total	Recettes d'investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	15 345 292 €	17 186 007 €	1 840 715 €	13%

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2023 sont estimées à 17,2 M€ dont 11,4 M€ de dépenses de travaux et d'équipement (chapitres 20, 21 et 23). Parmi celles-ci, les dépenses planifiées dans le cadre d'une autorisation de programme (APCP) s'élèvent à 8,3 M€ soit 73 %. Chaque APCP fait l'objet d'une délibération spécifique et toutes sont retracées dans la présentation brève et synthétique des données financières annexée au présent rapport.

Les dépenses d'investissement se ventilent comme suit :

1. *Immobilisations incorporelles – chapitre 20*

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €
2031 Frais d'études	20 700 €	68 200 €	76 800 €	8 600 €
20412 Bâtiments et installations	2 150 €	- €	30 500 €	30 500 €
2051 Concessions et droits similaires	275 835 €	251 770 €	308 500 €	56 730 €
Total Immobilisations incorporelles	298 685 €	319 970 €	415 800 €	95 830 €

a) *Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (2031)*

Il s'agit des études et honoraires en lien avec la réalisation de travaux au sein des centres de secours.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

b) Participation aux travaux (20412)

Il s'agit de dépenses prévues pour la participation à des travaux sur des bâtiments partagés avec une commune dont les locaux sont mis à disposition au profit du SDIS (aménagement d'une travée à Etalans).

c) Concessions et droits similaires, brevets, licences (2051)

Les deux APCP du service informatique (outils de gestion informatique et mobilité et nomadisme numériques), qui faisaient chacune l'objet d'une délibération spécifique, se sont terminées en 2020 et 2021.

Le montant de 308 K€ permet la réalisation des autres projets portés par le service informatique (évolutions de logiciels notamment).

2. Immobilisations corporelles – chapitre 21

Chapitre 21	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €
2115 Terrains bâtis	11 900 €	13 400 €	4 500 €	-8 900 €
2132 Bâtiments (achat DDSIS)	800 000 €	0 €	0 €	0 €
21561 Mat. mobile d'inc.secours (véhicul	2 307 371 €	1 908 383 €	2 233 310 €	324 927 €
21568 Autre matériel incendie secours	983 750 €	1 172 764 €	1 080 771 €	-91 993 €
21578 Matériel et outillage technique	125 081 €	136 182 €	133 967 €	-2 215 €
2182 Matériel de transport (véhicules)	545 357 €	613 390 €	233 329 €	-380 061 €
2183 Matériel informatique	401 670 €	472 976 €	360 650 €	-112 326 €
2184 Matériel de bureau et mobilier	109 640 €	88 100 €	98 035 €	9 935 €
2188 Autres matériels	32 766 €	30 200 €	49 360 €	19 160 €
Total chapitre 21	5 317 535 €	4 435 395 €	4 193 922 €	-241 473 €

Sur les 4,2 M€ de dépenses prévues au chapitre 21 immobilisations corporelles, 2,2 M€ relèvent des autorisations de programme (AP/CP Véhicules). Elles sont détaillées dans les rapports correspondants.

En 2022, le SDIS a rencontré, en raison du contexte de crise sanitaire, d'importantes difficultés d'approvisionnement (pénurie des composants dans l'industrie automobile) et un allongement des délais de livraison des véhicules (retards livraison châssis). En conséquence, des CP 2022 à hauteur de 535 081 € n'ont pas été réalisés et ont dû être réinscrits sur l'exercice budgétaire 2023.

APCP chap 21	CP 2022 au chapitre 21	CP 2023 au chapitre 21
Acquisition de véhicules	2 387 773 €	2 280 639 €
Acquisition de DSA (défibrillateurs, nouveau plan sur 3 ans)	7 165 €	0 €
IMMO (AP du Plan et hors plan)	44 800 €	88 800 €
Total sur AP	2 439 738 €	2 369 439 €

Les autres dépenses (hors AP) concernent :

- la logistique (945 K€), principalement pour l'achat des tenues d'intervention et l'acquisition de matériel (caméras thermiques, appareils respiratoires isolants, outillage pour les ateliers...) ;
- le service informatique et réseau (399 K€), pour le renouvellement ou l'acquisition des équipements informatiques ;
- le SSSM, pour le matériel médico-secouriste (224 K€) ;
- l'immobilier (101 K€), principalement pour l'acquisition de mobilier, literie, électroménager et matériel ;
- les équipes spécialisées, pour l'acquisition de matériel de secours (97 K€) ;
- la formation, pour l'achat de matériel de sport et d'outils de formation (57,2 K€).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

3. Immobilisations en cours – chapitre 23

Chapitre 23	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €
Travaux dans le plan immobilier	2 067 350 €	2 242 350 €	3 438 000 €	1 195 650 €
Opérations de rénovation APCP hors plan	243 000 €	548 000 €	426 245 €	-121 755 €
Gros entretien grosses réparations	246 010 €	478 800 €	808 720 €	329 920 €
Avances pour les véhicules	807 000 €	1 522 964 €	2 122 649 €	599 685 €
Total Chapitre 23	3 363 360 €	4 792 114 €	6 795 614 €	2 003 500 €

a) Le programme pluriannuel de construction des centres de secours : 3,4 M€

Une délibération spécifique est présentée pour l'APCP « plan immobilier ». Il y est proposé d'inscrire 3,4 M€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour l'année 2023.

L'augmentation des crédits inscrits au BP 2023 s'explique par le report des crédits 2022 suivants :

- Chapelle des Bois : le maître d'ouvrage délégué étant en liquidation judiciaire, le versement du premier trimestre 2023 n'a pas pu être fait en décembre comme prévu (300 K€) ;
- Saint Hippolyte : retard pris par les services de la CCPM dans le lancement de la consultation pour le déplacement de la station de relevage des égouts (200 K€);
- Val d'Usiers : le retard pris par le lot placo-peinture a engendré un retard de planning de 2 mois et certaines entreprises tardent à envoyer leurs factures en cette fin d'année (500 K€).

b) La rénovation de centres de secours hors plan pluriannuel : 426 K€

Il s'agit ici de la rénovation des centres de secours d'Hérimoncourt (102 K€), Boussières (111 K€) et Damprichard (213 K€). Elle fait l'objet d'une APCP, présentée dans un rapport dédié. Il y est proposé d'inscrire 426 K€ de crédits de paiement au chapitre 23 pour l'année 2023.

c) Le gros entretien et la mise aux normes des bâtiments : 808,7 K€

Les principales opérations prévues en 2023 sont :

- ravalement des façades du bâtiment zone 1 à Montbéliard ;
- installation de 2 bâtiments provisoires type Algeco servant de vestiaires en attente des travaux d'extension de bâtiments (Besançon Est et Rougemont) ;
- travaux de restructuration de la Clairière ;
- complément et fin des bornes électriques à Besançon Est ;
- réaménagement cuisine à Besançon Est ;
- aménagement de protection et d'accessibilité à l'Isle sur le Doubs, Charquemont et Besançon Est ;
- isolation des murs extérieurs du local VTU à Les Gras ;
- changement de la chaudière à Arc sous Cicon et le Russey ;
- travaux de grosses réparations diverses (ex : remplacement canalisations enterrée sur Montbéliard, ...).

d) Le versement d'avances pour l'acquisition de véhicules : 2,1 M€

Une enveloppe de 2,1 M€ est inscrite pour permettre le versement d'avances lors de l'acquisition de véhicules pouvant enregistrer des délais de livraison importants (VSRM, CCGC, VSAV). Les acquisitions de véhicules sont inscrites dans une APCP qui fait l'objet d'un rapport dédié.

4. Remboursement du capital de la dette – chapitre 16

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
Chapitre 16	3 200 000 €	3 501 580 €	3 500 000 €	-1 580 €	0%

Stabilité des remboursements de capital en intégrant le remboursement du capital (190 K€) du nouvel emprunt de 3 800 000 € réalisé en décembre 2022 pour 3 trimestres.

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement permet de couvrir un peu plus de 42 % des dépenses d'investissement présentées ci-dessus. Le solde sera financé par les subventions, le FCTVA ainsi que par la souscription d'un emprunt.

1. Opérations d'ordre de transfert entre sections – chapitre 040

La recette d'investissement que constitue la dotation 2023 aux amortissements est estimée à 6,5 M€ et à 4,7 M€, déduction faite de la neutralisation de l'amortissement des bâtiments et des reprises de subvention.

2. Le virement de la section de fonctionnement – chapitre 021

Depuis 2018, un virement annuel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est mis en place.

Pour 2023, son montant s'élève à 1 M€, soit 6 % des recettes d'investissement.

3. Le FCTVA – chapitre 10

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation en €	Variation en %
FCTVA	900 000 €	900 000 €	900 000 €	0 €	0%

La recette attendue au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est calculée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année 2022.

Nota : Une partie des dépenses réalisées en 2022 est constituée d'avances versées pour l'acquisition de véhicules. Elles ne seront éligibles au FCTVA qu'en 2024, après constatation comptable de la réception des engins.

4. Les subventions d'investissement – chapitre 13

	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Subventions des communes et EPCI	145 323 €	60 086 €	99 258 €
Subventions du Département	650 000 €	550 000 €	550 000 €
Subvention Travaux St Hippolyte	0 €	166 517 €	166 517 €
Total	795 323 €	776 603 €	815 775 €

Les subventions des communes et établissements publics de coopération intercommunale financent le plan immobilier du SDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Par délibération en date du 27 avril 2007, le conseil d'administration a adopté un plan de financement pour la construction ou la restructuration des centres d'incendie et de secours du Doubs, et les modalités de subventionnement par les collectivités concernées.

En 2023, le montant inscrit correspond à :

- une partie de l'opération concernant la Chapelle des Bois (30,6 K€) ;
- une partie de l'opération concernant Gilley (37,2 K€) ;
- une partie de l'opération concernant du Val d'Usiers (31,4 K€).

Un acompte de 30 % sur la subvention pour les travaux de St Hippolyte (DSIL) est inscrit au compte 1311 pour un montant de 166 517 €.

La subvention du Département (0,55 M€) est destinée à financer les dépenses d'équipement du SDIS.

5. L'emprunt – chapitre 16

Le budget 2023 prévoit la réalisation d'un emprunt de 6,6 M€, soit une progression de l'encours de l'ordre de 3 M€.

La progression de l'encours est modérée par la subvention accordée par le Département et par le virement opéré depuis la section de fonctionnement.

C. REPORTS ET EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Reports de dépenses d'investissement sur 2023

Les dépenses d'investissement engagées en 2022 et reportées sur 2023 s'élèvent à environ 522 K€, en baisse de 6 K€, après un très net recul constaté les années précédentes (808 K€ en 2018, 965 K€ en 2017).

Il s'agit de biens ou de prestations commandés à l'issue des dernières commissions d'appel d'offres de l'année ou d'opérations retardées ou décalées pour diverses raisons, notamment liées à la conjoncture économique actuelle.

2. Equilibre de la section d'investissement 2022– compte 1068

Section d'investissement 2023 hors reports	
Total dépenses	17 186 007,00 €
Total recettes (hors 001)	15 920 048,01 €
Solde de l'exercice	-1 265 958,99 €
Solde de l'exercice 2022 (résultat + reports)	-734 041,01 €
Virement de la section de fonctionnement (1068)	2 000 000,00 €
Section d'investissement 2023 avec reports	
Total dépenses	17 920 048,01 €
Total recettes	17 920 048,01 €

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Le compte administratif prévisionnel pour l'exercice 2022 fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 734 041,01 €, reports compris. Ce besoin sera couvert par un virement de la section de fonctionnement à la section investissement de 2 M€ au budget 2023 (compte 1068).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et approuvent ce projet de budget primitif pour l'année 2023, tel que présenté ci-dessus et détaillé dans la maquette budgétaire figurant en annexe.

***Pour extrait conforme,
La présidente du conseil d'administration,***

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 02 février 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 ANNEXE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit qu' « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente annexe a pour objet de satisfaire à cette obligation. Elle s'inspire du modèle de présentation proposé par les services de la Préfecture à titre indicatif.

1. Éléments de contexte

Les orientations budgétaires pour 2023 ont été élaborées en prenant en compte :

- les différents éléments qui impactent le coût du service ;
- les contraintes pesant sur les financeurs du SDIS : volonté de maîtriser la progression des contributions ;
- la volonté de limiter la progression de l'endettement du SDIS.

2. Priorités du budget

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Progression des contributions des communes, EPCI limitée à 3% (IPC d'août 2022 : 5.9), progression de la contribution du Conseil départemental à hauteur de 5 % ;
- Poursuite d'un plan d'investissements ambitieux pour assurer le maintien à niveau des moyens nécessaires aux missions du SDIS (centres de secours, véhicules, outils de formation...) ;
- Maîtrise de l'endettement grâce à un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et à une subvention d'investissement versée par le Conseil Départemental.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Section de fonctionnement :

Compte	Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Evolution en €	En %
Dépenses	Ordre	023 Virement à section investissement	1 400 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	-1 000 000 €	-50%
		042 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	6 337 499 €	6 487 015 €	149 516 €	2%
	Total	Dépenses d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	8 337 499 €	7 487 015 €	-850 484 €	-10%
	Réel	011 Charges à caractère général	6 981 273 €	7 090 599 €	7 711 402 €	8 663 482 €	952 080 €	12%
		012 Charges de personnel	37 133 448 €	37 625 280 €	38 159 485 €	40 614 319 €	2 454 834 €	6%
		022 Dépenses imprévues	400 000 €	400 000 €	400 000 €	150 000 €	-250 000 €	-63%
		65 Autres charges de gestion courante	230 182 €	230 682 €	296 992 €	295 910 €	-1 082 €	0%
		66 Charges financières	570 000 €	507 000 €	500 000 €	635 000 €	135 000 €	27%
		67 Charges exceptionnelles	14 000 €	14 000 €	14 000 €	8 000 €	-6 000 €	-43%
		68 Provisions	0 €	0 €	5 000 €	5 001 €	1 €	0%
	Total	Dépenses réelles	45 328 903 €	45 867 561 €	47 086 879 €	50 371 712 €	3 284 833 €	7%
Total	Dépenses		52 768 903 €	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 727 €	2 434 349 €	4%
Recettes	Ordre	042 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	Total	Recettes d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	Réel	002 Excédent utilisé pour l'équilibre	2 083 514 €	2 189 294 €	3 217 665 €	3 272 271 €	54 606 €	2%
		013 Atténuation de charges	290 000 €	200 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0%
		70 Produits des services	430 000 €	430 000 €	430 000 €	600 000 €	170 000 €	40%
		74 Contributions et participations	47 527 555 €	47 888 369 €	48 775 646 €	50 810 952 €	2 035 306 €	4%
		75 Autres produits de gestion courante	51 834 €	51 834 €	51 834 €	51 834 €	0 €	0%
		77 Produits exceptionnels	396 000 €	13 000 €	355 000 €	545 000 €	190 000 €	54%
	Total	Recettes réelles	50 778 903 €	50 772 497 €	53 130 145 €	55 580 056 €	2 449 911 €	5%
Total	Recettes		52 768 903 €	53 067 561 €	55 424 378 €	57 858 727 €	2 434 349 €	4%

Section d'investissement :

Mouvement	Chapitre	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Evolution en €	En %
Ordre	040 Opérations d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
Total	Dépenses d'ordre	1 990 000 €	2 295 064 €	2 294 233 €	2 278 671 €	-15 562 €	-1%
	001 Solde d'exécution reporté	592 915 €	541 462 €	528 369 €	212 014 €	-316 355 €	-58%
Réel	16 Emprunts (remb. capital)	3 000 000 €	3 200 000 €	3 501 580 €	3 500 000 €	-1 580 €	0%
	20 Immobilisations incorporelles	328 398 €	298 685 €	319 970 €	415 800 €	95 830 €	32%
	21 Immobilisations corporelles	5 297 872 €	5 317 535 €	4 435 395 €	4 193 922 €	-241 473 €	-5%
	23 Immobilisations en cours	4 635 795 €	3 363 360 €	4 792 114 €	6 795 614 €	2 003 500 €	60%
	27 Immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0%
Total	Dépenses réelles	13 264 065 €	12 181 580 €	13 051 059 €	14 907 336 €	1 856 277 €	15%
Total	Dépenses d'Investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	15 345 292 €	17 186 007 €	1 840 715 €	13%
Ordre	021 Virement < fonctionnement	1 400 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €	-1 000 000 €	-100%
	040 Opérations d'ordre	6 040 000 €	6 200 000 €	6 337 499 €	6 487 015 €	149 516 €	2%
Total	Recettes d'ordre	7 440 000 €	7 200 000 €	8 337 499 €	7 487 015 €	-850 484 €	-12%
	001 Solde d'exécution reporté	356 511 €	408 069 €	-56 747 €	1 265 959 €	1 322 706 €	
Réel	024 Produit des cessions	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €	0%
	10 Dotations (FCTVA)	1 150 000 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €	0 €	0%
	13 Subventions reçues	768 556 €	795 323 €	776 603 €	815 775 €	39 172 €	5%
	16 Emprunts	5 458 998 €	5 093 252 €	5 307 937 €	6 637 258 €	1 329 321 €	26%
Total	Recettes réelles	7 814 065 €	7 276 644 €	7 007 793 €	9 698 992 €	2 691 199 €	37%
Total	Recettes d'Investissement	15 254 065 €	14 476 644 €	15 345 292 €	17 186 007 €	1 840 715 €	13%

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

Sans objet.

5. Crédits d'investissement et, le cas échéant, de fonctionnement pluriannuels

Le SDIS pratique les « autorisations de programme et crédits de paiement » (APCP) pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel ainsi que les « autorisations d'engagement et crédits de paiement » (AECP) pour les dépenses de fonctionnement liées à ces opérations.

Ces autorisations permettent d'engager une opération dans sa globalité, tout en n'inscrivant au budget que les dépenses susceptibles d'être payées dans l'année.

A ce jour, des autorisations de programme (AP) sont ouvertes dans deux domaines de l'activité du SDIS :

- L'immobilier :
 - la construction et restructuration de bâtiments dans le cadre du plan immobilier ; il existe une AP par opération, toutes sont regroupées dans le tableau ci-après sous l'intitulé « Plan immobilier » ;
 - les opérations de rénovations importantes de centres d'incendie et de secours, hors plan immobilier (Hérimoncourt, Boussières et Damprichard) identifiées sous l'intitulé « Opérations immobilières hors plan » ;
- L'acquisition de véhicules : engins de secours et véhicules de service.

Chaque APCP fait l'objet d'un rapport présenté ce jour. Le tableau ci-dessous propose une synthèse des autorisations ouvertes. Pour les opérations immobilières, l'APCP et l'AECP (pour l'assurance dommage ouvrage) sont regroupées dans le tableau.

APCP	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mobilité et nomadisme numériques	20 880 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Outils de gestion informatique	16 553 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opérations immobilières hors plan	247 000 €	548 000 €	432 245 €	62 000 €	0 €	0 €	0 €
Plan immobilier (Casernes)	2 150 000 €	2 287 150 €	3 520 800 €	2 794 285 €	2 369 410 €	2 650 076 €	0 €
SSSM - Acquisition DSA	83 973 €	7 165 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Véhicules	3 479 228 €	3 910 737 €	4 403 288 €	2 589 944 €	3 902 192 €	3 632 604 €	3 937 465 €
Total général	5 997 634 €	6 753 052 €	8 356 333 €	5 446 229 €	6 271 602 €	6 282 680 €	3 937 465 €

6. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

	2019	Taux	2020	Taux	2021	Taux	2022	Taux	2023	Taux
Dépenses réelles de fonctionnement	43,75 M€		45,33M€		45,87M€		47,09M€		50,37M€	
Recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté)	47,85 M€		48,70M€		48,58M€		49,91M€		52,31M€	
Epargne brute	4,09M€	9%	3,37M€	7%	2,72M€	6%	2,83M€	6%	1,94M€	4%
Remboursement du capital	2,90M€		3,00M€		3,20M€		3,50M€		3,50M€	
Epargne nette	1,19 M€	2%	0,37M€	1%	-0,48M€	-1%	-0,68M€	-1%	-1,56M€	-3%

7. Niveau d'endettement du SDIS

L'encours du SDIS s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 31,9 M€. L'ensemble de la dette du SDIS bénéficie du classement 1A selon la Charte Gissler. Les emprunts à taux fixe représentent environ 83.5 % de la dette.

Prévisions au stade BP		2019	2020	2021	2022	2023
Encours au 1er janvier N		32,14M€	30,24M€	31,36M€	31,66M€	31,96M€
Emprunts prévus en N		3,68M€	5,46M€	5,09M€	5,31M€	6,64M€
Capital remboursé N		2,90M€	3,00M€	3,20M€	3,50M€	3,50M€
Encours prévisionnel au 31 décembre N		32,92M€	32,70M€	33,26M€	33,47M€	35,10M€
<i>Encours réel au 31 décembre N</i>		<i>30,24M€</i>	<i>31,36M€</i>	<i>31,66M€</i>	<i>31,96M€</i>	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE



8. Capacité de désendettement

	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute calculée selon données BP	4,09M€	3,37M€	2,72M€	2,83M€	1,94M€
Encours au 1er janvier N	32,14M€	30,24M€	31,36M€	31,66M€	31,96M€
Capacité de désendettement (en années) – prévision stade BP	7,9	9,0	11,5	11,2	16,5

9. Niveau des taux d'imposition

Sans objet.

10. Principaux ratios

Les ratios présentés ci-dessous font partie de ceux prévus pour les départements par l'article R.3313-1 du CGCT. Ceux qui ne sont pas repris ici ne sont pas applicables aux SDIS car liés aux impositions.

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	43,75 M€	45,33M€	45,87M€	47,09M€	50,37M€
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	45,93M€	48,70M€	48,58M€	49,91M€	52,31M€
Population légale totale du Doubs au 01/01/N	552 619	552 643	555 190	555 190	557 714
Ratio 1 DRF/population	79,17	82,02 €	82,62 €	84,81 €	90,32 €
Ratio 3 RRF /population	83,11	88,11 €	87,51 €	89,90 €	93,79 €
Ratio 4 Dépenses d'équipement / population	17,70	18,57 €	16,17 €	17,20 €	20,45 €
Ratio 5 Encours dette / population	58,16	54,73 €	56,49 €	57,03 €	57,31 €
Ratio 7 Charges de personnel / DRF	82%	82%	82%	81%	81%
Ratio 9 DRF + remboursement capital dette / RRF	102%	99%	101%	101%	103%
Ratio 10 Dépenses d'équipement / RRF	21%	21%	18%	19%	22%
Ratio 11 Encours de la dette/RRF	70%	62%	65%	63%	61%

11. Effectifs du SDIS et charges de personnel

	2019	2020	2021	2022	2023
Charges de personnel (chapitre 012)	36,01M€	37,13M€	37,63M€	38,16M€	40,62M€
Dont masse salariale	27,91M€	28,70M€	29,16M€	29,16M€	30,51M€
Dont indemnités SPV	6,82 M€	6,85M€	6,87M€	7,33M€	8,17M€
Effectifs au 1^{er} janvier N (emplois budgétaires)					
Emplois fonctionnels	2	2	2	2	2
Sapeurs-pompiers professionnels	398	403	405	407	410
Personnels administratifs et techniques	102,5	103,5	103,5	103,5	104,5
Sapeurs-pompiers volontaires	2484	2535	2537	2549	2566

SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M GUY LORENZELLI

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 12/01/2023

025090 P.DEP DOUBS

Nomenclature M61 sdis
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan		Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe		18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	38
	1 Balance des comptes	Etat III-1 39
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 67
4EME PARTIE :	Page des signatures	68

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

ACTIF NET (1)	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 023,40		
Terrains	684,79	Dotations	2 795,40
Constructions		Fonds Globalisés	33 131,66
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	44 662,20	Réserves	9 961,58
Immobilisations corporelles en cours		Différences sur réalisations d'immobilisations	-12 737,28
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	23 547,22	Report à nouveau	6 395,51
Autres immobilisations corporelles	27 741,87	Résultat de l'exercice	487,46
Total immobilisations corporelles (nettes)	96 636,08		
Immobilisations financières			
		Subventions transférables	20 111,42
		Subventions non transférables	9 795,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	97 659,48		
Stocks		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	2 223,06
Créances	1 191,28	Autres fonds propres	
Valeurs mobilières de placement		TOTAL FONDS PROPRES	72 164,25
Disponibilités	7 269,45	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Autres actifs circulant		Dettes financières à long terme	32 206,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 460,73	Fournisseurs (2)	481,39
Comptes de régularisations	5,13	Autres dettes à court terme	1 270,31
		Total dettes à court terme	1 751,70
		TOTAL DETTES	33 957,89
		Comptes de régularisations	3,20
TOTAL ACTIF	106 125,34	TOTAL PASSIF	106 125,34

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	37 423,36	2 033,14	35 390,22	12 386,26
	Autres immobilisations incorporelles	4 244 023,27	3 356 479,77	887 543,50	984 251,89
	Immobilisations incorporelles en cours	100 469,15		100 469,15	140 655,14
	En toute propriété : Terrains	684 793,38		684 793,38	684 793,38
	En toute propriété: Constructions	54 988 768,23	16 309 670,64	38 679 097,59	40 914 520,21
	En toute propriété : Constr sol d'autrui				
	En tte propriété: Réseaux divers				
	En tte prop: Matériel incendie secours	61 903 439,97	41 571 973,41	20 331 466,56	20 119 112,77
	En toute propriété : Oeuvres d'art				
	En toute propriété : Autres immob corpo	36 583 228,84	29 172 829,76	7 410 399,08	7 289 242,76
	En toute propriété : Immob en cours	23 547 223,39		23 547 223,39	21 012 109,10
	En tte prop: Immob affectées à un BA				
	En tte prop: Immob affectées, concédées				
	Reques mise à dispo : Terrains				
	Reques mise à dispo : Constructions	5 983 099,13		5 983 099,13	5 983 099,13
	Reques mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reques mise à dispo : Réseaux divers				
	Reques mise à dispo : Mat incend secours				
	MONTANT A REPORTER	188 072 468,72	90 412 986,72	97 659 482,00	97 140 170,64

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	188 072 468,72	90 412 986,72	97 659 482,00	97 140 170,64
	Reques mise à dispo : Autres immob corpo				
	Reques suite affectat : Terrains				
	Reques suite affectat : Constructions				
	Reques en affectat : Construc sol autrui				
	Reque affecta: Install matér outill tech				
	Reques suite affectat : Oeuvres d'art				
	Reques en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Immob financières : Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	188 072 468,72	90 412 986,72	97 659 482,00	97 140 170,64

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production					
	Autres stocks					
	Redevables et comptes rattachés	191 508,02		191 508,02		208 600,17
	Créances douteuses et irrécouvrables					
	Créances sur l'Etat et collec publiques	883 477,00		883 477,00		
	Créances sur les budgets annexes					
	Opérations pour le compte de tiers					
	Créances: Autres créances	124 283,92	7 988,00	116 295,92		89 606,53
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	7 269 447,74		7 269 447,74		8 694 619,76
	Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	8 468 716,68	7 988,00	8 460 728,68		8 992 826,46

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer					
	Primes de remboursement des obligations					
	Dépenses à classer et à régulariser	5 129,15		5 129,15		
	Ecart de conversion - Actif					
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	5 129,15		5 129,15		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	196 546 314,55	90 420 974,72	106 125 339,83	106 132 997,10	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations	2 795 404,13	2 795 404,13
	Fds inter: Mise dispo chez bénéficiaire	2 223 061,72	2 223 061,72
	Affectation par collec de rattachement		
	Fonds internes : Réserves	9 961 578,11	8 904 830,67
	Neutralisation des amortissements	-12 494 123,13	-10 733 652,98
	Report à nouveau	6 395 511,11	6 215 770,28
	Résultat de l'exercice	487 457,76	1 236 488,27
	Subventions rattachées aux actifs amorti	20 111 422,01	20 596 887,84
	Différences sur réalisations d'immob	-243 160,30	-133 333,41
	Fonds globalisés	33 131 664,43	31 970 953,80
	Subventions non rattachées aux actifs am	9 795 434,95	9 245 434,95
	Droits de l'affectant		
Droits du remettant			
FONDS PROPRES TOTAL I		72 164 250,79	72 321 845,27

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BILAN (en Euros)

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II			

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Dettes financières: Autres emprunts	32 206 186,17	31 742 215,33
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	448 861,44	441 221,82
	Dettes fiscales et sociales	1 247 989,09	1 516 608,40
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes	22 324,48	16 586,79
	Fournisseurs d'immobilisations	32 527,12	86 510,61
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	33 957 888,30	33 803 142,95

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	PASSIF		
	Recettes à classer ou à régulariser		8 008,88
	Ecart de conversion - Passif	3 200,74	
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	3 200,74	8 008,88
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	106 125 339,83	106 132 997,10

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LOW

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	48 803,95	47 976,74
Dotations et subventions reçues	1 128,91	767,10
Produits des services	100,28	51,73
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	50 033,14	48 795,57
Traitements, salaires, charges sociales	37 149,46	35 759,45
Achats et charges externes	7 340,89	6 795,47
Participations et interventions	181,98	181,90
Dotations aux amortissements et provisions	6 333,03	6 136,63
Autres charges	654,06	616,76
Charges courantes non financières	51 659,41	49 490,22
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-1 626,27	-694,66
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	454,27	484,14
RESULTAT COURANT FINANCIER	-454,27	-484,14
RESULTAT COURANT	-2 080,54	-1 178,80
Produits exceptionnels	2 794,88	3 148,40
Charges exceptionnelles	226,88	733,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 568,00	2 415,29
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	487,46	1 236,49

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



COMPTE DE RESULTAT 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Produits services, domaine et ventes div	1 128 913,26	767 097,13
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Autres produits	100 276,03	51 733,21
Contributions et dotations	48 803 946,83	47 976 735,73
Autres participations		
TOTAL I	50 033 136,12	48 795 566,07
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	29 325 061,46	28 134 183,55
Charges sociales	7 824 397,26	7 625 271,33
Achats et charges externes	7 340 889,39	6 795 470,43
Impôts et taxes	575 762,57	566 011,85
Dotations amortissements des immob	6 329 031,59	6 132 639,19
Dotations aux amortissements sur charges		
Dotations provisions (non financières)	3 994,00	3 994,00
Autres charges	78 292,48	50 751,05
Contributions obligatoires	108 477,00	108 400,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



137

COMPTE DE RESULTAT 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Participations		
Particip et interventions : Subventions	73 500,00	73 500,00
TOTAL II	51 659 405,75	49 490 221,40
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-1 626 269,63	-694 655,33
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Produits financ : Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	454 270,44	484 142,17
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	454 270,44	484 142,17
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-454 270,44	-484 142,17
A + B - RESULTAT COURANT	-2 080 540,07	-1 178 797,50

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



COMPTE DE RESULTAT 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions	153 549,00	114 056,25
Pdt excep op gestion : Autres opérations	100,00	1 409,98
Produits des cessions d'immobilisations	136 730,00	555 083,00
Différences sur réalisations (négatives)	89 974,93	177 761,88
Neutralisation des amortissements	1 760 470,15	1 729 369,71
Pdt excep op capital : Autres opérations	654 051,68	570 717,70
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	2 794 875,76	3 148 398,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		238,70
Chg excep op gestion : Autres opérations	173,00	632 561,92
Valeur comptable des immo cédées	93 079,93	100 282,96
Différences sur réalisations (positives)	133 625,00	29,17
Chg excep op capital : Autres opérations		
Dotations amo et prov (exceptionnel)		
TOTAL VI	226 877,93	733 112,75
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)	851 177,75	608 437,14
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	2 567 997,83	2 415 285,77

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



COMPTE DE RESULTAT 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS		Exercice 2022	
POSTES		Exercice 2022	Exercice 2021
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)		50 977 566,80	50 036 833,00
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)		52 206 929,12	50 607 193,36
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A+B+C.1)		-1 229 362,32	-570 360,36
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (776I-676I)		-43 650,07	77 478,92
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		1 760 470,15	1 729 369,71
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)		487 457,76	1 236 488,27

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



167

Opérations Compte de Tiers

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Page 78

Opérations Compte de Tiers

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Page 79

Résultats budgétaires de l'exercice

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 972 173,81	59 097 929,04	76 070 102,85
Titres de recette émis (b)	14 294 734,42	53 228 618,61	67 523 353,03
Réductions de titres (c)	8 461,81	1 722,66	10 184,47
Recettes nettes (d = b - c)	14 286 272,61	53 226 895,95	67 513 168,56
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 972 173,81	56 757 065,98	73 729 239,79
Mandats émis (f)	13 979 741,25	54 131 331,77	68 111 073,02
Annulations de mandats (g)	9 823,32	1 391 893,58	1 401 716,90
Depenses nettes (h = f - g)	13 969 917,93	52 739 438,19	66 709 356,12
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	316 354,68	487 457,76	803 812,44
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-528 368,59		316 354,68		-212 013,91
Fonctionnement	7 452 258,55	1 056 747,44	487 457,76		6 882 968,87
TOTAL I	6 923 889,96	1 056 747,44	803 812,44		6 670 954,96
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	6 923 889,96	1 056 747,44	803 812,44		6 670 954,96

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	3 501 580,00		3 501 580,00	3 376 029,16		3 376 029,16	125 550,84
20	Immobilisations incorporelles	468 489,44	-73 200,00	395 289,44	183 344,32		183 344,32	211 945,12
204	Subventions d'équipement versées	24 671,98		24 671,98	23 905,17		23 905,17	766,81
21	Immobilisations corporelles	4 726 643,02	-224 920,89	4 501 722,13	3 524 324,02	9 823,32	3 514 500,70	987 221,43
23	Immobilisations en cours	4 856 053,41	-336 503,00	4 519 550,41	3 373 149,65		3 373 149,65	1 146 400,76
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00				2 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	13 579 437,85	-634 623,89	12 944 813,96	10 480 752,32	9 823,32	10 470 929,00	2 473 884,96
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 579 437,85	-634 623,89	12 944 813,96	10 480 752,32	9 823,32	10 470 929,00	2 473 884,96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 294 233,00	89 974,93	2 384 207,93	2 384 205,60		2 384 205,60	2,33
041	Opérations patrimoniales		1 114 783,33	1 114 783,33	1 114 783,33		1 114 783,33	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 294 233,00	1 204 758,26	3 498 991,26	3 498 988,93		3 498 988,93	2,33
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	528 368,59		528 368,59				528 368,59
TOTAL GENERAL		16 402 039,44	570 134,37	16 972 173,81	13 979 741,25	9 823,32	13 969 917,93	3 002 255,88

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 900 000,00	56 747,44	1 956 747,44	2 217 458,07		2 217 458,07	-260 710,63
13	Subventions d'investissement	776 603,00		776 603,00	598 294,69		598 294,69	178 308,31
16	Emprunts et dettes assimilées	5 307 937,44	-691 371,33	4 616 566,11	3 800 000,00		3 800 000,00	816 566,11
024	Produits de cessions (recettes)	80 000,00	-136 730,00	-56 730,00				-56 730,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	8 064 540,44	-771 353,89	7 293 186,55	6 615 752,76		6 615 752,76	677 433,79
SOUS-TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 064 540,44	-771 353,89	7 293 186,55	6 615 752,76		6 615 752,76	677 433,79
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	2 000 000,00		2 000 000,00				2 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 337 499,00	226 704,93	6 564 203,93	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52	8 467,41
041	Opérations patrimoniales		1 114 783,33	1 114 783,33	1 114 783,33		1 114 783,33	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 337 499,00	1 341 488,26	9 678 987,26	7 678 981,66	8 461,81	7 670 519,85	2 008 467,41
TOTAL GENERAL		16 402 039,44	570 134,37	16 972 173,81	14 294 734,42	8 461,81	14 286 272,61	2 685 901,20

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	7 857 814,05	331 571,00	8 189 385,05	7 638 883,75	256 051,17	7 382 832,58	806 552,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 159 485,00	626 000,00	38 785 485,00	39 168 872,37	1 086 710,20	38 082 162,17	703 322,83
65	Autres charges de gestion courante	296 992,00	2 000,00	298 992,00	260 505,18	235,70	260 269,48	38 722,52
66	Charges financières	500 000,00		500 000,00	494 705,14	40 434,70	454 270,44	45 729,56
67	Charges exceptionnelles	14 000,00		14 000,00	173,00		173,00	13 827,00
68	Dotations aux provisions	5 000,00		5 000,00	3 994,00		3 994,00	1 006,00
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	400 000,00		400 000,00				400 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	47 233 291,05	959 571,00	48 192 862,05	47 567 133,44	1 383 431,77	46 183 701,67	2 009 160,38
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	2 000 000,00		2 000 000,00				2 000 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 337 499,00	226 704,93	6 564 203,93	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52	8 467,41
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 337 499,00	226 704,93	8 564 203,93	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52	2 008 467,41
TOTAL GENERAL		55 570 790,05	1 186 275,93	56 757 065,98	54 131 331,77	1 391 893,58	52 739 438,19	4 017 627,79

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	300 000,00	80 000,00	380 000,00	398 884,07		398 884,07	-18 884,07
70	Comptes de produits	430 000,00		430 000,00	1 128 913,26		1 128 913,26	-698 913,26
74	Contributions et participations	48 775 646,00		48 775 646,00	48 805 669,49	1 722,66	48 803 946,83	-28 300,83
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00		51 834,00	100 276,03		100 276,03	-48 442,03
77	Produits exceptionnels	355 000,00	325 730,00	680 730,00	410 670,16		410 670,16	270 059,84
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 912 480,00	405 730,00	50 318 210,00	50 844 413,01	1 722,66	50 842 690,35	-524 480,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 294 233,00	89 974,93	2 384 207,93	2 384 205,60		2 384 205,60	2,33
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 294 233,00	89 974,93	2 384 207,93	2 384 205,60		2 384 205,60	2,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 452 258,55	-56 747,44	6 395 511,11				6 395 511,11
TOTAL GENERAL		58 658 971,55	438 957,49	59 097 929,04	53 228 618,61	1 722,66	53 226 895,95	5 871 033,09

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	3 376 029,16		3 376 029,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 376 029,16		3 376 029,16
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	183 344,32		183 344,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	183 344,32		183 344,32
20412	Bâtiments et installations	23 905,17		23 905,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	23 905,17		23 905,17
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 383 775,59	9 823,32	1 373 952,27
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	1 130 201,13		1 130 201,13
21578	Autre matériel et outillage technique	136 307,94		136 307,94
2182	Matériel de transport	297 477,41		297 477,41
2183	Matériel informatique	443 875,66		443 875,66
2184	Autres matériels de bureau et mobilier	76 019,22		76 019,22
2188	Autres	56 667,07		56 667,07
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 524 324,02	9 823,32	3 514 500,70
231312	Centres d'incendie et de secours	1 200 028,18		1 200 028,18
231735	Installations générales agencements et aménagements des constructions	308 305,23		308 305,23
232	Immobilisations incorporelles en cours	134 455,99		134 455,99
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	60 000,00		60 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	1 670 360,25		1 670 360,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	3 373 149,65		3 373 149,65
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	10 480 752,32	9 823,32	10 470 929,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 480 752,32	9 823,32	10 470 929,00
13911	Etat et établissements nationaux	32 159,92		32 159,92
13914	Communes	455 131,98		455 131,98

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13918	Autres	1 632,01		1 632,01
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	44 836,61		44 836,61
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	89 974,93		89 974,93
198	Neutralisation des Amortissements	1 760 470,15		1 760 470,15
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 384 205,60		2 384 205,60
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	804 746,21		804 746,21
2182	Matériel de transport	74 435,14		74 435,14
231312	Centres d'incendie et de secours	124 635,54		124 635,54
231735	Installations générales agencements et aménagements des constructions	110 966,44		110 966,44
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 114 783,33		1 114 783,33
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 498 988,93		3 498 988,93
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 979 741,25	9 823,32	13 969 917,93

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	1 160 710,63		1 160 710,63
1068	Excedents de fonctionnement capitalises	1 056 747,44		1 056 747,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	2 217 458,07		2 217 458,07
1311	Etat et établissements nationaux	16 900,00		16 900,00
1314	Communes	31 394,69		31 394,69
1383	Départements	550 000,00		550 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	598 294,69		598 294,69
1641	Emprunts en euros	3 800 000,00		3 800 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 800 000,00		3 800 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 615 752,76		6 615 752,76
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 615 752,76		6 615 752,76
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	133 625,00		133 625,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	93 079,93		93 079,93
28031	Amortissements frais d'études	912,00		912,00
280412	Bâtiments et installations	901,21		901,21
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	278 180,71		278 180,71
281312	Centres d'incendie et de secours	2 081 996,68		2 081 996,68
281318	Amortissements autres bâtiments publics	49 825,94		49 825,94
28132	Bâtiments privés	103 600,00		103 600,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 030 194,62	8 461,81	2 021 732,81
281568	Amortissements autre matériel d'incendie et de secours	828 256,12		
281578	Amortissements autre matériel et outillage technique	143 841,41		
28182	Matériel de transport	341 091,76		
28183	Matériel informatique	286 334,19		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 07/02/2023

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28184	Autres matériels de bureau et mobilier	158 365,93		158 365,93
28188	Amortissements autres	33 992,83		33 992,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52
2031	Frais d'études	960,00		960,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	199 641,98		199 641,98
237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	35 000,00		35 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	879 181,35		879 181,35
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 114 783,33		1 114 783,33
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 678 981,66	8 461,81	7 670 519,85
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 294 734,42	8 461,81	14 286 272,61

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Eau et assainissement	48 068,42		48 068,42
60612	Energie - électricité	999 870,41	89,78	999 780,63
60621	Combustibles	128 692,54		128 692,54
60622	Carburants	906 782,30		906 782,30
60623	Alimentation	278 772,47	32 288,87	246 483,60
60628	Autres fournitures non stockées	21 634,47		21 634,47
60631	Fournitures d'entretien	19 156,51	1 340,06	17 816,45
60632	Fournitures de petit équipement	342 205,16	20 176,47	322 028,69
60636	Habillement et vetements de travail	300 837,55	2 399,98	298 437,57
6064	Fournitures administratives	39 742,05	220,30	39 521,75
60661	Médicaments	29 566,94	23,48	29 543,46
60662	Vaccins et sérums	14 677,19		14 677,19
60668	Autres produits pharmaceutiques	160 441,92	9 025,58	151 416,34
6067	Produits d'intervention	23 096,80		23 096,80
611	Contrats de prestations de services	308 048,80	9 340,28	298 708,52
6132	Locations immobilières	96 385,46		96 385,46
6135	Locations mobilières	43 898,84	178,80	43 720,04
61521	Terrains	76 570,51	21 871,00	54 699,51
615221	Bâtiments publics	543 469,49	4 262,31	539 207,18
61551	Matériel roulant	511 545,36	13 738,21	497 807,15
61558	Autres biens mobiliers	196 292,06	6 803,90	189 488,16
6156	Maintenance	792 990,11	30 476,50	762 513,61
6161	Multirisques	353 327,37		353 327,37
6162	Assurance obligatoire dommage construction	12 778,80		12 778,80

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6168	Autres	44 678,45		44 678,45
617	Etudes et recherches	28 183,82		28 183,82
61821	Documentation générale et technique abonnements	41 634,69	991,71	40 642,98
6184	Versements à des organismes de formation	451 382,17	73 683,49	377 698,68
6188	Autres frais divers	5 348,87		5 348,87
6226	Honoraires	29 850,71		29 850,71
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 005,96		6 005,96
6228	Divers	3,32		3,32
6231	Annonces et insertions	3 780,00		3 780,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 285,89	346,80	10 939,09
6236	Catalogues - imprimés et publications	23 680,82	1 159,42	22 521,40
6241	Transports de biens	10 246,14	154,78	10 091,36
6251	Voyages déplacements et missions	179 685,65	15 849,10	163 836,55
6261	Frais d'affranchissement	21 891,81		21 891,81
6262	Frais de télécommunications	225 475,25	2 033,11	223 442,14
627	Services bancaires et assimilés	2 380,00		2 380,00
6281	Concours divers -cotisations	15 235,39		15 235,39
6283	Frais de nettoyage des locaux	234 029,20	4 087,92	229 941,28
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	9 301,57	1 500,00	7 801,57
63513	Autres impôts locaux	29 612,75		29 612,75
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	16 339,76	4 009,32	12 330,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	7 638 883,75	256 051,17	7 382 832,58
6331	Versement mobilité	219 034,80	16 758,34	202 276,46
6332	Cotisations versées au FNAL	71 184,25	5 433,88	65 750,37

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	283 571,82	17 779,27	265 792,55
64111	Rémunération principale	12 849 708,25	100 130,62	12 749 577,63
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	251 318,79	2 156,48	249 162,31
64113	N B I	147 485,55	1 186,92	146 298,63
64114	Personnel titulaire Indemnité inflation	10 700,00		10 700,00
64118	Autres indemnités	8 286 774,00	64 000,36	8 222 773,64
64131	Rémunérations	367 788,58	4 194,09	363 594,49
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	1 200,00		1 200,00
64141	Vacations versees aux sapeurs pompiers volontaires	5 913 920,58	705 034,30	5 208 886,28
64145	Vacations versees aux employeurs	10 732,34	1 200,00	9 532,34
64146	Service de santé	182 943,02	14 000,00	168 943,02
64148	Autres vacations	1 863 500,21	138 317,48	1 725 182,73
64171	Apprentis - rémunérations	56 360,67		56 360,67
64172	Apprentis indemnité inflation	300,00		300,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 122 537,04		2 122 537,04
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 863 797,07		4 863 797,07
6454	Cotisations aux ASSEDIC	17 079,55	1 200,96	15 878,59
6455	Cotisations pour assurance du personnel	199 411,20		199 411,20
646	Allocation de vétéran	826 751,29	15 317,50	811 433,79
6473	Allocations chômage	2 778,36		2 778,36
6474	Versements aux oeuvres sociales	619 995,00		619 995,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	39 168 872,37	1 086 710,20	38 082 162,17
6512	Droits d'utilisation Informatique en nuage	21 600,00		21 600,00
6531	Indemnités	32 197,57	235,70	31 961,87

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S2LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6558	Autres contributions obligatoires	108 477,00		108 477,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit prive	73 500,00		73 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	24 730,61		24 730,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	260 505,18	235,70	260 269,48
66111	Intérêts réglés à l'écheance	454 705,14		454 705,14
66112	Intérêts - rattachement des icne	40 000,00	40 434,70	-434,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	494 705,14	40 434,70	454 270,44
6712	Amendes fiscales et pénales	173,00		173,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	173,00		173,00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	3 994,00		3 994,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux provisions	3 994,00		3 994,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	47 567 133,44	1 383 431,77	46 183 701,67
675	Valeurs comptables des immobilisations cedees	93 079,93		93 079,93
6761	Differences sur realisations (positives) transferees en investissement	133 625,00		133 625,00
6811	Dotations aux Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 337 493,40	8 461,81	6 329 031,59
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 564 198,33	8 461,81	6 555 736,52
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	54 131 331,77	1 391 893,58	52 739 438,19

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	398 884,07		398 884,07
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	398 884,07		398 884,07
7061	Interventions soumises à facturation (article l1424-42 du cgct)	1 114 398,41		1 114 398,41
7068	Prestations de services autres	7 513,87		7 513,87
70878	Prestations de service	6 967,77		6 967,77
7088	Par des tiers	33,21		33,21
	Autres produits d'activites annexes			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Comptes de produits	1 128 913,26		1 128 913,26
744	FCTVA	78 150,62		78 150,62
7473	Département	27 187 172,00		27 187 172,00
7474	Communes	2 637 297,28	1 722,66	2 635 574,62
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	18 895 993,54		18 895 993,54
7478	Autres organismes	7 056,05		7 056,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Contributions et participations	48 805 669,49	1 722,66	48 803 946,83
758	Produits divers de gestion courante	100 276,03		100 276,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	100 276,03		100 276,03
7713	Libéralités reçues	100,00		100,00
774	Subventions exceptionnelles	153 549,00		153 549,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	136 730,00		136 730,00
7788	Produits exceptionnels divers	120 291,16		120 291,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	410 670,16		
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	50 844 413,01	1 722,66	50
7761	Differences sur realisations (negatives) reprises au compte de resultat	89 974,93		
7768	Neutralisation des Amortissements	1 760 470,15		1
777	Quote-part des subventions d'investissement transferees au compte de resultat	533 760,52		3 760,52

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 384 205,60		2 384 205,60
	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 384 205,60		2 384 205,60
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	53 228 618,61	1 722,66	53 226 895,95

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		2 795 404,13						2 795 404,13		2 795 404,13
10222	FCTVA		29 319 188,27				1 160 710,63		30 479 898,90		30 479 898,90
10228	Autres fonds globalisés		2 651 765,53						2 651 765,53		2 651 765,53
1022	Sous Total compte 1022		31 970 953,80				1 160 710,63		33 131 664,43		33 131 664,43
1027	Mise a disposition (chez le beneficiar		2 223 061,72						2 223 061,72		2 223 061,72
102	Sous Total compte 102		36 989 419,65				1 160 710,63		38 150 130,28		38 150 130,28
1068	Excédents fonctionnement capitalises		8 904 830,67				1 056 747,44		9 961 578,11		9 961 578,11
106	Sous Total compte 106		8 904 830,67				1 056 747,44		9 961 578,11		9 961 578,11
10	Sous Total compte 10		45 894 250,32				2 217 458,07		48 111 708,39		48 111 708,39
110	Report à nouveau solde créditeur		6 215 770,28	1 056 747,44	1 236 488,27			1 056 747,44	7 452 258,55		6 395 511,11
11	Sous Total compte 11		6 215 770,28	1 056 747,44	1 236 488,27			1 056 747,44	7 452 258,55		6 395 511,11
12	Résultat exercice excéd déficit		1 236 488,27	1 236 488,27				1 236 488,27	1 236 488,27		0,00
12	Sous Total compte 12		1 236 488,27	1 236 488,27				1 236 488,27	1 236 488,27		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	Etat et établissements nationaux		241 128,00				16 900,00		258 028,00		258 028,00
1313	Départements		8 000 000,00						8 000 000,00		8 000 000,00
1314	Cnes		14 187 361,02				31 394,69		14 218 755,71		14 218 755,71
1315	Groupeements de collectivités		936 740,50						936 740,50		936 740,50
	et col à sp										
1318	Autres		6 528,02						6 528,02		6 528,02
131	Sous Total compte 131		23 371 757,54				48 294,69		23 420 052,23		23 420 052,23
1321	Etat et établissements nationaux		285 341,61						285 341,61		285 341,61
1323	Départements		4 061 218,95						4 061 218,95		4 061 218,95
1324	Cnes		312 444,60						312 444,60		312 444,60
1325	Groupeements de collectivités		815 297,34						815 297,34		815 297,34
	et col à sp										
1326	Autres		171 132,45						171 132,45		171 132,45
	établissements publics locaux										
132	Sous Total compte 132		5 645 434,95						5 645 434,95		5 645 434,95
1331	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS		531 995,00						531 995,00		531 995,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
133	Sous Total compte 133		531 995,00						531 995,00		531 995,00
1383	Départements		3 600 000,00				550 000,00		4 150 000,00		4 150 000,00
138	Sous Total compte 138		3 600 000,00				550 000,00		4 150 000,00		4 150 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	79 936,59				32 159,92		112 096,51		112 096,51	
13914	Communes	2 777 684,17				455 131,98		3 232 816,15		3 232 816,15	
13918	Autres	1 632,01				1 632,01		3 264,02		3 264,02	
1391	Sous Total compte 1391	2 859 252,77				488 923,91		3 348 176,68		3 348 176,68	
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	447 611,93				44 836,61		492 448,54		492 448,54	
1393	Sous Total compte 1393	447 611,93				44 836,61		492 448,54		492 448,54	
139	Sous Total compte 139	3 306 864,70				533 760,52		3 840 625,22		3 840 625,22	
13	Sous Total compte 13	3 306 864,70	33 149 187,49			533 760,52	598 294,69	3 840 625,22	33 747 482,18		29 906 856,96
1641	Emprunts en euros		31 742 215,33			3 376 029,16	3 800 000,00	3 376 029,16	35 542 215,33		32 166 186,17
164	Sous Total compte 164		31 742 215,33			3 376 029,16	3 800 000,00	3 376 029,16	35 542 215,33		32 166 186,17

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16884	Int courus sur emprunts établisst financ				40 000,00				40 000,00		40 000,00
1688	Sous Total compte 1688				40 000,00				40 000,00		40 000,00
168	Sous Total compte 168				40 000,00				40 000,00		40 000,00
16	Sous Total compte 16		31 742 215,33		40 000,00	3 376 029,16	3 800 000,00	3 376 029,16	35 582 215,33		32 206 186,17
192	Plus ou moins-value cess d'immo		145 514,62			89 974,93	133 625,00	89 974,93	279 139,62		189 164,69
193	Autres neutralisations et régula opérati	278 848,03		153 476,96				432 324,99		432 324,99	
198	Neutralisation des amortisSEMENTS	10 733 652,98				1 760 470,15		12 494 123,13		12 494 123,13	
19	Sous Total compte 19	11 012 501,01	145 514,62	153 476,96		1 850 445,08	133 625,00	13 016 423,05	279 139,62	12 737 283,43	
	Total classe 1	14 319 365,71	118 383 426,31	2 446 712,67	1 276 488,27	5 760 234,76	6 749 377,76	22 526 313,14	126 409 292,34	16 767 073,34	120 650 052,54
2031	Frais d'études	5 520,00					960,00	5 520,00	960,00	4 560,00	
203	Sous Total compte 203	5 520,00					960,00	5 520,00	960,00	4 560,00	
20412	Bâtiments et installations	13 518,19				23 905,17		37 423,36		37 423,36	
2041	Sous Total compte 2041	13 518,19				23 905,17		37 423,36		37 423,36	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204	Sous Total compte 204	13 518,19				23 905,17		37 423,36		37 423,36	
2051	Concessions et droits similaires, brevet	4 056 118,95				183 344,32		4 239 463,27		4 239 463,27	
205	Sous Total compte 205	4 056 118,95				183 344,32		4 239 463,27		4 239 463,27	
20	Sous Total compte 20	4 075 157,14				207 249,49	960,00	4 282 406,63	960,00	4 281 446,63	
2111	Terrains nus	2,00						2,00		2,00	
2115	Terrains bâtis	684 791,38						684 791,38		684 791,38	
211	Sous Total compte 211	684 793,38						684 793,38		684 793,38	
21312	Centres d'incendie et de secours	52 049 916,73						52 049 916,73		52 049 916,73	
21318	Autres batiments publics	348 851,50						348 851,50		348 851,50	
2131	Sous Total compte 2131	52 398 768,23						52 398 768,23		52 398 768,23	
2132	Batiments privés	2 590 000,00						2 590 000,00		2 590 000,00	
213	Sous Total compte 213	54 988 768,23						54 988 768,23		54 988 768,23	
21561	Mat mobile et d'incendie et de secours	42 119 918,42				2 188 521,80	102 903,25	44 308 440,22	1 054 852,77	43 253 587,45	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21562	Mat non mobilié incendie et secours	383 147,15						383 147,15		383 147,15	
21568	Autre mat incendie et secours	17 220 078,26			83 574,02	1 130 201,13		18 350 279,39	83 574,02	18 266 705,37	
2156	Sous Total compte 2156	59 723 143,83			1 035 523,54	3 318 722,93	102 903,25	63 041 866,76	1 138 426,79	61 903 439,97	
21578	Autre mat outil techn	10 851 637,95			16 437,78	136 307,94		10 987 945,89	16 437,78	10 971 508,11	
2157	Sous Total compte 2157	10 851 637,95			16 437,78	136 307,94		10 987 945,89	16 437,78	10 971 508,11	
2158	Autres	43 933,67						43 933,67		43 933,67	
215	Sous Total compte 215	70 618 715,45			1 051 961,32	3 455 030,87	102 903,25	74 073 746,32	1 154 864,57	72 918 881,75	
21735	IGAAC constructions	5 983 099,13						5 983 099,13		5 983 099,13	
2173	Sous Total compte 2173	5 983 099,13						5 983 099,13		5 983 099,13	
217	Sous Total compte 217	5 983 099,13						5 983 099,13		5 983 099,13	
2182	Mat de transport	8 413 027,39			279 248,66	371 912,55		8 784 939,94	279 248,66	8 505 691,28	
2183	Mat informatique	11 722 505,31				443 875,66		12 166 380,97		12 166 380,97	
2184	Autres mat de bureau et mobilier	4 002 301,86				76 019,22		4 078 321,08		4 078 321,08	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres	760 726,66				56 667,07		817 393,73		817 393,73	
218	Sous Total compte 218	24 898 561,22			279 248,66	948 474,50		25 847 035,72	279 248,66	25 567 787,06	
21	Sous Total compte 21	157 173 937,41			1 331 209,98	4 403 505,37	102 903,25	161 577 442,78	1 434 113,23	160 143 329,55	
231312	Centres d'incendie et de secours	20 193 386,83				1 324 663,72		21 518 050,55		21 518 050,55	
23131	Sous Total compte 23131	20 193 386,83				1 324 663,72		21 518 050,55		21 518 050,55	
2313	Sous Total compte 2313	20 193 386,83				1 324 663,72		21 518 050,55		21 518 050,55	
231735	Instal gales agentct amégts const					419 271,67		419 271,67		419 271,67	
23173	Sous Total compte 23173					419 271,67		419 271,67		419 271,67	
2317	Sous Total compte 2317					419 271,67		419 271,67		419 271,67	
231	Sous Total compte 231	20 193 386,83				1 743 935,39		21 937 322,22		21 937 322,22	
232	Immobilisations incorporelles en cours	140 655,14				134 455,99	199 641,98	275 111,13	199 641,98	75 469,15	
237	Avances versées cdes immob incorpo					60 000,00	35 000,00	60 000,00	35 000,00	25 000,00	
238	Avances versées cdes immob corpo	818 722,27				1 670 360,25	879 181,35	2 489 082,52	879 181,35	1 609 901,17	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
23	Sous Total compte 23	21 152 764,24				3 608 751,63	1 113 823,33	24 761 515,87	1 113 823,33	23 647 692,54	
28031	Amort frais études		2 760,00				912,00		3 672,00		3 672,00
2803	Sous Total compte 2803		2 760,00				912,00		3 672,00		3 672,00
280412	Bâtiments et installations		1 131,93				901,21		2 033,14		2 033,14
28041	Sous Total compte 28041		1 131,93				901,21		2 033,14		2 033,14
2804	Sous Total compte 2804		1 131,93				901,21		2 033,14		2 033,14
28051	Concessions et droits similaires, brevet	3 074 627,06				278 180,71			3 352 807,77		3 352 807,77
2805	Sous Total compte 2805	3 074 627,06				278 180,71			3 352 807,77		3 352 807,77
280	Sous Total compte 280	3 078 518,99				279 993,92			3 358 512,91		3 358 512,91
281312	Centres d'incendie et de secours	13 660 576,26				2 081 996,68			15 742 572,94		15 742 572,94
281318	Amort autres bâtiments publics		294 871,76				49 825,94		344 697,70		344 697,70
28131	Sous Total compte 28131	13 955 448,02				2 131 822,62			16 087 270,64		16 087 270,64
28132	Bâtiments privés		118 800,00			103 600,00			222 400,00		222 400,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2813	Sous Total compte 2813		14 074 248,02				2 235 422,62		16 309 670,64		16 309 670,64
281561	Mat mobile d'incendie et de secours		25 224 801,26	798 472,56		8 461,81	2 030 194,62	806 934,37	27 254 995,88		26 448 061,51
281562	Mat non mobile incendie et secours		383 147,15						383 147,15		383 147,15
281568	Amort autre mat incendie et secours		13 996 082,65	83 574,02			828 256,12	83 574,02	14 824 338,77		14 740 764,75
28156	Sous Total compte 28156		39 604 031,06	882 046,58		8 461,81	2 858 450,74	890 508,39	42 462 481,80		41 571 973,41
281578	Amort autre mat outill techn		10 312 138,25	16 437,78			143 841,41	16 437,78	10 455 979,66		10 439 541,88
28157	Sous Total compte 28157		10 312 138,25	16 437,78			143 841,41	16 437,78	10 455 979,66		10 439 541,88
28158	Amort ateliers		43 933,67						43 933,67		43 933,67
2815	Sous Total compte 2815		49 960 102,98	898 484,36		8 461,81	3 002 292,15	906 946,17	52 962 395,13		52 055 448,96
28182	Mat de transport		6 626 040,73	279 248,66			341 091,76	279 248,66	6 967 132,49		6 687 883,83
28183	Mat informatique		7 537 517,96				286 334,19		7 823 852,15		7 823 852,15
28184	Autres mat de bureau et mobilier		3 347 840,89				158 365,93		3 506 206,82		3 506 206,82
28188	Amort autres		637 418,58				33 992,83		671 411,41		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2818	Sous Total compte 2818		18 148 818,16	279 248,66			819 784,71	279 248,66	18 968 602,87		18 689 354,21
281	Sous Total compte 281		82 183 169,16	1 177 733,02		8 461,81	6 057 499,48	1 186 194,83	88 240 668,64		87 054 473,81
28	Sous Total compte 28		85 261 688,15	1 177 733,02		8 461,81	6 337 493,40	1 186 194,83	91 599 181,55		90 412 986,72
	Total classe 2	182 401 858,79	85 261 688,15	1 177 733,02	1 331 209,98	8 227 968,30	7 555 179,98	191 807 560,11	94 148 078,11	188 072 468,72	90 412 986,72
4011	Fournisseurs		201 260,82	7 217 703,41	7 245 804,66			7 217 703,41	7 447 065,48		229 362,07
401	Sous Total compte 401		201 260,82	7 217 703,41	7 245 804,66			7 217 703,41	7 447 065,48		229 362,07
4041	Fournis immob			7 071 674,88	7 079 904,24			7 071 674,88	7 079 904,24		8 229,36
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		86 510,61	81 258,97	19 046,12			81 258,97	105 556,73		24 297,76
4047	Sous Total compte 4047		86 510,61	81 258,97	19 046,12			81 258,97	105 556,73		24 297,76
404	Sous Total compte 404		86 510,61	7 152 933,85	7 098 950,36			7 152 933,85	7 185 460,97		32 527,12
408	Fournis factures non parvenues		239 961,00	239 961,00	219 499,37			239 961,00	459 460,37		219 499,37
40	Sous Total compte 40		527 732,43	14 610 598,26	14 564 254,39			14 610 598,26	15 091 986,82		481 388,56
4111	Redevables - amiable	208 300,17		1 203 635,80	1 222 237,57			1 411 935,97	1 222 237,57	189 698,40	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4116	Redevables - contentieux	300,00		207 923,26	206 413,64			208 223,26	206 413,64	1 809,62	
411	Sous Total compte 411	208 600,17		1 411 559,06	1 428 651,21			1 620 159,23	1 428 651,21	191 508,02	
41	Sous Total compte 41	208 600,17		1 411 559,06	1 428 651,21			1 620 159,23	1 428 651,21	191 508,02	
421	Personnel - rémunérations dues		611 739,86	24 553 074,73	24 509 309,89			24 553 074,73	25 121 049,75		567 975,02
427	Personnel - oppositions			30 044,11	30 044,11			30 044,11	30 044,11		0,00
4282	Dettes provisionnées pour congé à payer		165 000,00	165 000,00				165 000,00	165 000,00		0,00
4286	Personnel - autres charges à payer		733 834,70	733 834,70	677 320,00			733 834,70	1 411 154,70		677 320,00
428	Sous Total compte 428		898 834,70	898 834,70	677 320,00			898 834,70	1 576 154,70		677 320,00
42	Sous Total compte 42		1 510 574,56	25 481 953,54	25 216 674,00			25 481 953,54	26 727 248,56		1 245 295,02
431	Sécurité sociale			4 922 325,90	4 922 325,90			4 922 325,90	4 922 325,90		0,00
437	Autres organismes sociaux			8 138 510,89	8 139 149,95			8 138 510,89	8 139 149,95		639,06
43	Sous Total compte 43			13 060 836,79	13 061 475,85			13 060 836,79	13 061 475,85		
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			49 301 857,51	48 452 785,51			49 301 857,51	48 452 785,51	849 072,00	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			178 372,84	143 967,84			178 372,84	143 967,84	34 405,00	
441	Sous Total compte 441			49 480 230,35	48 596 753,35			49 480 230,35	48 596 753,35	883 477,00	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			902 902,93	902 902,93			902 902,93	902 902,93		0,00
442	Sous Total compte 442			902 902,93	902 902,93			902 902,93	902 902,93		0,00
4452	Etat - TVA intra-communautaire due			3 138,00	3 138,00			3 138,00	3 138,00		0,00
445	Sous Total compte 445			3 138,00	3 138,00			3 138,00	3 138,00		0,00
447	Autres impôts taxes verseMENTS assimilés		524,52	65 199,32	66 729,81			65 199,32	67 254,33		2 055,01
4486	Etat - autres charges à payer		5 509,32	5 509,32				5 509,32	5 509,32		0,00
448	Sous Total compte 448		5 509,32	5 509,32				5 509,32	5 509,32		0,00
44	Sous Total compte 44		6 033,84	50 456 979,92	49 569 524,09			50 456 979,92	49 575 557,93	881 421,99	
4621	Créances cess immob - amiable	7 192,00		136 730,00	139 953,00			143 922,00	139 953,00	3 969,00	
462	Sous Total compte 462	7 192,00		136 730,00	139 953,00			143 922,00	139 953,00	3 969,00	
4632	Empt publics - intérêts à payer			437 211,43	437 211,43			437 211,43	437 211,43		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LOW

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
463	Sous Total compte 463			437 211,43	437 211,43			437 211,43	437 211,43		0,00
466	Excéd de versement			10 811,25	10 811,25			10 811,25	10 811,25		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		1 087,33	3 809 012,88	3 808 659,25			3 809 012,88	3 809 746,58		733,70
4671	Sous Total compte 4671		1 087,33	3 809 012,88	3 808 659,25			3 809 012,88	3 809 746,58		733,70
46721	Débiteurs divers - amiable	77 851,81		764 669,70	729 587,31			842 521,51	729 587,31	112 934,20	
46726	Débiteurs divers - contentieux	8 556,72		24 358,40	25 534,40			32 915,12	25 534,40	7 380,72	
4672	Sous Total compte 4672	86 408,53		789 028,10	755 121,71			875 436,63	755 121,71	120 314,92	
467	Sous Total compte 467	86 408,53	1 087,33	4 598 040,98	4 563 780,96			4 684 449,51	4 564 868,29	119 581,22	
4686	Divers - charges à payer		15 499,46	15 499,46	21 590,78			15 499,46	37 090,24		21 590,78
468	Sous Total compte 468		15 499,46	15 499,46	21 590,78			15 499,46	37 090,24		21 590,78
46	Sous Total compte 46	93 600,53	16 586,79	5 198 293,12	5 173 347,42			5 291 893,65	5 189 934,21	101 959,44	
4712	Virements réimputés		162,51	58 857,60	61 546,19			58 857,60	61 708,70		2 851,10
47133	Raet : fonds d'emprunt			7 598 100,00	7 598 100,00			7 598 100,00	7 598 100,00		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47138	Raet : autres		7 846,37	2 158 371,17	2 150 874,44			2 158 371,17	2 158 720,81		349,64
4713	Sous Total compte 4713		7 846,37	9 756 471,17	9 748 974,44			9 756 471,17	9 756 820,81		349,64
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			13 662,34	13 662,34			13 662,34	13 662,34		0,00
47141	Sous Total compte 47141			13 662,34	13 662,34			13 662,34	13 662,34		0,00
4714	Sous Total compte 4714			13 662,34	13 662,34			13 662,34	13 662,34		0,00
47171	Recettes Hors Héra relevé BDF -			15 055,10	15 055,10			15 055,10	15 055,10		0,00
4717	Sous Total compte 4717			15 055,10	15 055,10			15 055,10	15 055,10		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			870,08	870,08			870,08	870,08		0,00
471	Sous Total compte 471		8 008,88	9 844 916,29	9 840 108,15			9 844 916,29	9 848 117,03		3 200,74
47211	DACR - rembst annuités emprunts			141 552,49	141 552,49			141 552,49	141 552,49		0,00
47218	DACR - autres dépenses			27 546,59	27 546,59			27 546,59	27 546,59		0,00
4721	Sous Total compte 4721			169 099,08	169 099,08			169 099,08	169 099,08		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			256 129,89	251 000,74			256 129,89	251 000,74	5 129,15	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
472	Sous Total compte 472			425 228,97	420 099,82			425 228,97	420 099,82	5 129,15	
47	Sous Total compte 47		8 008,88	10 270 145,26	10 260 207,97			10 270 145,26	10 268 216,85	1 928,41	
496	Prov dépréciat cptes		3 994,00		3 994,00				7 988,00		7 988,00
49	débiteurs div										
	Sous Total compte 49		3 994,00		3 994,00				7 988,00		7 988,00
	Total classe 4	302 200,70	2 072 930,50	120 490 365,95	119 278 128,93			120 792 566,65	121 351 059,43	1 204 398,09	1 762 890,87
51172	Cheques impayés			230,00	230,00			230,00	230,00		0,00
51178	Autres valeurs impayées			100,00	100,00			100,00	100,00		0,00
5117	Sous Total compte 5117			330,00	330,00			330,00	330,00		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	74,00		454,00	528,00			528,00	528,00		0,00
511	Sous Total compte 511	74,00		784,00	858,00			858,00	858,00		0,00
515	Compte au trésor	8 694 545,76		55 823 557,74	57 248 655,76			64 518 103,50	57 248 655,76	7 269 447,74	
51	Sous Total compte 51	8 694 619,76		55 824 341,74	57 249 513,76			64 518 961,50	57 249 513,76	7 269 447,74	
580	Operations d'ordre budgétaires			10 071 649,07	10 071 649,07			10 071 649,07	10 071 649,07		0,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissements chèques par lecture opt			4 234,00	4 234,00			4 234,00	4 234,00		0,00
588	Autres virements internes			117,48	117,48			117,48	117,48		0,00
58	Sous Total compte 58			10 076 000,55	10 076 000,55			10 076 000,55	10 076 000,55		0,00
	Total classe 5	8 694 619,76		65 900 342,29	67 325 514,31			74 594 962,05	67 325 514,31	7 269 447,74	
60611	Eau et assainissement					48 068,42		48 068,42		48 068,42	
60612	Energie - électricité					999 870,41	89,78	999 870,41	89,78	999 780,63	
6061	Sous Total compte 6061					1 047 938,83	89,78	1 047 938,83	89,78	1 047 849,05	
60621	Combustibles					128 692,54		128 692,54		128 692,54	
60622	Carburants					906 782,30		906 782,30		906 782,30	
60623	Alimentation					278 772,47	32 288,87	278 772,47	32 288,87	246 483,60	
60628	Autres fournitures non stckées					21 634,47		21 634,47		21 634,47	
6062	Sous Total compte 6062					1 335 881,78	32 288,87	1 335 881,78	32 288,87	1 303 592,91	
60631	Fournitures d'entretien					19 156,51	1 340,06	19 156,51	1 340,06	17 816,45	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60632	Fournitures de petit équipement					342 205,16	20 176,47	342 205,16	20 176,47	322 028,69	
60636	Habillement et vêtements de travail					300 837,55	2 399,98	300 837,55	2 399,98	298 437,57	
6063	Sous Total compte 6063					662 199,22	23 916,51	662 199,22	23 916,51	638 282,71	
6064	Fournitures administratives					39 742,05	220,30	39 742,05	220,30	39 521,75	
60661	Médicaments					29 566,94	23,48	29 566,94	23,48	29 543,46	
60662	Vaccins et sérum					14 677,19		14 677,19		14 677,19	
60668	Autres produits pharmaceutiques					160 441,92	9 025,58	160 441,92	9 025,58	151 416,34	
6066	Sous Total compte 6066					204 686,05	9 049,06	204 686,05	9 049,06	195 636,99	
6067	Produits d'intervention					23 096,80		23 096,80		23 096,80	
606	Sous Total compte 606					3 313 544,73	65 564,52	3 313 544,73	65 564,52	3 247 980,21	
60	Sous Total compte 60					3 313 544,73	65 564,52	3 313 544,73	65 564,52	3 247 980,21	
611	Contrats de prestations de services					308 048,80	9 340,28	308 048,80	9 340,28	298 708,52	
6132	Locations immobilières					96 385,46		96 385,46		96 385,46	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières					43 898,84	178,80	43 898,84	178,80	43 720,04	
613	Sous Total compte 613					140 284,30	178,80	140 284,30	178,80	140 105,50	
61521	Terrains					76 570,51	21 871,00	76 570,51	21 871,00	54 699,51	
615221	Bâtiments publics					543 469,49	4 262,31	543 469,49	4 262,31	539 207,18	
61522	Sous Total compte 61522					543 469,49	4 262,31	543 469,49	4 262,31	539 207,18	
6152	Sous Total compte 6152					620 040,00	26 133,31	620 040,00	26 133,31	593 906,69	
61551	Mat roulant					511 545,36	13 738,21	511 545,36	13 738,21	497 807,15	
61558	Autres biens mobiliers					196 292,06	6 803,90	196 292,06	6 803,90	189 488,16	
6155	Sous Total compte 6155					707 837,42	20 542,11	707 837,42	20 542,11	687 295,31	
6156	Maintenance					792 990,11	30 476,50	792 990,11	30 476,50	762 513,61	
615	Sous Total compte 615					2 120 867,53	77 151,92	2 120 867,53	77 151,92	2 043 715,61	
6161	Multirisques					353 327,37		353 327,37		353 327,37	
6162	Assurance obligatoire dommage construc					12 778,80		12 778,80		12 778,80	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6168	Autres					44 678,45		44 678,45		44 678,45	
616	Sous Total compte 616					410 784,62		410 784,62		410 784,62	
617	Etudes et recherches					28 183,82		28 183,82		28 183,82	
61821	Doc gale techn abonnements					41 634,69	991,71	41 634,69	991,71	40 642,98	
6182	Sous Total compte 6182					41 634,69	991,71	41 634,69	991,71	40 642,98	
6184	Verst à des organismes de formation					451 382,17	73 683,49	451 382,17	73 683,49	377 698,68	
6188	Autres frais divers					5 348,87		5 348,87		5 348,87	
618	Sous Total compte 618					498 365,73	74 675,20	498 365,73	74 675,20	423 690,53	
61	Sous Total compte 61					3 506 534,80	161 346,20	3 506 534,80	161 346,20	3 345 188,60	
6226	Honoraires					29 850,71		29 850,71		29 850,71	
6227	Frais d'actes et de contentieux					6 005,96		6 005,96		6 005,96	
6228	Divers					3,32		3,32		3,32	
622	Sous Total compte 622					35 859,99		35 859,99		35 859,99	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Annonces et insertions					3 780,00		3 780,00		3 780,00	
6232	Fêtes et cérémonies				346,80	11 285,89	346,80	11 285,89	346,80	10 939,09	
6236	Catalogues - imprimés et publications				1 159,42	23 680,82	1 159,42	23 680,82	1 159,42	22 521,40	
623	Sous Total compte 623				1 506,22	38 746,71	1 506,22	38 746,71	1 506,22	37 240,49	
6241	Transports de biens				154,78	10 246,14	154,78	10 246,14	154,78	10 091,36	
624	Sous Total compte 624				154,78	10 246,14	154,78	10 246,14	154,78	10 091,36	
6251	Voyages déplacements et missions				15 849,10	179 685,65	15 849,10	179 685,65	15 849,10	163 836,55	
625	Sous Total compte 625				15 849,10	179 685,65	15 849,10	179 685,65	15 849,10	163 836,55	
6261	Frais d'affranchissement					21 891,81		21 891,81		21 891,81	
6262	Frais de télécommunication				2 033,11	225 475,25	2 033,11	225 475,25	2 033,11	223 442,14	
626	Sous Total compte 626				2 033,11	247 367,06	2 033,11	247 367,06	2 033,11	245 333,95	
627	Services bancaires et assimilés					2 380,00		2 380,00		2 380,00	
6281	Concours divers - cotisations					15 235,39		15 235,39		15 235,39	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6283	Frais de nettoyage des locaux					234 029,20	4 087,92	234 029,20	4 087,92	229 941,28	
62871	Rembst frais à collectivité rattachée					9 301,57	1 500,00	9 301,57	1 500,00	7 801,57	
6287	Sous Total compte 6287					9 301,57	1 500,00	9 301,57	1 500,00	7 801,57	
628	Sous Total compte 628					258 566,16	5 587,92	258 566,16	5 587,92	252 978,24	
62	Sous Total compte 62					772 851,71	25 131,13	772 851,71	25 131,13	747 720,58	
6331	Versement mobilité					219 034,80	16 758,34	219 034,80	16 758,34	202 276,46	
6332	Cotisations versées au FNAL					71 184,25	5 433,88	71 184,25	5 433,88	65 750,37	
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de ges					283 571,82	17 779,27	283 571,82	17 779,27	265 792,55	
633	Sous Total compte 633					573 790,87	39 971,49	573 790,87	39 971,49	533 819,38	
63513	Autres impôts locaux					29 612,75		29 612,75		29 612,75	
6351	Sous Total compte 6351					29 612,75		29 612,75		29 612,75	
6355	Taxes et impots sur les vehicules					16 339,76	4 009,32	16 339,76	4 009,32	12 330,44	
635	Sous Total compte 635					45 952,51	4 009,32	45 952,51	4 009,32	41 943,19	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					619 743,38	43 980,81	619 743,38	43 980,81	575 762,57	
64111	Rémunération principale					12 849 708,25	100 130,62	12 849 708,25	100 130,62	12 749 577,63	
64112	SF et IR					251 318,79	2 156,48	251 318,79	2 156,48	249 162,31	
64113	NBI					147 485,55	1 186,92	147 485,55	1 186,92	146 298,63	
64114	Personnel titulaire indemnité inflatio					10 700,00		10 700,00		10 700,00	
64118	Autres indemnités					8 286 774,00	64 000,36	8 286 774,00	64 000,36	8 222 773,64	
6411	Sous Total compte 6411					21 545 986,59	167 474,38	21 545 986,59	167 474,38	21 378 512,21	
64131	Rémunérations					367 788,58	4 194,09	367 788,58	4 194,09	363 594,49	
64134	Personnel non titulaire - Indemnité infl					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
6413	Sous Total compte 6413					368 988,58	4 194,09	368 988,58	4 194,09	364 794,49	
64141	Vacations versees aux sapeurs pompiers v					5 913 920,58	705 034,30	5 913 920,58	705 034,30	5 208 886,28	
64145	Vacations versees aux employeurs					10 732,34	1 200,00	10 732,34	1 200,00	9 532,34	
64146	Service de santé					182 943,02	14 000,00	182 943,02	14 000,00	168 943,02	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64148	Autres vacations					1 863 500,21	138 317,48	1 863 500,21	138 317,48	1 725 182,73	
6414	Sous Total compte 6414					7 971 096,15	858 551,78	7 971 096,15	858 551,78	7 112 544,37	
64171	Apprentis - rémunérations					56 360,67		56 360,67		56 360,67	
64172	Apprentis indemnité inflation					300,00		300,00		300,00	
6417	Sous Total compte 6417					56 660,67		56 660,67		56 660,67	
6419	Rembst sur rémunérations du persel						398 884,07		398 884,07		398 884,07
641	Sous Total compte 641					29 942 731,99	1 429 104,32	29 942 731,99	1 429 104,32	28 513 627,67	
6451	Cotisations à l'URSSAF					2 122 537,04		2 122 537,04		2 122 537,04	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					4 863 797,07		4 863 797,07		4 863 797,07	
6454	Cotisations aux ASSEDIC					17 079,55	1 200,96	17 079,55	1 200,96	15 878,59	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					199 411,20		199 411,20		199 411,20	
645	Sous Total compte 645					7 202 824,86	1 200,96	7 202 824,86	1 200,96	7 201 623,90	
646	Allocation de vétéranee					826 751,29	15 317,50	826 751,29	15 317,50	811 433,79	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6473	Alloc chômage					2 778,36		2 778,36		2 778,36	
6474	Verst aux oeuvres sociales					619 995,00		619 995,00		619 995,00	
647	Sous Total compte 647					622 773,36		622 773,36		622 773,36	
64	Sous Total compte 64					38 595 081,50	1 445 622,78	38 595 081,50	1 445 622,78	37 149 458,72	
6512	Droits d'utilisation Informatique en n					21 600,00		21 600,00		21 600,00	
651	Sous Total compte 651					21 600,00		21 600,00		21 600,00	
6531	Indemnités					32 197,57	235,70	32 197,57	235,70	31 961,87	
653	Sous Total compte 653					32 197,57	235,70	32 197,57	235,70	31 961,87	
6558	Autres contributions obligatoires					108 477,00		108 477,00		108 477,00	
655	Sous Total compte 655					108 477,00		108 477,00		108 477,00	
6574	subv de fonctionnement aux associ					73 500,00		73 500,00		73 500,00	
657	Sous Total compte 657					73 500,00		73 500,00		73 500,00	
658	Charges diverses gest courante					24 730,61		24 730,61		24 730,61	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65	Sous Total compte 65					260 505,18	235,70	260 505,18	235,70	260 269,48	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					454 705,14		454 705,14		454 705,14	
66112	Intérêts - rattachement des icne					40 000,00	40 434,70	40 000,00	40 434,70		434,70
6611	Sous Total compte 6611					494 705,14	40 434,70	494 705,14	40 434,70	454 270,44	
661	Sous Total compte 661					494 705,14	40 434,70	494 705,14	40 434,70	454 270,44	
66	Sous Total compte 66					494 705,14	40 434,70	494 705,14	40 434,70	454 270,44	
6712	Amendes fiscales et pénales					173,00		173,00		173,00	
671	Sous Total compte 671					173,00		173,00		173,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations					93 079,93		93 079,93		93 079,93	
6761	Differences sur realisations (positives)					133 625,00		133 625,00		133 625,00	
676	Sous Total compte 676					133 625,00		133 625,00		133 625,00	
67	Sous Total compte 67					226 877,93		226 877,93		226 877,93	
6811	DA - immob incorp et corpo					6 337 493,40	8 461,81	6 337 493,40	8 461,81	6 329 031,59	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6817	DP - dépréciat actifs circulants					3 994,00		3 994,00		3 994,00	
681	Sous Total compte 681			6 341 487,40	8 461,81	6 341 487,40	8 461,81	6 341 487,40	8 461,81	6 333 025,59	
68	Sous Total compte 68			6 341 487,40	8 461,81	6 341 487,40	8 461,81	6 341 487,40	8 461,81	6 333 025,59	
	Total classe 6			54 131 331,77	1 790 777,65	54 131 331,77	1 790 777,65	54 131 331,77	1 790 777,65	52 739 872,89	399 318,77
7061	Interv soumises à facturation 11424-42						1 114 398,41		1 114 398,41		1 114 398,41
7068	Prest serv autres prestat service						7 513,87		7 513,87		7 513,87
706	Sous Total compte 706				1 121 912,28		1 121 912,28		1 121 912,28		1 121 912,28
70878	Par des tiers				6 967,77		6 967,77		6 967,77		6 967,77
7087	Sous Total compte 7087				6 967,77		6 967,77		6 967,77		6 967,77
7088	Autres produits d'activites annexes				33,21		33,21		33,21		33,21
708	Sous Total compte 708				7 000,98		7 000,98		7 000,98		7 000,98
70	Sous Total compte 70				1 128 913,26		1 128 913,26		1 128 913,26		1 128 913,26
744	FCIVA				78 150,62		78 150,62		78 150,62		

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7473	Dépt					27 187 172,00	27 187 172,00			27 187 172,00	
7474	Cnes					2 637 297,28	2 637 297,28	1 722,66			2 635 574,62
7475	Groupements de collectivités et col à sp					18 895 993,54	18 895 993,54			18 895 993,54	
7478	Autres organismes					7 056,05	7 056,05				7 056,05
747	Sous Total compte 747					48 727 518,87	48 727 518,87	1 722,66			48 725 796,21
74	Sous Total compte 74					48 805 669,49	48 805 669,49	1 722,66			48 803 946,83
758	Produits divers de gestion courante					100 276,03	100 276,03				100 276,03
75	Sous Total compte 75					100 276,03	100 276,03				100 276,03
7713	Libéralités reçues					100,00	100,00				100,00
771	Sous Total compte 771					100,00	100,00				100,00
774	Subv exceptionnelles					153 549,00	153 549,00				153 549,00
775	Produits des cessions d'immobilisations					136 730,00	136 730,00				136 730,00
7761	Differences sur realisations (negatives)					89 974,93	89 974,93				

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7768	Neutralisation des amortissements						1 760 470,15		1 760 470,15		1 760 470,15
776	Sous Total compte 776				1 850 445,08		1 850 445,08		1 850 445,08		1 850 445,08
777	Quote-part des subv d'investisSEM				533 760,52		533 760,52		533 760,52		533 760,52
7788	Produits exceptionnels divers				120 291,16		120 291,16		120 291,16		120 291,16
778	Sous Total compte 778				120 291,16		120 291,16		120 291,16		120 291,16
77	Sous Total compte 77				2 794 875,76		2 794 875,76		2 794 875,76		2 794 875,76
	Total classe 7			1 722,66	52 829 734,54	1 722,66	52 829 734,54				52 828 011,88
	Total général	205 718 044,96	205 718 044,96	190 015 153,93	189 211 341,49	68 121 257,49	68 925 069,93	463 854 456,38	463 854 456,38	266 053 260,78	266 053 260,78

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT		CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé		Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	
Nature des valeurs inactives								
861	Portefeuille							
NEANT								
Sous Total compte 861								
862	Correspondant							
NEANT								
Sous Total compte 862								
863	Prise en charge titre et valeur							
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Page des signatures

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le

A , le

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



677

Annexe 6

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



BORDEREAU D'ENVOI à l'usage des
collectivités qui **n'ont pas signé de convention de télé-transmission via "Actes"**
Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires

(Bordereau à envoyer ou déposer, **un par budget**, en **deux** exemplaires, dont un exemplaire sera retourné à la collectivité dès réception)

Collectivité :

- Nom (et n° INSEE) : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DUDOUBS
- Adresse : 10, chemin de la clairière - 25042 BESANCON CEDEX
- Tel : 03 81 85 36 00 [Courriel : jerome.fitze@sdis25.fr](mailto:jerome.fitze@sdis25.fr)

Document budgétaire concerné (cocher) :☒ Budget principal☐ Budget CCAS/CIAS☐ Budget annexe (*préciser quel budget*) :

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre en préfecture ou sous-préfecture	BUDGET PRIMITIF (BP transmis au plus tard 15 jours après le délai fixé pour son adoption - art L 1612-8 du code général des collectivités territoriales)
☒	1	• La maquette du budget primitif (joindre les annexes obligatoires, listées page 13)
☒	2	• La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le budget primitif
et si le budget est voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1		
☒	2	• La délibération de reprise anticipée du résultat + l'attestation de reprise des résultats visée du comptable
☒	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
☒	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion
ou si le budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1		
☐	2	• La délibération d'affectation du résultat
☐	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
☐	1	• Les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes" du compte de gestion

Rappel : La maquette budgétaire du BP est transmise en **un seul exemplaire** et les délibérations en **deux exemplaires**.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéliard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, <i>rayez les mentions inutiles</i>), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du budget primitif en préfecture (ou sous-préfecture)
<u>Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité</u>	<u>Cachet d'arrivée</u>



REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

M 61

BUDGET PRIMITIF Exercice 2023

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	16
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	17
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	18
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	37
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	38
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	39
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	40
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	41
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	42
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	43
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	44
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	46

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	52
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
A2 - Méthodes utilisées	56
A3 - Etat des provisions	57
A4 - Etat des charges transférées	58
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	59

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	60
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B3 - Etat des contrats de PPP	62
B4 - Etat des engagements donnés	63
B5 - Etat des engagements reçus	64
B6 - Situation des autorisations de programme	65
B7 - Situation des autorisations d'engagement	66

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	73

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	74
--------------------------	----

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	66 709 356,12	67 513 168,56	5 867 142,52	6 670 954,96
Investissement	13 969 917,93	14 286 272,61	(1) - 528 368,59	- 212 013,91
Fonctionnement	52 739 438,19	53 226 895,95	(3) 6 395 511,11	6 882 968,87

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		522 027.10
20	Immobilisations incorporelles	205 159.34
2031	Frais d'études	6558.00
2051	Concessions & droit simil, brevets, licences	198 601.34
20412	Subventions d'équipement versées	2 603.99
21	Immobilisations corporelles	276 446.87
21561	Mat. d'incendie & de secours	20 514.30
21568	Aut. Mat. d'incendie & de secours	97 078.44
21578	Aut. Mat. et outillage technique	12 836.30
2182	Matériel de transport	13 219.20
2183	Matériel informatique	132 005.39
2184	Mobilier	358.03
2188	Autres immobilisations	436.21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	37 816.90
231312	Centres d'incendie & de secours	37 816.90
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(II) 297 936.55
011	Charges à caractère général	297 936.55
60623	Alimentation	4 143.03
60632	Fourniture petit équipement	16 207.83
60636	Habill. Vêtements de travail	58 306.60
60668	Aut. Produits pharmaceutiques	1 772.71
611	Contrat prestations de services	51 678.38
6135	Locations mobilières	178.80
615221	Entretien bâtiments publics	17 682.98
61551	Entretien matériel roulant	254.83
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 018.34
6156	Maintenance	42 207.81
617	Etudes et recherches	3 780.00
61821	Abonnements	276.00
6184	Versement à des org. de formation	16 179.00
6232	Fêtes et cérémonies	6 844.80
6236	Catalogues et imprimés	41 868.00
6241	Transport de biens	245.55
6251	Voyages et déplacements	7 300.69
6262	Frais de télécommunication	4 818.00
6355	Taxes & impôts sur les véhicules	7 173.20
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par la conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT				B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DU BUDGET	I + II 819 963.65	III + IV 0,00	- 819 963.65	5 850 991.31
Investissement	I 522 027.10	III 0,00	- 522 027.10	- 734 041.01
Fonctionnement	II 297 936.55	IV 0,00	- 297 936.55	6 585 032.32

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	17 186 007,00	17 920 048,10
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	522 027.10	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 212 014,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		17 920 048.10	17 920 048,10

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	57 858 726,00	54 586 457,00
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	297 936.55	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 882 969,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		58 156 662.55	59 469 426,00

TOTAL DU BUDGET (5)		76 076 710.65	77 389 474,10
---------------------	--	---------------	---------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	14 907 336,00	2 278 671,00	17 186 007,00	10 433 033,10	7 487 015,00	17 920 048,10
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	50 371 711,00	7 487 015,00	57 858 726,00	52 307 786,00	2 278 671,00	54 586 457,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	65 279 047,00	9 765 686,00	75 044 733,00	62 740 819,10	9 765 686,00	72 506 505,10

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	8 961 418,55	
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 614 319,00	
65	Autres charges de gestion courante	295 910,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		600 000,00
74	Contributions et participations		50 810 952,00
75	Autres produits de gestion courante		51 834,00
013	Atténuations de charges		300 000,00
Total gestion des services		49 871 647,55	51 762 786,00
66	Charges financières	635 000,00	
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	5 000,00	
022	Dépenses imprévues	150 000,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		545 000,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 50 669 647,55	II 52 307 786,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : **1 638 138,45**
 (Recettes réelles – Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	6 487 015,00	2 278 671,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 7 487 015,00	IV 2 278 671,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : **5 208 344,00**

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) **V 0,00** **VI 4 882 969,00**

TOTAL DE LA SECTION **I+III+V 58 156 662,55** **II+IV+VI 59 469 426,00**

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 900 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	815 775,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000,00	6 637 258,10
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 590 459,34	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	33 103,99	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 4 470 368,87	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 6 833 430,90	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		80 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 15 429 363,10	II 8 433 033,10

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 6 996 330,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	2 278 671,00	6 487 015,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 000 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 2 278 671,00	IV 7 487 015,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 5 208 344,00
Soide des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 212 014,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 2 000 000,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 17 920 048,10	II + IV + VI + VII 17 920 048,10
----------------------------	----------------------------------	---

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE-DEPENSES

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 961 418,55		8 961 418,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 614 319,00		40 614 319,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	295 910,00		295 910,00
66	Charges financières	635 000,00	0,00	635 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	6 487 015,00	6 492 015,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses de fonctionnement –Total		50 669 647,55	7 487 015,00	58 156 662,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	58 156 662,55
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	518 200,00	518 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	11 929 363,10		8 356 333,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	590 459,34	0,00	385 300,00
204	Subventions d'équipement versées	33 103,99	0,00	30 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 470 368,87	0,00	1 824 483,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	6 833 430,90	0,00	808 720,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000 000	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 760 471,00	1 760 471,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		15 429 363,10	2 278 671,00	17 708 034,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	212 014,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 920 048,10
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE-RECETTES****BZ****1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	300 000,00		300 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	600 000,00		600 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	50 810 952,00		50 810 952,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	0,00	51 834,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	545 000,00	2 278 671,00	2 823 671,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		52 307 786,00	2 278 671,00	54 586 457,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 4 882 969,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 59 469 426,00

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	900 000,00
13	Subventions d'investissement	815 775,00	0,00	815 775,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 637 258,10	0,00	6 637 258,10
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 487 015,00	6 487 015,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 000 000,00	1 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 433 033,00	7 487 015,00	15 920 048,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6) 0,00

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6) 2 000 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 920 048,10

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 711 402,00	0,00	8 961 418,55	8 961 418,55	8 961 418,55
	- Avec AE / CP	23 100,00	0,00	21 900,00	21 900,00	21 900,00
	- Hors AE / CP	7 688 302,00	0,00	8 939 518,55	8 939 518,55	8 939 518,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 159 485,00	0,00	40 614 319,00	40 614 319,00	40 614 319,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	296 992,00	0,00	295 910,00	295 910,00	295 910,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	296 992,00	0,00	295 910,00	295 910,00	295 910,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	635 000,00	635 000,00	635 000,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	6 337 499,00		6 487 015,00	6 487 015,00	6 487 015,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		55 424 378,00	0,00	58 156 662,55	58 156 662,55	58 156 662,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**58 156 662,55****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	430 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Contributions et participations	48 775 646,00	0,00	50 810 952,00	50 810 952,00	50 810 952,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	0,00	51 834,00	51 834,00	51 834,00
013	Atténuations de charges	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	355 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	2 294 233,00		2 278 671,00	2 278 671,00	2 278 671,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		52 206 713,00	0,00	54 586 457,00	54 586 457,00	54 586 457,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)**4 882 969,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**59 469 426,00**

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES**

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	7 711 402,00	8 663 482,00	8 663 482,00
60611	Eau et assainissement	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	901 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
60621	Combustibles	56 000,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	720 000,00	935 000,00	935 000,00
60623	Alimentation	268 144,00	271 913,00	271 913,00
60628	Autres fournitures non stockées	21 500,00	28 000,00	28 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 150,00	20 150,00	20 150,00
60632	Fournitures de petit équipement	346 768,00	344 885,00	344 885,00
60636	Habillement et vêtements de travail	337 837,00	345 200,00	345 200,00
6064	Fournitures administratives	43 086,00	43 464,00	43 464,00
60661	Médicaments	26 000,00	31 000,00	31 000,00
60662	Vaccins et sérums	9 500,00	18 000,00	18 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	207 000,00	198 000,00	198 000,00
6067	Produits d'intervention	7 050,00	30 050,00	30 050,00
611	Contrats de prestations de services	272 604,00	340 448,00	340 448,00
6132	Locations immobilières	91 400,00	92 400,00	92 400,00
6135	Locations mobilières	50 450,00	54 750,00	54 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	50,00	50,00	50,00
61521	Entretien terrains	68 800,00	52 000,00	52 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	811 085,00	749 380,00	749 380,00
61551	Entretien matériel roulant	440 000,00	494 000,00	494 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	215 788,00	230 915,00	230 915,00
6156	Maintenance	801 335,00	897 410,00	897 410,00
6161	Multirisques	370 000,00	380 000,00	380 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	29 300,00	21 900,00	21 900,00
6168	Autres primes d'assurance	44 000,00	47 000,00	47 000,00
617	Etudes et recherches	40 500,00	28 300,00	28 300,00
61821	Abonnements	44 030,00	43 000,00	43 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	438 867,00	392 370,00	392 370,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6226	Honoraires	40 000,00	41 500,00	41 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 460,00	16 110,00	16 110,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	62 740,00	66 390,00	66 390,00
6241	Transports de biens	11 350,00	9 250,00	9 250,00
6247	Transports collectifs du personnel	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	218 278,00	178 417,00	178 417,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	19 000,00	19 000,00
6262	Frais de télécommunications	225 900,00	245 000,00	245 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	230 500,00	221 000,00	221 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	42 000,00	42 000,00	42 000,00
63513	Autres impôts locaux	30 100,00	31 900,00	31 900,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 330,00	15 330,00	15 330,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 159 485,00	40 614 319,00	40 614 319,00
6331	Versement mobilité	205 000,00	210 000,00	210 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	260 000,00	273 000,00	273 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	12 666 790,00	13 469 535,00	13 469 535,00
64112	SFT, indemnité résidence	290 000,00	265 000,00	265 000,00
64113	NBI	150 000,00	155 000,00	155 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	8 200 000,00	8 450 000,00	8 450 000,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	275 000,00	350 000,00	350 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	5 170 900,00	5 924 300,00	5 924 300,00
64145	Vacations versées aux employeurs	4 600,00	10 000,00	10 000,00
64146	Service de santé	191 200,00	194 300,00	194 300,00
64148	Autres vacances	1 967 000,00	2 103 600,00	2 103 600,00
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	90 000,00	90 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	75 000,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00	0,00

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

SLO

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Prévisions du	Vote du conseil
			ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 100 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 800 000,00	4 950 000,00	4 950 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	185 000,00	185 000,00	185 000,00
646	Allocations de vétérance	859 000,00	1 035 000,00	1 035 000,00
6473	Allocations de chômage	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	619 995,00	659 584,00	659 584,00
65	Autres charges de gestion courante	296 992,00	295 910,00	295 910,00
6512	Droits d'utilisat ^o informatique en nuage	66 310,00	41 310,00	41 310,00
6531	Indemnités	30 000,00	32 000,00	32 000,00
6532	Frais de mission	500,00	200,00	200,00
6558	Autres contributions obligatoires	108 682,00	109 000,00	109 000,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	73 500,00	96 400,00	96 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	18 000,00	17 000,00	17 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		46 167 879,00	49 573 711,00	49 573 711,00
66	Charges financières (B)	500 000,00	635 000,00	635 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	460 000,00	590 000,00	590 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	40 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (C)	14 000,00	8 000,00	8 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6815	Dot. prov. pour risques et ch. de fonct.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	400 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		47 086 879,00	50 371 711,00	50 371 711,00
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	6 337 499,00	6 487 015,00	6 487 015,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	6 337 499,00	6 487 015,00	6 487 015,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		8 337 499,00	7 487 015,00	7 487 015,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 424 378,00	57 858 726,00	57 858 726,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

58 156 662,55

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	45 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	430 000,00	600 000,00	600 000,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	430 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	0,00	0,00
74	Contributions et participations	48 775 646,00	50 810 952,00	50 810 952,00
744	FCTVA	50 000,00	80 000,00	80 000,00
7473	Participation départements	27 187 172,00	28 546 531,00	28 546 531,00
7474	Participation communes	3 217 586,00	3 314 114,00	3 314 114,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	18 313 983,00	18 863 402,00	18 863 402,00
7478	Participation autres organismes	6 905,00	6 905,00	6 905,00
75	Autres produits de gestion courante	51 834,00	51 834,00	51 834,00
758	Produits divers de gestion courante	51 834,00	51 834,00	51 834,00
013	Atténuations de charges	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		49 557 480,00	51 762 786,00	51 762 786,00
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	355 000,00	545 000,00	545 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100 000,00	100 000,00
7788	Autres produits exceptionnels	350 000,00	440 000,00	440 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		49 912 480,00	52 307 786,00	52 307 786,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 294 233,00	2 278 671,00	2 278 671,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	1 760 471,00	1 760 471,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	533 762,00	518 200,00	518 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 294 233,00	2 278 671,00	2 278 671,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 206 713,00	54 586 457,00	54 586 457,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)

4 882 969,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

59 469 426,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	9 547 479,00	0,00	11 894 259,11	11 894 259,11	11 894 259,11
- Non individualisées en programmes d'équipement	2 794 427,00	0,00	3 537 926,11	3 537 926,11	3 537 926,11
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	2 794 427,00	0,00	3 537 926,11	3 537 926,11	3 537 926,11
- Individualisées en programmes d'équipement	6 753 052,00	0,00	8 356 333,00	8 356 333,00	8 356 333,00
- Avec AP / CP	6 753 052,00	0,00	8 356 333,00	8 356 333,00	8 356 333,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	33 103,99	33 103,99	33 103,99
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	33 103,99	33 103,99	33 103,99
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	3 503 580,00	0,00	3 502 000,00	3 502 000,00	3 502 000,00
040 Opérations d'ordre entre sections	2 294 233,00		2 278 671,00	2 278 671,00	2 278 671,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	15 345 292,00	0,00	17 708 034,10	17 708 034,10	17 708 034,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

212 014,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 920 048,10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	5 534 540,44	0,00	6 903 033,10	6 903 033,10	6 903 033,10
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 530 000,00	0,00	1 530 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00
Opérations d'ordre entre sections	8 337 499,00		7 487 015,00	7 487 015,00	7 487 015,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	15 402 039,44	0,00	15 920 048,10	15 920 048,10	15 920 048,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)

2 000 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

17 920 048,10

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		2 794 427,00	0,00	3 049 003,00	3 049 003,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	319 970,00	0,00	415 800,00	415 800,00
2031	Frais d'études	68 200,00	0,00	107 300,00	107 300,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	251 770,00	0,00	308 500,00	308 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 995 657,00	0,00	1 824 483,00	1 824 483,00
2115	Terrains bâtis	13 400,00	0,00	4 500,00	4 500,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	108 500,00	0,00	167 500,00	167 500,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	1 165 599,00	0,00	1 080 771,00	1 080 771,00
21578	Autre matériel et outillage technique	136 182,00	0,00	133 967,00	133 967,00
2182	Matériel de transport	25 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
2183	Matériel informatique	456 776,00	0,00	322 250,00	322 250,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	59 500,00	0,00	47 635,00	47 635,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 200,00	0,00	49 360,00	49 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	478 800,00	0,00	808 720,00	808 720,00
231312	Centres d'incendie et de secours	478 800,00	0,00	808 720,00	808 720,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		0,00	0,00	8 356 333,00	8 356 333,00
200301	Plan de construction 2003-2024	0,00	0,00	3 953 045,00	3 953 045,00
2010001	Véhicules	0,00	0,00	4 403 288,00	4 403 288,00
2020001	Modernisation du parc DSA	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000002

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	9 000,00	b 9 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-9 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000014

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-17 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT****CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301****LIBELLE : Plan de construction 2003-2024****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000037****DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000040

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000041

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000042

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	750 000,00	b 750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	640 000,00	640 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-750 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000043

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000045

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	690 800,00	b 690 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	16 200,00	16 200,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	13 600,00	13 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	661 000,00	661 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	620 000,00	620 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-690 800,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000046

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)

0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000047

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	39 000,00	b 39 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-39 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000049

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	102 473,00	b 102 473,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	102 473,00	102 473,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	84 155,00	84 155,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	18 318,00	18 318,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-102 473,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000050

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	110 772,00	b 110 772,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	110 772,00	110 772,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	9 772,00	9 772,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-110 772,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000051

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	688 000,00	b 688 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	674 000,00	674 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	623 000,00	623 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-688 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000052

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	240 000,00	b 240 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-240 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000053

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	42 000,00	b 42 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-42 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000054

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	1 045 000,00	b 1 045 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	18 200,00	18 200,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	20 800,00	20 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 006 000,00	1 006 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	944 000,00	944 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**-1 045 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000055

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	219 000,00	b 219 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	213 000,00	213 000,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-219 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2010001

LIBELLE : Véhicules

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000034

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	4 403 288,00	b 4 403 288,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 280 639,00	2 280 639,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	2 065 810,00	2 065 810,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	214 829,00	214 829,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	2 122 649,00	2 122 649,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	2 122 649,00	2 122 649,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)

-4 403 288,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Seuls 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEME****CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2020001****LIBELLE : Modernisation du parc DSA****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 000048****DEPENSES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)**0,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT**

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : Plan de construction 2003-2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER**

BZ

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	33 103,99	33 103,99
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	0,00	0,00	33103,99	33 103,99

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES****DEPENSES FINANCIERES**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 503 580,00	0,00	3 502 000,00	3 502 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 501 580,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1641	Emprunts en euros	3 501 580,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	5 534 540,44	0,00	6 903 033,10	6 903 033,10
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	226 603,00	0,00	265 775,00	265 775,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	166 517,00	0,00	166 517,00	166 517,00
1314	Subv. transf. communes	60 086,00	0,00	99 258,00	99 258,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	5 307 937,44	0,00	6 637 258,10	6 637 258,10
1641	Emprunts en euros	5 307 937,44	0,00	6 637 258,10	6 637 258,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES

B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		2 530 000,00	0,00	3 530 000,00	3 530 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 900 000,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00
10222	FCTVA	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
1383	Subv non transf départements	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS****RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS****BT**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	2 294 233,00	2 278 671,00	2 278 671,00
13911	Sub. transf. cpté rés. Etat, étab. nat.	32 160,00	32 160,00	32 160,00
13914	Sub. transf. cpté résult. communes	455 132,00	455 132,00	455 132,00
13918	Autres sub. transf. équipement	1 633,00	1 633,00	1 633,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	44 837,00	29 275,00	29 275,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	1 760 471,00	1 760 471,00	1 760 471,00
	RECETTES (2)	8 337 499,00	7 487 015,00	7 487 015,00
040	Opérations d'ordre entre sections	6 337 499,00	6 487 015,00	6 487 015,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	912,00	912,00	912,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	902,00	5 683,00	5 683,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	278 181,00	293 715,00	293 715,00
281312	Centres d'incendie et secours constr.	2 081 997,00	2 081 998,00	2 081 998,00
281318	Autres bâtiments publics	49 826,00	4 154,00	4 154,00
28132	Bâtiments privés constr.	103 600,00	103 600,00	103 600,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 030 195,00	2 072 827,00	2 072 827,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	828 257,00	917 139,00	917 139,00
281578	Autre matériel et outillage technique	143 842,00	144 159,00	144 159,00
28182	Matériel de transport	341 092,00	376 910,00	376 910,00
28183	Matériel informatique	286 335,00	316 108,00	316 108,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	158 367,00	133 115,00	133 115,00
28188	Autres immobilisations corporelles	33 993,00	36 695,00	36 695,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

SDIS 25 - SDIS 25 - M61 - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES****B8**

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
231735	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****B9.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 018 200,00	I 4 018 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 500 000,00	3 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		518 200,00	518 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	518 200,00	518 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 018 200,00	0,00	212 014,00	4 230 214,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****B9.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 017 015,00	III 9 017 015,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 450 000,00	1 450 000,00
10222	FCTVA	900 000,00	900 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	550 000,00	550 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		7 567 015,00	7 567 015,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	912,00	912,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	5 683,00	5 683,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	293 715,00	293 715,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 081 998,00	2 081 998,00
281318	Autres bâtiments publics	4 154,00	4 154,00
28132	Bâtiments privés constr.	103 600,00	103 600,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 072 827,00	2 072 827,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	917 139,00	917 139,00
281578	Autre matériel et outillage technique	144 159,00	144 159,00
28182	Matériel de transport	376 910,00	376 910,00
28183	Matériel informatique	316 108,00	316 108,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	133 115,00	133 115,00
28188	Autres immobilisations corporelles	36 695,00	36 695,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	80 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 017 015,00	0,00	0,00	2 000 000,00	11 017 015,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 230 214,00
Ressources propres disponibles	IV 11 017 015,00
Solde	V = IV – II (5) 6 786 801,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	IV
	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB800071 G du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Page 47

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S2LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					58 883 333,25									
1641 Emprunts en euros (total)					58 883 333,25									
08742048 (08742048)	Banque Populaire	20/12/2016	27/12/2016	05/02/2017	1 600 000,00	F	FIXE	0,950	0,954	EURO	T	C	O	A-1
18192 (18192)	Société générale	24/12/2009	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,450	0,498	EURO	T	C	N	A-1
87 08200 (8708200)	Caisse d'Epargne	20/09/2010	16/12/2010	25/03/2011	3 600 000,00	F	FIXE	2,950	2,996	EURO	T	P	O	A-1
8731745 (8731745)	Caisse d'Epargne	16/11/2010	23/12/2010	25/01/2011	3 000 000,00	F	FIXE	3,350	3,402	EURO	M	C	O	A-1
88 41085 (8941085)	Caisse d'Epargne	22/11/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F	FIXE	4,790	4,905	EURO	T	C	O	A-1
9002070 (9002070)	Caisse d'Epargne	09/03/2012	13/06/2012	25/07/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,850	4,998	EURO	M	C	O	A-1
C711751 (ex 08868601 BFFC) (C711751)	Crédit Foncier	24/12/2020	07/01/2021	07/04/2021	4 100 000,00	F	FIXE	0,260	0,260	EURO	T	C	O	A-1
4MCONVCA (CO2392#002)	Crédit Agricole	17/12/2010	16/05/2011	31/08/2011	4 000 000,00	V	TAG03M	1,807	1,317	EURO	T	C	O	A-1
Contrat 5862019 (EMPRUNT2019)	Caisse d'Epargne	13/12/2019	31/12/2019	25/05/2020	500 000,00	F	FIXE	0,510	0,526	EURO	T	C	O	A-1
MIN262151EUR0278782/001 (MIN262151-001)	DEXIA Crédit Local	25/03/2009	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	2,990	3,023	EURO	T	C	O	A-1
MIN262151 (MIN262151-002)	DEXIA Crédit Local	04/09/2018	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	F	FIXE	3,810	3,861	EURO	T	C	O	A-1
MIN262151EUR0278782/003 (MIN262151-003)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	31/09/2012	01/10/2012	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,306	0,083	EURO	M	C	O	A-1
MIN516138EUR (MIN516138)	La Banque Postale	22/12/2015	03/02/2017	01/08/2017	1 550 000,00	F	FIXE	1,770	1,797	EURO	T	C	O	A-1
MIN267532EUR0285604/001 (MIR267532)	DEXIA Crédit Local	15/02/2009	01/09/2010	01/12/2010	2 100 000,00	F	FIXE	3,290	3,380	EURO	T	C	O	A-1
MIS276590EUR (MIS276590)	DEXIA Crédit Local	18/11/2018	15/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,037	2,535	EURO	M	C	O	A-1
MON262147EUR (MON262147)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	15/09/2008	01/12/2008	3 000 000,00	F	FIXE	4,780	4,939	EURO	T	C	O	A-1

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20

Page 48



Nature
(Pour chaque ligne, indiquer le
numéro de contrat)

[illegible]

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					58 883 333,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC081016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

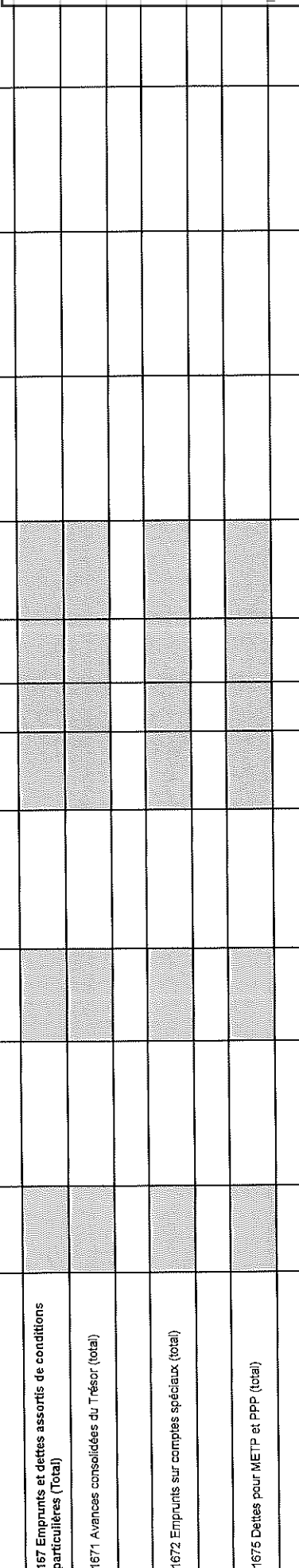


ID 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				32 166 186,17					3 497 925,47	591 485,15	74 959,43
1641 Emprunts en euros (total)				32 166 186,17					3 497 925,47	591 485,15	74 959,43
08742048 (08742048)	N		A-1	959 999,92	8,85	F	FIXE	0,950	106 666,68	8 740,00	1 255,65
18192 (18192)	N		A-1	700 000,00	7,00	F	FIXE	3,180	100 000,00	21 352,38	53,00
87 08200 (8708200)	N		A-1	1 251 105,78	4,99	F	FIXE	2,950	235 732,52	34 315,80	576,03
8731745 (8731745)	N		A-1	1 200 000,00	7,99	F	FIXE	3,350	150 000,00	37 896,88	661,90
89 41085 (8941085)	N		A-1	231 250,00	9,15	F	FIXE	4,790	25 000,00	10 627,82	993,31
9002070 (9002070)	N		A-1	600 000,14	4,49	F	FIXE	4,850	133 333,32	26 136,12	425,90
C711751 (ex 08868601 BPFC) (C711751)	N		A-1	3 621 666,68	13,02	F	FIXE	0,260	273 333,32	9 149,83	2 034,48
4MCONVCA (CO2352#002)	N		A-1	1 700 000,00	8,42	V	EURBOR 03M + 0,860	2,653	200 000,00	48 215,00	4 029,33
Contrat 5862019 (EMPRUNT2019)	N		A-1	408 333,37	12,15	F	FIXE	0,510	33 333,32	2 018,76	1 332,36
MIN262151EUR0278782001 (MIN262151-001)	N		A-1	975 000,00	6,34	V	EURBOR 03M + 0,190	1,831	150 000,00	21 835,23	3 423,53
MIN262151 (MIN262151-002)	N		A-1	975 000,00	6,34	F	FIXE	3,810	150 000,00	35 004,38	52 282,28
MIN262151EUR0278782003 (MIN262151-003)	N		A-1	1 452 500,00	9,67	V	EURBOR 01M + 0,190	1,687	150 000,00	30 013,76	2 420,20
MIN515138EUR (MIN515138)	N		A-1	956 833,41	9,17	F	FIXE	1,770	103 333,32	16 232,38	1 137,07
MIN267532EUR0285604001 (MIR267532)	N		A-1	746 032,68	6,67	F	FIXE	3,290	110 526,32	23 499,68	1 848,48
MIS276590EUR (MIS276590)	N		A-1	544 444,59	4,00	V	EURBOR 01M + 2,260	3,757	133 333,32	25 601,36	2 420,20

[illegible][illegible]

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		32 166 186,17					3 497 925,47	591 485,15	0,00	74 959,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					0,00									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00

Page 52

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 9) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
		% de l'encours	24				
		Montant en euros	100,00 %				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Montant en euros	32 166 186,17				
		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(C) Option d'échange (swaption)		Montant en euros					
		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Montant en euros					
		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Montant en euros					
		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(F) Autres types de structures		Montant en euros					
		Nombre de produits					
		% de l'encours					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
A1.5		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture
								Après opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



IV

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du CASDIS du 18 décembre 2014
Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Matériel de sport et matériel de formation médico secourisme	5	
Linéaire	Mobilier (bureau, vestiaire, armoire, etc...)	10	
Linéaire	Itérerie, chaise, établi	5	
Linéaire	Appareil de chauffage	10	
Linéaire	Matériel électroménager (gros matériel)	5	
Linéaire	Matériel électroménager (petit matériel)	2	
Linéaire	Bâtimens	25	
Linéaire	Véhicules légers (VL, VLU, ...)	8	
Linéaire	Matériel de transport (VTU, VSAV, VLHR, VPCC, autres camionnettes, remorques, bateaux)	10	
Linéaire	Réparation sur tous véhicules = durée amortissement restante		
Linéaire	Matériel roulant de secours et de lutte contre l'incendie (PIAC > 3,5 tonnes) (CCF, CCGC, FPT, FPTSR, porte cellule, CCR, VPI, motopompes remorquables, berces)	18	
Linéaire	Echelles aériennes	20	
Linéaire	Compresseurs fixes, pont élévateur, machine à nettoyer les locaux	16	
Linéaire	Petit matériel d'intervention avec ou sans moteur	8	
Linéaire	Habillage (rangers, casques, surpantalons, veste tactique, ceinturons, EPI)	5	
Linéaire	Bottes, rangers	5	
Linéaire	Tuyaux, lances, pièces de jonctions	5	
Linéaire	Matériel équipes spécialisées	5	
Linéaire	Appareil respiratoire isolant	5	
Linéaire	Extincteur	10	
Linéaire	Détecteur de gaz (hors détecteur 24 mois)	4	
Linéaire	Désincarcération	10	
Linéaire	Petit matériel de bureau (massicot, plastifieuse...)	5	
Linéaire	Outils pour atelier	5	
Linéaire	Signalisation et balisage	5	
Linéaire	Structure PMA	8	
Linéaire	Cardiofréquencemètre	5	
Linéaire	Équipement radio	8	
Linéaire	Matériel téléphonique	8	
Linéaire	Matériel électronique (matériel HiFi, TV, ...)	5	
Linéaire	Licences et extension	6	
Linéaire	Matériel informatique (ordinateur, imprimantes, écrans...)	6	
Linéaire	Serveurs	4	
Linéaire	Matériel Antares	8	
Linéaire	Moniteur (multiparamétrique, ...)	8	
Linéaire	Marché défibrillateur semi automatiques	7	
Linéaire	Petit matériel médical	5	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES						A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	5 000.00		3 994.00	8 994.00	0,00	8 994.00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	5 000.00		3 994.00	8 994.00	0,00	8 994.00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 000.00		3 994.00	8 994.00	0,00	8 994.00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

						IV
						A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
 SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES
 LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
 LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS

DESIGNATION DES ORGANISMES	Numéro SIREN de l'organisme	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)				
Autres organismes de regroupement				

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(article L. 3312-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Numéro SIREN de l'association ou de la fondation bénéficiaire	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
6574	APEM	Subv fonctionnement	W251004922	APEM	Association	2 000,00 €
6574	UDSP	Subv fonctionnement	337 939 136	UDSP	Association	54 900,00 €
6574	SSF 25	Subv fonctionnement		SSF 25	Association	9 500,00 €
6574	ADJSP	Subv fonctionnement	N° de déclaration 251014752	ADJSP	Association	30 000,00 €
6474	COS	Subv fonctionnement	481 636 298	COS	Association	659 584,00 €

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		...	...		

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		...	...		
...					

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		...	...	

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV	
B6	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	
TOTAL	54 834 200,00	0,00	54 834 200,00	24 327 649,80	8 378 233,00	0,00	22 128 317,20
000034 APCP Véhicules	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	18 692 809,89	4 403 288,00	0,00	1 903 902,31
000014 Besançon Centre	16 153 600,00	0,00	16 153 600,00	13 790,50	17 000,00	0,00	16 122 809,50
000053 Blamont	570 000,00	0,00	570 000,00	3 840,00	42 000,00	0,00	524 160,00
000050 Boussière	283 800,00	0,00	283 800,00	165 625,62	110 772,00	0,00	7 202,38
000046 Chapelle des bois	939 800,00	0,00	939 800,00	0,00	0,00	0,00	939 800,00
000054 Chapelle des bois	940 000,00	0,00	940 000,00	36 408,00	1 051 300,00	0,00	-147 708,00
000055 Damprihard	465 000,00	0,00	465 000,00	171 943,61	219 000,00	0,00	74 056,39
000052 Frasne	1 016 000,00	0,00	1 016 000,00	2 670,00	240 000,00	0,00	773 330,00
000051 Gilley	418 000,00	0,00	418 000,00	2 784,00	688 000,00	0,00	-272 784,00
000002 Gpt Est	430 000,00	0,00	430 000,00	6 265,15	9 000,00	0,00	414 734,85
000049 Hérimoncourt	467 000,00	0,00	467 000,00	271 672,52	102 473,00	0,00	92 854,48
000040 La Fuvelle Rive Gauche	1 074 000,00	0,00	1 074 000,00	1 000 041,00	0,00	0,00	73 959,00
000047 Lavans vullafans	816 200,00	0,00	816 200,00	4 053,60	39 000,00	0,00	773 146,40
000037 Moncey	1 393 200,00	0,00	1 393 200,00	1 289 836,54	0,00	0,00	103 363,46
000041 Mouthe	1 044 200,00	0,00	1 044 200,00	1 017 835,36	0,00	0,00	26 364,62
000043 Pierrefontaine les Varans	941 200,00	0,00	941 200,00	900 106,29	0,00	0,00	41 093,71
000042 Saint Hippolyte	1 759 900,00	0,00	1 759 900,00	30 352,53	766 000,00	0,00	964 567,47
000045 Val d'Isieres	1 122 300,00	0,00	1 122 300,00	717 435,37	691 400,00	0,00	-286 535,37

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT										B7
N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1				
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	IV
	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,0	0,0	2,0	2,0	0,0	2,0
Directeur général des services							
Directeur général Adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	1,0		1,0	1,0		1,0
Directeur départemental des services d'incendie et de secours	A	1,0		1,0	1,0		1,0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	A						
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		66,0	2,0	68,0	59,1	0,9	60,0
Attachés territoriaux	A	7,0		7,0	6,0	0,3	6,3
Rédacteurs territoriaux	B	23,0		23,0	18,4	0,3	18,7
Adjoints administratifs	C	36,0	2,0	38,0	34,7	0,3	35,0
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,0	0,5	37,5	30,5	3,8	34,3
Ingénieurs territoriaux	A	5,0		5,0	5,0	0,0	5,0
Techniciens territoriaux	B	12,0		12,0	6,0	2,8	8,8
Agents de maîtrise	C	10,0		10,0	9,0	1,0	10,0
Adjoints techniques	C	10,0	0,5	10,5	10,5	0,0	10,5
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							

Page 67

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXE										IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023										C1
FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (1)										
Lieutenants-colonels	A	411,0	0,0	411,0	399,4	0,3	399,7			
Commandants	A	6,0		6,0	6,0		6,0			
Capitaines	A	13,0		13,0	14,0		14,0			
Lieutenants hors classe	B	12,0		12,0	10,0		10,0			
Lieutenants 1ère classe	B	5,0		5,0	5,0		5,0			
Lieutenants 2ème classe	B	27,0		27,0	24,0		24,0			
Adjudants	C	25,0		25,0	22,0		22,0			
Sergents	C	128,0		128,0	128,0		128,0			
Caporaux-chef	C	84,0		84,0	81,8		81,8			
Caporaux Sapeurs	C	59,0		59,0	58,6		58,6			
Médecins de classe exceptionnelle	C	44,0		44,0	43,0		43,0			
Médecins hors classe	A	0,0		0,0	1,0		1,0			
Médecins de classe normale	A	1,0		1,0	0,0		0,0			
Pharmaciens hors classe	A	2,0		2,0	1,0		1,0			
Cadres de santé	A	1,0		1,0	1,0		1,0			
Infirmiers hors classe	B	2,0		2,0	2,0		2,0			
Infirmiers	B	1,0		1,0	1,0		1,0			
EMPLOIS NON CITES (k) (5)										
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		516,0	2,5	518,5	491,0	5,0	496,0			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/0102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail se par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 = 0,4).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	
IV	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			IB	Euros		
chef de service	A	ADM	444		L332-8	CDD
chargé de communication	B	ADM	397		L332-14	CDD
chef de bureau	B	TECH	401		3-3	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
technicien	B	TECH	389		L332-14	CDD
chef d'atelier mécanique	C	TECH	597		3-3-1	CDI
chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	368		L332-13	CDD
équipier de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	368		L332-14	CDD
équipier de sapeurs-pompiers professionnels	C	SPP	367		3-2	CDD
assistante de gestion	C	ADM	367		L332-13	CDD
assistante de gestion	C	ADM	367		L332-14	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
gestionnaire comptable	C	ADM	367		L332-23	CDD
secrétaire-assistant de gestion	C	ADM	367		L332-23	CDD
TOTAL GENERAL						

ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements compo

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements compo

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou

à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'étus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être libellés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale. Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale. Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chiffrage conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

S²LO

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

IV - ANNEXES ARRÊTÉ ET SIGNATURES

La Présidente du conseil d'administration
du SDIS



Christine BOUQUIN

Nombre de membres en exercice.....20.....
 Nombre de membres présents.....15.....
 Nombre de suffrages exprimés.....16.....
 VOTES : Pour.....16.....
 Contre.....0.....
 Abstentions.....0.....

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par la Présidente,
A. BESANCON le 02.02.23

La Présidente,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session.....
 A. BESANCON, le 02.02.23

Les membres du conseil d'administration,

Nom : VANDEGHEM Philippe	Nom : BORTHELETTI	Nom : TAILLARD F.	Nom : JAC VERMEER
Nom : TAILLARD Valérie	Nom : ROGEROL Renaud	Nom : BRAND H. Paul	Nom : JALLAT V. C.
Nom : LEROY G. Hervé	Nom : visio	Nom : visio	Nom : visio
Nom : visio	Nom : visio	Nom : visio	Nom : visio
Nom : BREPPE GAUTIER	Nom : FABRICK GAUTIER	Nom : CHRISTINE BOUQUIN	Nom : MICHEL VIGET
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, leet de
 la publication le .../.../...

A....., le .../.../...

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablisement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2031	2020003975	Complément documents DOE	ART ET ASSOCIES	10/01/2022		480,00
2031	2022003507	RELEVÉ ET DOE RESEAU ECS	ALTERNATIVE ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	14/10/2022	2022003507	6 078,00
20412	2021004138	Participation travaux réflexion chéneaux	MAIRIE LES GRAS	10/01/2022		2 603,99
2051	2022004274	LICENCE SIMULATEUR APPEL AML ET PFLAU	INETUM SOFTWARE FRANCE	02/12/2022	2022004274 17009FS	12 234,60
2051	2022004364	migration YR2 - iFormation : Formation Business	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	945,00
2051	2022004364	migration YR2 - Presta : 1 web conférence groupée	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	236,25
2051	2019002382	ASSISTANCE / FORMATION	STUDIOMAGNETIQUE BOUCHET J BAP	10/01/2022	19095FS	2 000,00
2051	2022003488	interface plateau artemis prev	INETUM SOFTWARE FRANCE	14/10/2022	2022003488 2022032FS	12 000,00
2051	2021000293	INSTALLATION APPLICATION PREVENTION	INETUM SOFTWARE FRANCE	10/01/2022	20089FS	2 602,72
2051	2021000293	INTERFACE ENTRE PROGICIEL PREVENTION ET SIG CLIENT	INETUM SOFTWARE FRANCE	10/01/2022	20089FS	8 805,42
2051	2022003422	CREATIVE CLOUD	ADOBE SYSTEMS SOFTWARE IRELAND	06/10/2022	2022003422	2 116,51
2051	2022004364	migration YR2 - Accompagnement paie expert réel	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	3 402,00
2051	2021003974	Logiciel WhatsUp	ORANGE BUSINESS SERVICE OCWS	10/01/2022	21003FS	1 125,60
2051	2022004364	migration YR2 - iAdaptation	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	1 134,00
2051	2018004174	PROGICIEL FORMATION ET PRESTATIONS ASSOCIEES	ANTIBIA	10/01/2022	18097FS	4 920,00
2051	2020002906	INTERVENTION TECHNIQUE SUPPLEMENTAIRE	BERGER LEVRAULT EDITIONS	10/01/2022	15040FS	10 920,00
2051	2022004364	migration YR2 - iFormation : Evolution Y2	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	2 362,50
2051	2022004364	migration YR2 - Formation sur site Frais de dépla	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	945,00
2051	2022004364	migration YR2 - : Formation administrateur	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	
2051	2018002228	SUIVI INTERNE ET COORDINATION	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	10/01/2022		
2051	2022004364	migration YR2 - Accompagnement de sa première paie	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	
2051	2022001238	REBRANCHEMENT DWH RH SUR CEGID Y2	CIRIL GROUP	28/03/2022	2022001238 18078FS	
2051	2018002228	FRAIS DE DEPLACEMENT	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	10/01/2022		
2051	2022004364	migration YR2 - Audit et Installation	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	
2051	2022004364	migration YR2 - direction de projet	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	
2051	2022004320	MISE A JOUR ARTEMIS TABS V2	INETUM SOFTWARE FRANCE	06/12/2022	2022004320 17009FS	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2051	2020002906	AIDE A L'INSTALLATION MIGRATION ORACLE 12	BERGER LEVRULT EDITIONS	10/01/2022	15040FS	780,00
2051	2020002906	ACCOMPAGNEMENT PARAMETRAGE	BERGER LEVRULT EDITIONS	10/01/2022	15040FS	1 560,00
2051	2020002906	INTERVENTION FONCTIONNELLE SUPPLEMENTAIRE	BERGER LEVRULT EDITIONS	10/01/2022	15040FS	2 040,00
2051	2018002228	FORMATION SUR SITE	SIS - STE INFORMATIQUE SYSTEME	10/01/2022		1 440,00
2051	2022001238	REBRANCHEMENT DWH RH SUR CEGID Y2	CIRIL GROUP	28/03/2022	2022001238 18078FS	8 680,16
2051	2022004364	migration YR2 Licences BO - 1 utilisateur - Y2 SI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	1 209,60
2051	2022003488	interface plat'au artemis prev	INETUM SOFTWARE FRANCE	14/10/2022	2022003488 2022032FS	8 544,00
2051	2022004364	migration YR2 Transferts des historiques paies	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004364 20107FS	2 430,00
21561	2022003690	KIT DE 2 FELUX A LED "Traffic Clearing Light" 6X4	SIRAC	25/10/2022	2022003690	5 683,20
21561	2022003776	Transformation citerne en bras Ampliroll	BERTHIER TRUCKS	03/11/2022	2022003776	14 831,10
21568	2022000798	Parka haute visibilité	UGAP	25/02/2022	2022000798	2 512,32
21568	2022000798	Parka haute visibilité	UGAP	25/02/2022	2022000798	3 768,48
21568	2022004265	Sacoches porte radio "HOLSTER" poitrine	CORBEN	02/12/2022	2022004265	3 504,00
21568	2022004229	Prédisposition C1 pour masque G1	UGAP	01/12/2022	2022004229	469,44
21568	2022003893	Coin 230 x 75 mm	UGAP	09/11/2022	2022003893	155,62
21568	2022004045	Seau-pompe	MAGRIS CAMIVA	18/11/2022	2022004045	1 629,02
21568	2022003903	Chaines classic V 5,5 315/60R22.5	RSC RUD SAVOIE CHAINES	10/11/2022	2022003903	548,50
21568	2022003893	Cale escaller	UGAP	09/11/2022	2022003893	1 785,02
21568	2022000798	Parka haute visibilité	UGAP	25/02/2022	2022000798	3 768,48
21568	2022003895	Kit film adhésif brise vitre	UGAP	09/11/2022	2022003895	856,46
21568	2022004229	Plus value sangle textile sur masque G1	UGAP	01/12/2022	2022004229	469,44
21568	2022003859	PERFORATEUR PNEUMATIQUE	RCDE MASTER OUTILLAGE	08/11/2022	2022003859	349,00
21568	2022003861	RADIOMETRE PORTATIF TYPE FH 40 GL-10	APVL	08/11/2022	2022003861	206,40
21568	2022003861	TELESONDE VERSION LONGUE	APVL	08/11/2022	2022003861	204,27
21568	2022004229	Micro kit com pour masque ARI	UGAP	01/12/2022	2022004229	448,16
21568	2022004229	Masque ARI à filet	UGAP	01/12/2022	2022004229	441,95
21568	2022002449	Pompe d'épuisement électrique 400V, 80	SECURHIT	07/07/2022	2022002449	1 411,95
21568	2022003895	Flexible hydraulique L 10 m	UGAP	09/11/2022	2022003895	67,82
21568	2022003903	Chaines classic V 5,5 365/85-20	RSC RUD SAVOIE CHAINES	10/11/2022	2022003903	51,53
21568	2022003895	Batterie rechargeable pour appareil portatif	UGAP	09/11/2022	2022003895	37,93
21568	2022003851	GILET DE SAUVETAGE GONFLABLE MANUEL	AQUADIF CO	08/11/2022	2022003851	12 000,00
21568	2022004198	Bouée de mouillage rigide	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004198	20230202-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 07/02/2023
 ID : 25-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
21568	2022004229	Adaptateur pour cartouche filtrante sur	UGAP	01/12/2022	2022004229	1 118,99
21568	2022003414	Combinaison de plongée humide mono-pièce	AQUADIF CO	05/10/2022	2022003414	378,00
21568	2022004151	Bac souple de récupération de produits hydrocarbur	SECURHIT	25/11/2022	2022004151	2 993,64
21568	2022003903	Chânes classic V 5,5 13R22.5	RSC RUD SAVOIE CHAINES	10/11/2022	2022003903	548,50
21568	2022004198	Montre de plongée	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004198	450,00
21568	2022004273	Adaptateur pour cartouche filtrante sur	UGAP	02/12/2022	2022004273	1 957,54
21568	2022004198	Système de décompression OXY	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004198	840,00
21568	2022003893	Etai de stabilisation poids lourd	UGAP	09/11/2022	2022003893	12 322,94
21568	2022004242	Palan fixe à chaîne	CABLAC	01/12/2022	2022004242	12 763,20
21568	2022004273	Micro kit com pour masque ARI	UGAP	02/12/2022	2022004273	2 829,88
21568	2022003851	CORDE FLOTTANTE IEV EN SAC L 25M	AQUADIF CO	08/11/2022	2022003851	408,00
21568	2022003851	GILET EAUX VIVES	AQUADIF CO	08/11/2022	2022003851	1 584,00
21578	2022004382	NA rameur concept 2 modèle D PM5	DECATHLON PRO CAPRO	07/12/2022	2022004382	1 234,06
21578	2022004294	TPH700	UGAP	05/12/2022	2022004294	3 711,96
21578	2022001399	Remplacement de la sonorisation CSP Montbéliard	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	06/04/2022	2022001399 20083FS	1 068,72
21578	2022004294	Kit de portage complet	UGAP	05/12/2022	2022004294	700,56
21578	2022003902	MULTI Face Box COMPLETE réf MFB00	WI CONSULTING	10/11/2022	2022003902	6 120,00
2182	2022001199	FORFAIT POSE	DURIS NAUTISME	23/03/2022	2022001199	900,00
2182	2022001199	REMPACEMENT FLOTTEUR ROUGE ZODIAC PRO 500	DURIS NAUTISME	23/03/2022	2022001199	12 319,20
2183	2022003607	C9200L CISCO DNA 48-PORT ESSENTIALS	UGAP	20/10/2022	2022003607	2 231,50
2183	2022004305	Support borne wifi	UGAP	05/12/2022	2022004305	19,13
2183	2022000911	Module SFP Cisco	ORANGE BUSINESS SERVICE OCWS	03/03/2022	2022000911 21003FS	4 294,08
2183	2022003607	CISCO SWITCH CATALYST 9200L 48X10/100/1000	UGAP	20/10/2022	2022003607	
2183	2022003607	CISCO CATALYST 9200L STACK KIT	UGAP	20/10/2022	2022003607	
2183	2022004206	barco clickandchare pour berce	VIDELIO	29/11/2022	2022004206	
2183	2022004272	Garantie totale	ONEDIRECT	02/12/2022	2022004272	
2183	2022004305	C9200L-48-P-4X-E	UGAP	05/12/2022	2022004305	
2183	2022004305	Licence DNA switch 24P	UGAP	05/12/2022	2022004305	
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q -garantie	UGAP	02/12/2022	2022004270	
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q	UGAP	02/12/2022	2022004270	
2183	2022003607	CISCO SWITCH CATALYST 9200L 24X10/100/1000	UGAP	20/10/2022	2022003607	
2183	2022004305	C9200L-24P-4X-E	UGAP	05/12/2022	2022004305	
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q	UGAP	02/12/2022	2022004270	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 28/02/2023
ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2183	2022004206	barco clickandchare pour berce	VIDELIO	29/11/2022	2022004206	2 015,92
2183	2022000736	Commande copieurs 2022	RICOH FRANCE	22/02/2022	2022000736 18009FS	3 796,20
2183	2022004322	EQUIPEMENT DE TRANSMISSION POUR PILOTE DE DRONE	INETUM SOFTWARE FRANCE	08/12/2022	2022004322	34 800,00
2183	2022000276	Solution VXRAIL	COMPAGNIE FRANCAISE D'INFO	24/01/2022	2022000276	15 600,00
2183	2022004206	barco clickandchare pour berce	VIDELIO	29/11/2022	2022004206	82,96
2183	2022000879	Nouvelle TPS pour ANTARES	UGAP	15/03/2022	2022000879	646,67
2183	2022000276	Solution VXRAIL	COMPAGNIE FRANCAISE D'INFO	24/01/2022	2022000276	904,68
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q - carte wifi	UGAP	02/12/2022	2022004270	547,87
2183	2022004305	C9200L-STACK-KIT	UGAP	05/12/2022	2022004305	602,50
2183	2022004140	SONO MOBILE + MICRO HF	VIDELIO	25/11/2022	2022004140	1 915,20
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q - disques ssd	UGAP	02/12/2022	2022004270	1 097,28
2183	2022004305	Licence DNA switch 48P	UGAP	05/12/2022	2022004305	743,83
2183	2022004270	40 PC Lenovo M75q - boîtiers	UGAP	02/12/2022	2022004270	15 655,34
2183	2022004272	PLANTRONICS COUSS. ENCORE PRO	ONEDIRECT	02/12/2022	2022004272	123,72
2183	2022003607	C9200L CISCO DNA ESSENTIALS 24-PORT	UGAP	20/10/2022	2022003607	1 620,52
2183	2022000912	SWITCH CSP	ORANGE BUSINESS SERVICE OCWS	03/03/2022	2022000912 21003FS	14 063,90
2183	2022000736	Commande copieurs 2022	RICOH FRANCE	22/02/2022	2022000736 18009FS	7 046,33
2183	2022004272	PLANTRONICS ENCOREPRO HW710D (NR)	ONEDIRECT	02/12/2022	2022004272	1 379,40
2184	2022003337	Fauteuil informatique synchrone avec	UGAP	03/10/2022	2022003337	358,03
2188	2022003891	MICRO-ONDES	UGAP	09/11/2022	2022003891	436,21
231312	2022003267	PRODUCTION ECS PAR BALLON THERMODYNAMIQUE	ENGIE AXIMA CONCEPT EX COFELY	28/09/2022	2022003267 21031FS	2 937,99
231312	2022004105	REMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES DES CIRCULATIONS	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	22/11/2022	2022004105 20082FS	
231312	2022002703	FOURNITURE ET POSE D'UNE BORNE DE RACCORDEMENT	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	02/08/2022	2022002703 20082FS	
231312	2022004233	REMPLACEMENT LUMINAIRES DES TRAVÉES PAR DU LED	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	01/12/2022	2022004233 20082FS	
231312	2022002138	Mise en place d'un bâtiment modulaire	ALGECO	13/06/2022	2022002138	
231312	2022003358	SIGNALETIQUE EXTERIEURE	VISTO COURVOISIER PUBLICITE	03/10/2022	2022003358	
231312	2022002709	FOURNITURE ET POSE DE BORNES DE RACCORDEMENT	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	02/08/2022	2022002709 20082FS	
231312	2022003204	MASSIF COUR	SMBTP SOCIETE NOUVELLE	20/09/2022	2022003204 19085TX	
231312	2022004120	POTELETS ZONE CTA	SIGNALISATION NOUVELLE DE MARQ	23/11/2022	2022004120	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
TOTAL						
						522 027,10

Designation de l'établissement SDIS 25	ARRETE A LA SOMME DE <u>Cinq cent vingt-deux mille vingt</u> <u>sept euros et dix centimes</u>	Signature	La Présidente du conseil d'administration du SDIS Christine BOUQUIN
---	--	-----------	---

Service départemental d'incendie
et de secours du DCUS
10 Chemin de la Clairière
25000 BESANÇON

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25
Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
60623	2022004333	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	06/12/2022	2022004333	90,00
60623	2022004335	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	06/12/2022	2022004335	90,00
60623	2022004332	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	06/12/2022	2022004332	75,00
60623	2022004345	PLATEAU REPAS	CARQUILLE PATRICE BOUCHERIE	07/12/2022	2022004345	495,00
60623	2022004231	22 SUD 071 - PUEL F. - REUNION SSSM	SARL O DOUBS CEURS	01/12/2022	2022004231	95,96
60623	2022003295	PETITS DEJEUNERS	KYRIAD CHALONS EN CHAMPAGNE	04/10/2022	2022003295	1 103,99
60623	2021003254	REPAS FILOPS DU 12/10/21	CERCLE MIXTE CMGJE BESANCON	12/01/2022		24,29
60623	2022002147	22 SUD 041	LES BOULEAUX SUPER U LE RUSSEY	13/06/2022	2022002147	146,88
60623	2022003295	DINERS	KYRIAD CHALONS EN CHAMPAGNE	04/10/2022	2022003295	1 931,91
60623	2022004334	ALIMENTATION DIVERSE	SUPER U SOBEDIS	06/12/2022	2022004334	90,00
60632	2022003911	PASTILLES CALENDRIER 2023 - D 15.00 mm / 600	SODISTREL	10/11/2022	2022003911	155,51
60632	2022004158	Cious lisse à tête plate - 80 mm	DORAS BESANCON	25/11/2022	2022004158	279,60
60632	2022004199	Ardoise de poignet	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004199	72,00
60632	2022003572	Réparateur pour tuyau arrosage Ø 19 mm	MABEO INDUSTRIES	18/10/2022	2022003572	38,02
60632	2022003911	PASTILLES CALENDRIER 2024 - D 15.00 mm / 600	SODISTREL	10/11/2022	2022003911	155,51
60632	2022003426	Câble de chargement pour véhicule	SIAB PEUGEOT	06/10/2022	2022003426	236,54
60632	2022004158	Cutter à lame l 18 mm	DORAS BESANCON	25/11/2022	2022004158	331,20
60632	2022004158	Marteau de charpentier	DORAS BESANCON	25/11/2022	2022004158	738,00
60632	2022002783	brassard pni monobloc ad extra large	CORPULS BY CONNECTMED	11/08/2022	2022002783	255,96
60632	2022003975	CISCO COMPATIBLE 10GBASE	ROM COLLECTION	15/11/2022	2022003975	276,00
60632	2022000625	PILE LR06	ALLBATTERIES UPERGY	14/02/2022	2022000625 18071FS	194,40
60632	2022004096	Porte-clefs sangle brodée	DIMO	22/11/2022	2022004096	2 376,00
60632	2022001366	Découpeur rapide à vêtements	WESCUE	05/04/2022	2022001366	726,00
60632	2022003572	Raccord STOP pour tuyau arrosage Ø 19 mm	MABEO INDUSTRIES	18/10/2022	2022003572	
60632	2022004158	Litau / latte bois - 27 x 40 mm x L 3,00 m	DORAS BESANCON	25/11/2022	2022004158	
60632	2022004256	Forêt béton SDS-Max	LEROY MERLIN BESANCON	01/12/2022	2022004256	
60632	2022004284	HARNAIS DE PORTAGE	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	
60632	2021001246	FOURNITURES DE LAMPES	TEREVA	10/01/2022		
60632	2022004284	MARTEAU SPELEO	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	
60632	2022003572	Tuyau d'arrosage Ø 19 mm, long, 50 ml	MABEO INDUSTRIES	18/10/2022	2022003572	
60632	2022003572	Nez de robinet 26 x 34 mm	MABEO INDUSTRIES	18/10/2022	2022003572	
60632	2022004264	Enrouleur pour ruban électrification	ALFADOU	02/12/2022	2022004264	
60632	2022004284	PELLE SKI	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	
60632	2022003911	PASTILLES CALENDRIER 2025 - D 15.00 mm / 600	SODISTREL	10/11/2022	2022003911	

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
60632	2022004264	Ruban d'électrification de clôture sur	ALFADOU	02/12/2022	2022004264	22,32
60632	2022002783	corpatch câble intermédiaire corpulid3	CORPULS BY CONNECTMED	11/08/2022	2022002783	664,20
60632	2022003983	batterie colson cardipocket	NM MEDICAL EX.MEDIQ	15/11/2022	2022003983	118,01
60632	2022004096	outillage	DIMO	22/11/2022	2022004096	30,00
60632	2022002783	cable intermédiaire de défibrillation pour corpuls	CORPULS BY CONNECTMED	11/08/2022	2022002783	5 737,50
60632	2022002783	masimo Spo2 (rainbow) capteur doigt enfnt	CORPULS BY CONNECTMED	11/08/2022	2022002783	1 613,52
60632	2022002783	corpatch capteur CPR usage acu et enfnt	CORPULS BY CONNECTMED	11/08/2022	2022002783	231,12
60632	2022004199	Flotteur polyéthylène creux, couleur	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004199	48,00
60632	2022004284	ALU 240 SONDE	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	69,60
60632	2022004256	Barre de tube PVC Long 2 ML Ø 80 mm	LERROY MERLIN BESANCON	01/12/2022	2022004256	43,60
60636	2022004196	Sous vêtement combinaison de plongée	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004196	114,00
60636	2022002923	Veste F1 TSI	UGAP	30/08/2022	2022002923	2 752,56
60636	2022004196	Sous vêtement combinaison de plongée	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004196	114,00
60636	2022002923	Veste F1 TSI	UGAP	30/08/2022	2022002923	2 752,56
60636	2022002891	Pantalon F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	3 432,60
60636	2022002891	Pantalon F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	2 288,40
60636	2022004259	Veste imperméable GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	452,04
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022004376	RCH COMBINAISON TYPE 3	INDUTEX SPA	23/12/2022	2022004376	6 284,00
60636	2022002891	Pantalon F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	2 288,40
60636	2022002923	Veste F1 TSI	UGAP	30/08/2022	2022002923	2 752,56
60636	2022002923	Rajout d'1 support velcro de blason sur	UGAP	30/08/2022	2022002923	140,47
60636	2022004284	GANT DE MONTAGNE	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	63,20
60636	2022004259	Veste imperméable GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022002891	Pantalon F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	2 288,40
60636	2022002923	Veste F1 TSI	UGAP	30/08/2022	2022002923	2 752,56
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022002891	Pantalon F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	2 288,40
60636	2022000929	Chemise blanche homme	UGAP	04/03/2022	2022000929	18,69
60636	2022004379	TVA SUR CDE INDUTEX 2022004376	SIE BESANCON	31/12/2022		32,80
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022004259	Veste de froid sans manche GRIMP	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	493,56
60636	2022004259	Veste imperméable GRIMP	UGAP	30/08/2022	2022004259	493,56

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
60636	2022002923	Veste F1 TSI	UGAP	30/08/2022	2022002923	2 752,56
60636	2022004259	Sous vêtement technique carline micro	SNC INTERNATIONAL	01/12/2022	2022004259	184,80
60636	2022002891	Pantalons F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	3 432,60
60636	2022004201	Gants néoprène 5 mm	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004201	324,00
60636	2022004324	TVA sur Cde INDUTEX 2022004323	SIE BESANCON	06/12/2022	2022004324	600,00
60636	2022004323	Scaphandre Gasguard T1 Taille XL	INDUTEX SPA	06/12/2022	2022004323	3 000,00
60636	2022002891	Pantalons F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	2 288,40
60636	2022004201	Gants néoprène 5 mm	AQUADIF CO	29/11/2022	2022004201	324,00
60636	2022002891	Pantalons F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	1 144,20
60636	2022002891	Pantalons F1 TSI	UGAP	26/08/2022	2022002891	3 432,60
60668	2022004133	brassard tensiometre clinic ad	ASTEN SANTE	24/11/2022	2022004133	684,20
60668	2022004133	brassard tensiometre clinic obese	ASTEN SANTE	24/11/2022	2022004133	684,20
60668	2022004261	easy cap II	MEDTRONIC	01/12/2022	2022004261	222,91
60668	2022004133	brassard tensiometre clinic enf	ASTEN SANTE	24/11/2022	2022004133	221,40
611	2022001483	Infogérance exploitation + réseaux	INTERACT SYSTEMES NANCY	16/05/2022	2022001483 2022036FS	21 216,00
611	2022004293	Assistance interventions techniques	ARKETEM	05/12/2022	2022004293	4 590,00
611	2022004359	Nettoyage d'une cuve sur camion porteur	XPO TANK CLEANING SUD FRANCE	07/12/2022	2022004359	576,00
611	2022000935	Accompagnement télécoms	AURELSERVICES	07/03/2022	2022000935	3 150,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	10/01/2022	16010FS	450,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	10/01/2022	16010FS	450,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	10/01/2022	16010FS	594,00
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	10/01/2022	16010FS	654,00
611	2021001506	Infogérance niveau expert du SI phase 3	UGAP	10/01/2022		10 494,38
611	2022004359	Nettoyage des accessoires	XPO TANK CLEANING SUD FRANCE	07/12/2022	2022004359	
611	2019002371	YOURCEGID SECTEUR PUBLIC SIRH CIVI	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	10/01/2022	16010FS	
6135	2022001079	LOCATION FONTAINE DE DEGRAISSAGE	NCH FRANCE	11/03/2022	2022001079	
615221	2022003953	REMPLACEMENT CHÂSSIS EN COUVERTURE PAR DES	CLAIR ET NET/SCHWARZENBACH	15/11/2022	2022003953	
615221	2021000727	REPARATION DIVERSES SUR LE BATIMENT	MENETRIER CUBE	11/02/2022	19089TX	
615221	2022003940	OBTURATION DES TROUS EN FACADE	FJ SERVICES	15/11/2022	2022003940	
615221	2022003579	GTC REMPLACEMENT DE MODULE XENTA	S-GTEB	18/10/2022	2022003579	
61551	2022002070	AM 121	HBM POIDS LOURDS ET UTIL IVECO	03/06/2022	2022002070	
61551	2022003740	AB 150	SIAB PEUGEOT	28/10/2022	2022003740	
61551	2022002070	AM 121	HBM POIDS LOURDS ET UTIL IVECO	03/06/2022	2022002070	
61558	2022001316	Jeu de service jupe de protection	GALLIN	01/04/2022	2022001316	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 07/02/2023
ID : 025-282500016-20230206-CA05_20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
61558	2022001316	Jeu de service	GALLIN	01/04/2022	2022001316	155,45
61558	2021001384	Lien fibre optique centre de vaccination GC	SYNDICAT MIXTE LUMIERE	10/01/2022		3 840,00
61558	2022002465	Réparation micro double alternat	TPL SYSTEMES	07/07/2022	2022002465 21030FS	475,13
61558	2022003190	Robinet VTI équerre avec limiteur de	UGAP	20/09/2022	2022003190	5 175,00
61558	2022002465	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	07/07/2022	2022002465 21030FS	676,14
61558	2022000889	Réparation copieur l'isile sur les douts	BUROCOM KOESIO	02/03/2022	2022000889	342,31
61558	2022001316	Balai de carbone Jeu 08 B 14 B 02 A	GALLIN	01/04/2022	2022001316	190,94
61558	2022001316	Jeu de lames CT 6111	GALLIN	01/04/2022	2022001316	1 291,79
61558	2022002993	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	06/09/2022	2022002993 21030FS	505,57
61558	2022002993	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	06/09/2022	2022002993 21030FS	355,74
61558	2022001316	Diagnostic / MOE / Tests	GALLIN	01/04/2022	2022001316	165,60
61558	2022001316	Moteur jeu 08 B 15 B 01	GALLIN	01/04/2022	2022001316	1 267,31
61558	2022001316	Diagnostic / MOE / Tests	GALLIN	01/04/2022	2022001316	82,80
61558	2022002465	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	07/07/2022	2022002465 21030FS	295,99
61558	2022002993	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	06/09/2022	2022002993 21030FS	536,04
61558	2022002993	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	06/09/2022	2022002993 21030FS	355,74
61558	2022001011	Réparation TPL	TPL SYSTEMES	09/03/2022	2022001011 21030FS	536,04
61558	2022002436	1/2sangle ventrale,boucle métal,M1 par2	MSA FRANCE	06/07/2022	2022002436	160,68
61558	2022001011	Réparation TPL	TPL SYSTEMES	09/03/2022	2022001011 21030FS	1010,66
61558	2022002465	Réparation TPH	TPL SYSTEMES	07/07/2022	2022002465 21030FS	956,44
61558	2022001316	Jeu de service moteur électrique	GALLIN	01/04/2022	2022001316	33,63
61558	2022004218	REPARATION LAVE VAISSELLE	INSTALL NORD SAS	30/11/2022	2022004218	38,99
61558	2022001316	Kit joints poignée SP 5240 CL / EVO3	GALLIN	01/04/2022	2022001316	70,99
6156	2022003531	ASSISTANCE GESTION DES CORRESPONDANCES	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	30,00
6156	2022003531	ASSISTANCE OUVERTURE EXERCICE EN M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	20,00
6156	2022003531	FORMATION EDITION CFU	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	25,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

 ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE
 Publié le 07/02/2023 à 10h04
 Page 4/7

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6156	2022001211	MAINTENANCE ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	24/03/2022	2022001211 20083FS	5 695,95
6156	2022004071	CARTE CPU COMEN C30	SCHILLER FRANCE	21/11/2022	2022004071	801,60
6156	2022003886	DEPLACEMENT PLUSIEURS JOURS SUR SITE	WEINMANN EMERGENCY FRANCE	09/11/2022	2022003886	432,00
6156	2022002873	Montéaliard ONDULEUR S2S SYRIUS MSII 10K MONO MONO	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	25/08/2022	2022002873	383,74
6156	2022002873	Marirolle ONDULEUR S2S LEGRAND KHT 10 KVA TTT	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	25/08/2022	2022002873	383,74
6156	2022003531	ASSISTANCE OPERATION FIN D'EXERCICE M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	2 520,00
6156	2022002873	Besançon Centre ONDULEUR S2S SYRIUS SPV 30 KVA TTT	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	25/08/2022	2022002873	479,68
6156	2022002892	pack select MPAG 3 ans injectomat	FRESENIUS VIAL	26/08/2022	2022002892	816,00
6156	2022003048	MAINTENANCE ANTIBIA IDEA	ANTIBIA	09/09/2022	2022003048	84,00
6156	2022004071	PILE BOUTON 3V LITHIUM	SCHILLER FRANCE	21/11/2022	2022004071	9,60
6156	2022001210	MAINTENANCE ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	24/03/2022	2022001210 20082FS	7 679,94
6156	2022003886	FORFAIT DEPLACEMENT SERVICE MOBILE	WEINMANN EMERGENCY FRANCE	09/11/2022	2022003886	343,20
6156	2022002873	DDIS ONDULEUR S2S SYRIUS MSII 20K TRI+NEUTRE MONO	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	25/08/2022	2022002873	438,55
6156	2022003531	ASSISTANCE PRODUCTION DU CFU	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	630,00
6156	2022004071	BATTERIE POUR COMEN C30 VERSION 2	SCHILLER FRANCE	21/11/2022	2022004071	138,00
6156	2022004107	réparation sur omega sur lama sur prototype jaune	PAC EXPORT	22/11/2022	2022004107	123,00
6156	2022004368	eksa rh Y2 - maintenance BO - 1 an	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	12/12/2022	2022004368 20107FS	2 903,04
6156	2022003531	MISE EN PLACE DU MANDATEMENT	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	5 040,00
6156	2022001209	MAINTENANCE ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	24/03/2022	2022001209 20084FS	4 266,70
6156	2022004071	MAIN D OEUVRE	SCHILLER FRANCE	21/11/2022	2022004071	
6156	2022003886	FORFAIT CONTRÔLE COMEN C30	WEINMANN EMERGENCY FRANCE	09/11/2022	2022003886	
6156	2022002873	Besançon Est BAIE SYRIUS UPSSCALE 40 kW pour 2 Modu	LEGRAND ENERGIES SOLUTION EXS2	25/08/2022	2022002873	
6156	2022003531	IFORMATION GESTION DES CORRESPONDANCES M57	EKSAE ex CEGID PUBLIC CIVITAS	14/10/2022	2022003531 20107FS	
617	2022004097	VERIFICATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	APAVE	24/11/2022	2022004097	
617	2022004090	VERIF LIGNES DE VIE + DISPOSITIF D'ANCRAGE TOITURE	SOCOTEC BESANCON	22/11/2022	2022004090	
61821	2021003894	Réabonnement METEO FRANCE 1 an	METEO FRANCE NORD EST	12/01/2022		
6184	2021002105	21 - FORM - 259 NM/EC	ENSOSP	10/01/2022		
6184	2022004311	La Maintenance des détecteurs gaz NB / AA	HONEYWELL RESPIRATORY SAFETY	06/12/2022	2022004311	
6184	2022002275	Formation pour Raphaël FAIVRE - CSP BESANCON EST	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	23/06/2022	2022002275	
6184	2022002273	Form° Conseiller Technique SAL 3 MONNIN Nicolas	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	23/06/2022	2022002273	

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6184	2022000639	SD/EC SAL CENFCIN	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	15/02/2022	2022000639	1 194,00
6184	2022002706	NM Off de garde SPV - 2022 - 11 FOAD 12 10 2022	ENSOSP	02/08/2022	2022002706	985,00
6232	2022004370	Gerbe mortuaire - Capitaine Jean-Pierre PARATTE	NAD IN FLOR	13/12/2022	2022004370	40,80
6232	2022004350	Casquettes	ATOMIC SUPPORTS	06/01/2023	2022004350	3 000,00
6232	2022004172	Coffret stylos goodies	ATOMIC SUPPORTS	06/01/2023	2022004172	654,00
6232	2021003768	Selon votre proposition numéro 1	FANNY MARTIN	10/01/2022		3 150,00
6236	2022004173	T-shirts & polos goodies	ATOMIC SUPPORTS	06/01/2023	2022004173	4 440,00
6236	2022004154	Goodies stock communication	ATOMIC SUPPORTS	25/11/2022	2022004154	870,00
6236	2022004099	Eco-cup SDIS 25	DIMO	22/11/2022	2022004099	180,00
6236	2022004099	Eco-cup SDIS 25	DIMO	22/11/2022	2022004099	78,00
6236	2022004173	T-shirts & polos goodies	ATOMIC SUPPORTS	06/01/2023	2022004173	9 900,00
6236	2022004154	Goodies stock communication	ATOMIC SUPPORTS	25/11/2022	2022004154	3 468,00
6236	2022004099	Eco-cup SDIS 25	DIMO	22/11/2022	2022004099	30,00
6236	2022004099	Eco-cup SDIS 25	DIMO	22/11/2022	2022004099	528,00
6236	2022004154	Goodies stock communication	ATOMIC SUPPORTS	25/11/2022	2022004154	2 844,00
6236	2022004154	Goodies stock communication	ATOMIC SUPPORTS	25/11/2022	2022004154	4 170,00
6236	2022004153	Sacs volontaires	ATOMIC SUPPORTS	25/11/2022	2022004153	15 360,00
6241	2022003859	FRAIS DE PORT	RCDE MASTER OUTILLAGE	08/11/2022	2022003859	5,90
6241	2022003861	FRAIS DE PORT	APVL	08/11/2022	2022003861	99,60
6241	2022001366	Frais de port	WESQUE	05/04/2022	2022001366	30,00
6241	2022003911	Frais de port	SODISTREL	10/11/2022	2022003911	30,00
6241	2022004140	FRAIS DE PORT	VIDELIO	25/11/2022	2022004140	44,23
6241	2022004107	frais de port	PAC EXPORT	22/11/2022	2022004107	25,02
6241	2022004284	FRAIS DE PORT	AU VIEUX CAMPEUR	05/12/2022	2022004284	1 100,00
6251	2022002275	Formation pour Raphaël FAIVRE - CSP BESANCON EST	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	23/06/2022	2022002275	7 700,00
6251	2022000639	SD/EC SAL CENFCIN	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	15/02/2022	2022000639	03,99
6251	2022003295	TAXES DE SEJOUR	KYRIAD CHALONS EN CHAMPAGNE	04/10/2022	2022003295	83,60
6251	2021002105	21 - FORM - 259 NM/EC	ENSOSP	10/01/2022		75,00
6251	2022002706	NM Off de garde SPV - 2022 - 11 FOAD 12 10 2022	ENSOSP	02/08/2022	2022002706	30,00
6251	2022003295	NUITEES	KYRIAD CHALONS EN CHAMPAGNE	04/10/2022	2022003295	30,10
6251	2022002273	Format* conseiller technique SAL 3- MONNIN Nicolas	ENTENTE POUR LA FORET MEDITERR	23/06/2022	2022002273	04,00
6262	2022003285	MISE EN SERVICE ET LIEN LINK-UP FIBRE OPTIQUE FTTH	TRINAPS	27/09/2022	2022003285	35,00
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH ATELIER MAMIROLE	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	35,00
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH MARCHAUX	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	35,00
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH HERIMONCOURT	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	35,00

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 025-282500016-20230206-DCA05-20230202-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2022

Etablissement : SDIS 25

Budget : SDIS 25 - M61

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH PONTARLIER	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	438,00
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH BOUSSIERES	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	438,00
6262	2022003287	MISE EN SERVICE ET LIEN LINK-UP FIBRE OPTIQUE FTTH	TRINAPS	27/09/2022	2022003287	438,00
6262	2022003819	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH ETALANS	TRINAPS	07/11/2022	2022003819	438,00
6262	2022003605	MMISE EN SERVICE ET LIEN FTTH MANDEURE	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	438,00
6262	2022003605	MISE EN SERVICE ET LIEN FTTH	TRINAPS	20/10/2022	2022003605	438,00
6262	2022003286	MISE EN SERVICE ET LIEN LINK-UP FIBRE OPTIQUE FTTH	TRINAPS	27/09/2022	2022003286	438,00
6355	2022000535	Frais de carte grise VSRM	UGAP	08/02/2022	2022000535	920,00
6355	2022000927	Carte grise pour taxe parafiscale et	UGAP	04/03/2022	2022000927	911,52
6355	2022002015	CARTE GRISE ECHELLE ROSENBAUER	UGAP	31/05/2022	2022002015	549,76
6355	2022000926	CCRM - frais de carte grise comprenant	UGAP	04/03/2022	2022000926	749,52
6355	2022000540	VSAN - CARTE GRISES	TIB TOLERIE INDUSTRIELLE BREZO	08/02/2022	2022000540	2 905,00
6355	2022002015	FOURNITURE DOCUMENTS POUR IMMATRICULATION	UGAP	31/05/2022	2022002015	735,12
6355	2022001744	CARTE GRISE POUR E-208 ACTIVE 136CH	UGAP	09/05/2022	2022001744	13,76
6355	2022002015	FOURNITURE ET POSE PLAQUES IMMATRICULATION	UGAP	31/05/2022	2022002015	85,76
6355	2022001829	CARTE GRISE PARTNER PREMIUM BDI S&S STAND	UGAP	13/05/2022	2022001829	302,76
TOTAL						297 936,55

Désignation de l'établissement SDIS 25	ARRETE A LA SOMME	Signature La Présidente du conseil d'administration du SDIS
Comptable assignataire	DE <i>Deux cent quatre-vingt-dix - sept mille neuf cent quatre-vingt euros et cinquante-cinq centimes</i>	<i>CHRISTINE BOUQUIN</i>

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS		Exercice 2022	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 972 173,81	59 097 929,04	76 070 102,85
Titres de recette émis (b)	14 294 734,42	53 228 618,61	67 523 353,03
Réductions de titres (c)	8 461,81	1 722,66	10 184,47
Recettes nettes (d = b - c)	14 286 272,61	53 226 895,95	67 513 168,56
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 972 173,81	56 757 065,98	73 729 239,79
Mandats émis (f)	13 979 741,25	54 131 331,77	68 111 073,02
Annulations de mandats (g)	9 823,32	1 391 893,58	1 401 716,90
Depenses nettes (h = f - g)	13 969 917,93	52 739 438,19	66 709 356,12
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	316 354,68	487 457,76	803 812,44
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03500 - SERV INCENDIE SECOURS DU DOUBS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-528 368,59		316 354,68		-212 013,91
Fonctionnement	7 452 258,55	1 056 747,44	487 457,76		6 882 968,87
TOTAL I	6 923 889,96	1 056 747,44	803 812,44		6 670 954,96
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	6 923 889,96	1 056 747,44	803 812,44		6 670 954,96

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA05_20230202-DE

S²LO

22/

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SUBVENTIONS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023	
Reçu en préfecture le 07/02/2023	
Publié le	
ID : 025-282500016-20230206-DCA06_20230202-DE	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA06_20230202-DE

SUBVENTIONS 2023

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs apporte son appui financier à plusieurs associations dont l'objet est en relation avec l'activité du service.

Au titre de l'année 2023, il vous est proposé un montant global de l'enveloppe mobilisée au titre des subventions versées aux associations à hauteur de 96 400 €, avec une augmentation par rapport à 2022 (subventions 2022 : 73 500 €) de 31 % justifiée par un besoin d'équipement formulé par l'ADJSP (6 K€) et par la régularisation de plusieurs sessions de secourisme organisées par l'UDSP 25 (16,9 K€).

1/ Comité des œuvres sociales du SDIS – COS (pour mémoire)

Le COS est une association régie par la loi 1901 qui gère les prestations d'action sociale des agents du SDIS 25.

Ces prestations sont définies par le conseil d'administration du SDIS.

Les relations entre le COS et le SDIS font l'objet d'une convention signée le 22 février 2011, modifiée par un premier avenant signé le 28 mars 2014 et un second signé le 22 mars 2016. Une délibération annuelle n'est par conséquent pas nécessaire pour attribuer la subvention).

A titre d'information, la subvention du COS pour l'année 2023, s'élève à 659 584 € à répartir entre les prestations servies aux agents et les frais de fonctionnement.

2/ Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs (UDSP 25)

L'union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs est une association regroupant 3 550 adhérents durant l'année 2022. Ses adhérents sont des sapeurs-pompiers actifs (2 390), d'anciens sapeurs-pompiers (726), des personnels administratifs techniques spécialisés (51), des jeunes sapeurs-pompiers (320) et des membres associés (7).

L'UDSP intervient dans différents domaines, parmi lesquels :

- la solidarité : l'association met en œuvre des actions auprès de ses adhérents en difficulté (aide à la reconversion professionnelle...), apporte son soutien face à certaines difficultés (maladie, accident de la vie...) et contribue au financement des actions de l'œuvre des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers ;
- la mise en place d'une commission sociale élargie pour gérer les difficultés liées à la crise économique en sortie de crise sanitaire (partenariat UDSP 25/SDIS 25) ;
- la formation du grand public au secourisme (3 200 citoyens formés en 2019) ;
- les actions de développement du volontariat avec notamment la mise en valeur des outils de communication ;
- l'animation de la réserve citoyenne créée en 2019 ;
- le sport : l'UDSP anime 14 sections sportives (200 sportifs) avec la création récente d'une équipe départementale de football féminin et d'une section moto ;
- la mise en place de dispositifs prévisionnels de secours (DPS), l'UDSP disposant des agréments nécessaires ;
- le partenariat avec le SDIS 25 dans le cadre de formations PSC1 organisées pour le compte du ministère de la Justice (convention de sécurité routière) ou pour le compte du service national universel (SNU). Le SDIS 25 rembourse via la subvention les frais pédagogiques de l'UDSP 25 engendrés par la prise en compte de ces formations.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA06_20230202-DE

Au titre de l'année 2023, le président de l'UDSP 25 sollicite du SDIS, l'octroi d'une subvention à hauteur de 38 000 € (montant identique à 2022) destinée au fonctionnement de l'association à laquelle s'ajoute une régularisation à hauteur de 16 900 € correspondant au remboursement de frais pédagogiques engagés sur plusieurs sessions de secourisme organisées par l'association (2 sessions par mois soit 20 sessions à 650 € l'unité en 2022 et 6 sessions effectuées en 2021 soit un reliquat de 3 900 €). **C'est au total une subvention à hauteur de 54 900 € qui est sollicitée pour le budget 2023.**

Pour mémoire, la régularisation à hauteur de 16 900 € ne constitue pas, pour le SDIS, une nouvelle charge sans ressource de financement en parallèle, les stagiaires des sessions de secourisme versant au SDIS le montant de leur inscription (soit 230 € par personne).

Il est proposé d'accorder une subvention à hauteur du montant sollicité soit 54 900 €.

Il est à noter que le montant de cette augmentation est sans commune mesure avec celui qui serait nécessaire pour assurer les missions aujourd'hui bénévolement exécutées, par des personnels statutaires.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant accordé	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €	54 900 €
Evolution	-10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11,70%	0%	0%	44,47%

Au-delà de la subvention accordée par le SDIS du Doubs, les modalités de coopération entre le SDIS et l'UDSP sont formalisées dans une convention signée en décembre 2011. L'UDSP dispose d'un bureau dans les locaux du SDIS, de moyens informatiques et téléphoniques, de ressources d'impression et des moyens d'affranchissements qui lui sont facturés chaque année, conformément à la convention.

Pour l'exercice 2023, le montant des dépenses inscrit au budget prévisionnel de l'UDSP 25 s'élève à 432 500 €.

La subvention de fonctionnement du SDIS (soit 38 K€) représentera 8,7 % des recettes de l'association. Il s'agit de la seule subvention perçue par l'UDSP, ses principales recettes étant constituées par les cotisations des adhérents et la vente de services (formations au secourisme, DPS...) et de produits.

3/ Spéléo-secours français du Doubs (SSF 25)

Le spéléo-secours français du Doubs est constitué de bénévoles chargés de mettre en œuvre des moyens spécialisés en secours souterrains.

Une convention relative aux relations financières entre le SDIS du Doubs et le spéléo-secours français du Doubs a été signée le 10 juin 2009.

Cette convention prévoit d'allouer annuellement une subvention de fonctionnement au spéléo-secours français du Doubs, pour lui permettre d'assurer le financement :

- de la formation des membres de l'équipe départementale ;
- des matériels et fournitures nécessaires à ses activités opérationnelles ;
- de la gestion administrative de l'association.

Au titre de l'année 2023, le président du spéléo-secours français du Doubs sollicite une subvention auprès du SDIS pour un montant de 10 500 €, correspondant aux 9 500 € accordés depuis 2013 auxquels s'ajoute une demande complémentaire d'un montant de 1000 € par anticipation de l'augmentation des coûts d'équipement à venir.

Il est proposé de maintenir le montant de la subvention sollicitée à hauteur de 9 500 €.

Il est à noter que le coût de la subvention annuelle au spéléo-secours français est sans commune mesure avec le coût qui serait à charge du SDIS s'il devait constituer une équipe interne spécialisée de spéléo-secouristes.

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant accordé	10 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	10 500 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €
Evolution		-10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	10,50%	-9,5%	0%	0%

Pour l'exercice 2023, le budget prévisionnel principal du spéléo-secours français est de 16 300 €.

La subvention du SDIS 25 représentera 58 % des recettes de l'association. Il s'agit de la seule subvention attendue par l'association, ses autres recettes étant les cotisations des adhérents.

4/ Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs (ADJSP 25)

L'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs regroupe, pour la saison 2022/2023, 344 jeunes sapeurs-pompiers (JSP), 118 filles et 226 garçons, répartis en 19 sections. L'encadrement des sections est assuré par 254 encadrants bénévoles (79 animateurs, 12 formateurs, 163 aide-formateurs).

L'activité de cette association est un levier essentiel de la politique de développement du volontariat. Ces jeunes constituent, en effet, un important vivier de recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Ils sont formés pour l'examen du brevet de jeune sapeur-pompier et participent aux différentes compétitions sportives.

En 2022, 69 JSP ont validé le dernier niveau du programme, parmi lesquels 66 ont obtenu le brevet.

Au titre de l'année 2023, le président de l'ADJSP 25 sollicite auprès du SDIS une subvention de 30 000 €, soit une augmentation à hauteur de 6 K€ par rapport aux années précédentes afin de pouvoir équiper tous les JSP de casques de type EPI (achat d'une cinquantaine de casques pour un coût unitaire d'environ 120 € HT).

Il est proposé d'accorder cette subvention à hauteur du montant sollicité, compte tenu d'une part, de la réalité du besoin et d'autre part, du vivier irremplaçable que constituent les JSP pour le volontariat à l'issue de leur cursus (environ 1/3 des recrutements SPV).

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant accordé	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	25 000 €	24 000 €	24 000 €	30 000 €
Evolution	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	-4%	0%	25%

Le budget prévisionnel de l'ADJSP 25 s'élève à 60 870 € en dépenses. La subvention du SDIS 25 représente donc 50,7 % de ce budget.

Cette association perçoit également des subventions de la part de l'UDSP et de l'union régionale de Bourgogne Franche-Comté. Ses autres recettes sont principalement les cotisations des adhérents.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA06_20230202-DE



5/ Amicale des personnels des sites d'état-major du SDIS 25 (APEM 25)

L'APEM est une association créée en 2016 et réunissant les agents des sites du SDIS ne disposant pas d'une amicale. Elle regroupe 116 adhérents.

Elle a pour objet de promouvoir le lien de cohésion et de convivialité entre les adhérents. Son action contribue au développement du sentiment de bien-être au travail.

Elle prend notamment en charge l'adhésion au réseau associatif départemental (UDSP 25) et national (FNSPF) qui permet de faire bénéficier à l'ensemble des adhérents d'une protection sociale en cas de difficulté.

L'APEM souscrit également une assurance *via* l'UDSP 25 permettant d'apporter une couverture complémentaire aux adhérents en cas d'accident en service ou hors service commandé.

L'APEM connaît des difficultés financières mettant en péril son existence. Elle ne bénéficie pas d'un secteur attiré pour la traditionnelle présentation des calendriers à la population, ressource financière quasi unique pour les amicales des centres de secours.

Au titre de l'année 2023, le président de l'APEM sollicite auprès du SDIS une subvention de 2 000 €, sans augmentation par rapport aux deux années précédentes.

Il est proposé d'accorder cette subvention à hauteur du montant sollicité.

Années	2021	2022	2023
Montant accordé	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Evolution		0%	0%

Un crédit de 96 400 €, soit un montant en augmentation de 22,9 K€, est proposé au budget primitif 2023 à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations » (la subvention versée au COS est, quant à elle, intégrée aux dépenses du chapitre 012, compte 6474, et ne nécessite pas de délibération pour son versement).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur le dossier des « subventions de fonctionnement versées aux associations » et autorisent la présidente à répartir ce montant de 96 400 € de la façon suivante :

- l'union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs :	54 900 €
- le spéléo-secours français :	9 500 €
- l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Doubs :	30 000 €
- l'amicale des personnels des sites d'état-major :	2 000 €

TOTAL 96 400 €

**Pour extrait conforme,
La présidente du conseil d'administration,**

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***REVALORISATION DE L'INDEMNISATION DE
L'ASTREINTE DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES (SPV)***

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA07_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA07_20230202-DE

REVALORISATION DE L'INDEMNISATION DE L'ASTREINTE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

Le modèle français de sécurité civile repose essentiellement sur l'engagement citoyen, à travers notamment le volontariat chez les sapeurs-pompiers qui représentent 80% des effectifs, complété par une ossature professionnalisée.

Le SDIS 25 valorise depuis de nombreuses années le volontariat *via* différentes actions (communication, soutien à l'encadrement des centres de secours, indemnisation, décorations...).

Le développement du volontariat ainsi que la valorisation des sapeurs-pompiers volontaires constituent un enjeu majeur pour le SDIS 25 afin d'assurer la pérennité de ses effectifs.

A ce titre, au vu de l'augmentation de l'activité opérationnelle du SDIS 25 et du désengagement sociétal constaté depuis l'épidémie COVID 19, afin de limiter l'érosion des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires des centres de secours ainsi que de mieux reconnaître l'engagement de ceux qui sacrifient du temps personnel et familial au service de leurs concitoyens, il est proposé de revaloriser le montant de l'indemnisation de l'astreinte des SPV prévue par le décret n° 2012-492 du 16 avril 2012 relatif aux indemnités des sapeurs-pompiers volontaires, au taux maximum de 9% conformément à l'article 7 du décret précité.

Cette potentielle augmentation avait été intégrée lors du débat d'orientations budgétaires 2023 en conseil d'administration du 08 décembre 2022, et est intégrée dans le rapport relatif au budget primitif 2023 présenté au CASDIS de ce jour.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 18 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- *fixent le taux de l'indemnisation de l'astreinte des sapeurs-pompiers volontaires à 9% ;*
- *allouent les crédits nécessaires dans les budgets 2023 et suivants ;*
- *autorisent la présidente du conseil d'administration ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***AP-CP
AMENAGEMENT DES CIS D'HERIMONCOURT,
BOUSSIERES ET DAMPRICHARD
CREDITS DE PAIEMENT 2023***

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOS, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA08_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA08_20230202-DE

AP-CP
AMENAGEMENT DES CIS D'HERIMONCOURT,
BOUSSIÈRES ET DAMPRICHARD
CREDITS DE PAIEMENT 2023

Des autorisations de programmes de 467 000, 283 800 et 465 000 € ont été ouvertes pour restructurer les centres d'Hérimoncourt, Boussières et Damprichard aux budgets primitifs 2020 et 2021.

La deuxième tranche des travaux de restructuration d'Hérimoncourt, la construction de la travée VSAV de Boussières et de la remise véhicules de Damprichard se terminent.

L'année 2023 devrait voir se concrétiser :

- les ravalements de façades d'Hérimoncourt et de Boussières ;
- la construction de la salle de formation et l'extension des vestiaires de Damprichard.

L'avancée des travaux et études nous permettent de confirmer le montant des autorisations de programmes ouvertes.

Les crédits de paiement nécessaires au financement de ces trois opérations en 2023 sont évalués à 432 245 €.

Leurs répartitions par opération et ligne budgétaire se déclinent comme suit :

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA08_20230202-DE

S²LOW

	LIGNES		CENTRES		
			HERIMONCOURT	BOUSSIERES	DAMPRICHARD
AP GLOBALE	ETUDES	232	51 000	32 800	66 000
	TRAVAUX	2313-12	412 000	0	0
	TRAVAUX	2317-35	0	251 000	393 000
	MOBILIER	2184-2188	4 000	0	6 000
	TOTAL		467 000	283 800	465 000

CREDITS PAIEMENT 2020-2021	ETUDES	232	24 682	13 028	13 067
	TRAVAUX	2313-12	204 845	0	0
	TRAVAUX	2317-35	0	0	0
	MOBILIER	2184-2188	3 997	0	0
	TOTAL		233 524	13 028	13 067

CREDITS PAIEMENT BP 2022	ETUDES	232	8 000	10 000	18 000
	TRAVAUX	2313-12	123 000	0	0
	TRAVAUX	2317-35		150 000	152 000
	MOBILIER	2184-2188	3	0	0
	TOTAL		131 003	160 000	170 000

CREDITS PAIEMENT BP 2023	ETUDES	232	18 318	9 772	20 000
	TRAVAUX	2313-12	84 155		
	TRAVAUX	2317-35		101 000	193 000
	MOBILIER	2184-2188			6 000
	TOTAL		102 473	110 772	219 000

CREDITS PAIEMENT Reste à programmer	ETUDES	232	0	0	14 933 (*)
	TRAVAUX	2313-12	0	0	0
	TRAVAUX	2317-35	0	0	48 000
	MOBILIER	2184-2188	0	0	0
	TOTAL		0	0	62 933

* Nota : l'opération de Damprichard devrait dégager un reliquat sur la partie études.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent les crédits de paiement nécessaires sur les opérations d'Hérimoncourt, Boussières et Damprichard pour l'année 2023 ;
- autorisent Madame la Présidente du conseil d'administration, ou son représentant, à :
 - organiser les consultations et approuver les marchés de travaux et d'études ;
 - signer toutes conventions nécessaires à la réalisation de ces projets ;
 - engager toutes les dépenses nécessaires.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**PLAN IMMOBILIER
1 - AVANCEE DU PROGRAMME
2 - CLOTURE D'OPERATIONS
3 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME
4- AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS
5 - CREDITS DE PAIEMENT**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOS, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

PLAN IMMOBILIER
1 - AVANCEE DU PROGRAMME
2 - CLOTURE D'OPERATIONS
3 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME
4- AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS
5 - CREDITS DE PAIEMENT

Depuis 2003, date de la première délibération relative au plan pluriannuel de construction-restructuration de centres d'incendie et de secours, le conseil d'administration a été conduit à délibérer à plusieurs reprises pour compléter ou amender le périmètre de cette politique ambitieuse, engager les opérations inscrites et planifier les crédits de paiement à mettre en place.

1 - Avancée du programme – Nouvelle programmation

1- Avancée du programme

Sur les 40 opérations inscrites au programme :

- 29 opérations ont été livrées ;
- 8 opérations sont engagées :
 - 3 sont en cours d'études (l'état-major du groupement Est, Frasné et Lavans-Vuillafans) ;
 - 1 est en travaux (Val d'Usiers) ;
 - 3 doivent entrer en phase travaux au cours de l'année 2023 (Saint-Hippolyte, Chapelle-des-bois et Gilley) ;
 - 1 est en attente de conventionnement avec les communes (Blamont) ;
- 3 restent à planifier (plateaux techniques de formation, Marais du Drugeon et Verrières-de-Joux).

2- Clôture d'opérations

Il vous est proposé de clôturer les opérations de Projet des 2 Lacs (Labergement-Sainte-Marie), Moncey, Mouthe et Pierrefontaine-les-Varans.

	AP votée (1)		AE votée (1)	Solde opération (2)		Solde AE (2)	Balance (1) – (2)		
	Bâtiment	Autre	Assurance	Bâtiment	Autre	Assurance	Bâtiment	Autre	Assurance
Labergement	979 000	34 000	8 000	968 436	27 687	5 460	10 564	6 313	2 540
Moncey	1 262 900	42 200	7 700	1 259 903	41 045	7 102	2 997	1 155	598
Mouthe	999 600	19 600	13 000	989 648	18 445	10 303	9 952	1 155	2 697
Pierrefontaine-les-Varans	895 000	26 200	15 700	880 735	26 200	9 075	14 265	4 334	6 625

Ces quatre opérations dégagent un bilan positif de **63 195 €**.

Le bilan financier du plan laisse apparaître un reliquat de 342 359 € sur les opérations clôturées et en cours et une recette pour subventions et ventes de 884 356 €.

2 - Autorisations de programme (AP)

Il est nécessaire d'augmenter les AP des projets en cours de 702 000 € :

- **277 000 €** pour Chapelle-des-bois suite au résultat de la consultation des entreprises ;
- **425 000 €** pour Gilley du fait de la prise en compte de la migration de la chaufferie fuel vers une chaufferie granulé et de l'ajustement des prix après réception de l'avant-projet définitif.

Les principales causes de ces fortes augmentations de budget sont :

- la situation économique avec la forte activité des entreprises, l'augmentation du prix des matériaux et des énergies de ces derniers mois ;
- l'avancée des études sur les projets ;
- le choix de faire migrer les chaufferies fuel vers le granulé ;
- la mise en application de la réglementation environnementale (RE) 2020, notamment sur sa partie environnementale (bilan carbone).

L'économie générale du plan de 87,9 M€ reste cependant toujours positive en dégageant, entre recette et bilan des opérations en cours et terminées, un positif de **1 226 715 €**.

3- Autorisations d'engagements (AE)

La diminution des autorisations d'engagements de **7 100 €** se répartit comme suit :

- **- 8 000 €** sur l'opération de Gilley qui ne nécessite pas de souscrire de dommage ouvrage, compte tenu du fait que les travaux à réaliser ne sont pas susceptibles de présenter le risque de rendre les locaux impropres à leur destination ;
- **+ 900 €** sur l'opération de Chapelle-des-bois afin de prendre en considération le résultat de l'appel d'offre de travaux.

4- Crédits de paiement

3 542 700 € sont nécessaires en crédits de paiement afin de financer les autorisations de programme et d'engagements ouvertes soit :

- **3 520 800 €** pour les autorisations de programme ;
- **21 900 €** pour les autorisations d'engagements.

Une recette de **324 346 €**, relative à la subvention de l'état pour le déplacement d'une station de pompage des eaux usées implantée sur le terrain du futur centre de Saint-Hippolyte, est attendue sur les travaux à réaliser en 2023.

5 - Bilan général

Les annexes jointes au présent rapport détaillent chaque opération ainsi que les crédits de paiement à mettre en place.

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations cloturées BP 2023 (dec 2022) page 1/3

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

Annexe 1a
S²LO

mise à jour :
07/12/2022

mise à jour : 07/12/2022

		Opérations clôturées	CS Etupes	CSP Pontarlier	CSR Maiche	CS 1er Plateau	CSR Ornans	CSR Baume les Dames	CSR Valdahon	CSR Saint Vit	CPIR Charquemont	CS Le Russey	Sous total page 1
Coûts des opérations	Autorisation de programme plan pluriannuel	Décision CASDIS inscription ou modification des AP	DM1 2014	DM2 - 2014	BP 2012	DM2 - 2010	BP 2010	BP 2012	BP 2010	BP 2013	BP 2013	DM2 2014	
		Ligne 232	102 693	219 454	48 385	43 467	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516	
		Ligne 237	0	1 054 991	156 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000	
		Ligne 238	0	6 102 009	1 234 000	722 269	823 787	1 619 000	0	0	0	808 000	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	764 225	77 611	0	0	0	0	480 860	590 734	530 794	0	
		Sous total batiment	866 918 €	7 454 065 €	1 438 385 €	875 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €	16 287 796 €
		Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	19 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	12 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous total équipements	32 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 302 €
		TOTAL	899 220 €	7 454 065 €	1 438 385 €	875 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €	16 320 098 €
	dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
	HORS AP	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mobilier et équipements	0	239 169	52 180	37 470	39 880	71 462	18 741	23 296	26 515	32 336	
		TOTAL	0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 462 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €	541 049 €
Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 232	102 693	219 454	48 385	43 467	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516	
		Ligne 237	0	1 054 991	156 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000	
		Ligne 238	0	6 102 009	1 234 000	722 269	823 787	1 619 000	0	0	0	808 000	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	764 225	77 611	0	0	0	0	480 860	590 734	530 794	0	
		Sous total dépenses batiment	866 918 €	7 454 065 €	1 438 385 €	875 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €	16 287 796 €
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188	19 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183	12 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous total dépenses équipements	32 302 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	32 302 €
		TOTAL	899 220 €	7 454 065 €	1 438 385 €	875 840 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €	16 320 098 €
	crédits consommés hors AP 2003 à 2022	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mobilier et équipements	0	239 169	52 180	37 470	39 880	71 462	18 741	23 296	26 515	32 336	
		TOTAL	0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 462 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €	541 049 €
	Reliquats ou déficits réels	Batiment	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Equipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €	

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations cloturées BP 2023 (dec 2022) page 2/3

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
annexe 1a

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

mise à jour :
07/12/2022

Opérations clôturées	Sous total page 1	Marais de Saône	CPI Les Fourgs	CPI Avoudrey	CS Quingey	CS Clerval	CSR Audincourt Valentigney	CPIR 3 Cantons	CS Mont d'Or	CSP Besançon Est	Plateforme Logistique	Sous total page 2
----------------------	-------------------	-----------------	----------------	--------------	------------	------------	-------------------------------	----------------	--------------	------------------	--------------------------	-------------------

opération cloturée
CASDIS nov 2020

Coûts des opérations	Autorisation de programme plan pluriannuel	Décision CASDIS inscription ou modification des AP		BP 2014	BP 2014	BP 2014	hors plan	hors plan	BP 2010	BP 2012	BP 2018	DM2-2008	BP 2018	
		Ligne 232		106 696	77 964	77 644	47 443	76 924	210 000	105 000	363 000	350 000	276 000	
		Ligne 237		0	0	0	111 674	0	800 000	0	0	1 238 000	0	
		Ligne 238		0	0	0	626 120	0	4 575 000	0	0	6 212 000	0	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		641 028	599 449	494 072	0	583 687	50 000	738 000	1 700 000	110 000	1 994 000	
		Sous total batiment	16 287 796 €	747 724 €	677 413 €	571 716 €	785 237 €	660 610 €	5 635 000 €	843 000 €	2 063 000 €	7 910 000 €	2 270 000 €	38 451 496 €
		Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188		0	14 894	13 514	0	0	203 600	21 600	53 400	228 200	193 000	
		téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183		0	14 185	14 185	0	0	34 300	14 300	13 000	0	43 000	
		Sous total équipements	32 302 €	0 €	29 079 €	27 699 €	0 €	0 €	237 900 €	35 900 €	66 400 €	228 200 €	236 000 €	893 480 €
		TOTAL	16 320 098 €	747 724 €	706 492 €	599 415 €	785 237 €	660 610 €	5 872 900 €	878 900 €	2 129 400 €	8 138 200 €	2 506 000 €	39 344 976 €
		dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	HORS AP	Achats terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	0	317 000	0	292 917	
		Mobilier et équipements		36 413	0	0	38 590	13 550	0	0	0	0	0	
		TOTAL	541 049 €	36 413 €	0 €	0 €	38 590 €	13 550 €	0 €	0 €	317 000 €	0 €	292 917 €	1 239 519 €
Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 232		106 696	77 964	77 644	47 443	76 924	159 627	91 026	166 050	198 218	259 176	
		Ligne 237		0	0	0	111 674	0	471 000	0	0	730 000	0	
		Ligne 238		0	0	0	626 120	0	3 809 000	0	0	5 884 000	0	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		641 028	599 449	494 072	0	583 687	2 809	736 620	1 523 083	52 974	1 792 770	
		Sous total dépenses batiment	16 287 796 €	747 724 €	677 413 €	571 716 €	785 237 €	660 610 €	4 442 436 €	827 646 €	1 689 133 €	6 865 192 €	2 051 946 €	35 606 849 €
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188		0	14 894	13 514	0	0	112 480	20 735	34 432	216 922	192 207	
		téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183		0	14 185	14 185	0	0	34 300	14 300	4 287	0	33 685	
		Sous total dépenses équipements	32 302 €	0 €	29 079 €	27 699 €	0 €	0 €	146 780 €	35 035 €	38 719 €	216 922 €	225 892 €	752 428 €
		TOTAL	16 320 098 €	747 724 €	706 492 €	599 415 €	785 237 €	660 610 €	4 589 216 €	862 681 €	1 727 852 €	7 082 114 €	2 277 838 €	36 359 277 €
	crédits consommés hors AP 2003 à 2022	Achats terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	0	317 000	0	292 917	
		Mobilier et équipements		36 413	0	0	38 590	13 550	0	0	0	0	0	
		TOTAL	541 049 €	36 413 €	0 €	0 €	38 590 €	13 550 €	0 €	0 €	317 000 €	0 €	292 917 €	1 239 519 €
Reliquats ou déficits réels		Batiment		0	0	0	0	0	1 192 564	15 354	373 867	1 044 808	218 054	
		Equipement		0	0	0	0	0	91 120	865	27 681	11 278	10 108	
		TOTAL	0	0	0	0	0	0	1 283 684	16 219	401 548	1 056 086	228 162	2 985 699 €

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations cloturées BP 2023 (dec 2022) page 3/3

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
annexe 1a

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

mise à jour :
07/12/2022

Opérations clôturées			Sous total page 2	CSR Morteau	CS Orchamps Vennes	CS Amancey	Atelier départemental	CS Moncey	CPI Projet des Deux Lacs	CS Mouthe	CS Pierrefontaine les Varans	
				opération cloturée CASDIS nov 2020	opération cloturée CASDIS nov 2020	opération cloturée BP 2021	opération cloturée BP 2021	opération cloturée BP 2023	opération cloturée BP 2023	opération cloturée BP 2023	opération cloturée BP 2023	
Coûts des opérations	Autorisation de programme plan pluriannuel	Décision CASDIS inscription ou modification des AP		DM1 - 2019	BP 2016	BP 2014	BP 2018	BP 2022	BP 2022	BP 2022	BP 2022	
		Ligne 232		195 000	83 000	60 603	181 800	152 500	109 000	124 600	107 000	
		Ligne 237		420 000	220 000	192 000	0	0	0	0	0	
		Ligne 238		2 890 000	1 382 000	1 335 397	0	0	0	0	0	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		40 000	25 000	30 000	1 450 200	1 110 400	870 000	875 000	788 000	
		Sous total batiment	38 451 496 €	3 545 000 €	1 710 000 €	1 618 000 €	1 632 000 €	1 262 900 €	979 000 €	999 600 €	895 000 €	0 € 0 €
		Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188		81 000	31 000	30 000	21 000	27 600	19 000	19 600	26 200	
		téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183		56 500	16 000	16 000	3 000	14 600	15 000	0	0	
		Sous total équipements	893 480 €	137 500 €	47 000 €	46 000 €	24 000 €	42 200 €	34 000 €	19 600 €	26 200 €	0 € 0 €
		TOTAL	39 344 976 €	3 682 500 €	1 757 000 €	1 664 000 €	1 656 000 €	1 305 100 €	1 013 000 €	1 019 200 €	921 200 €	0 € 0 € 52 362 976 €
		dont AP complémentaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	110 000 €	54 000 €	0 €	0 € 0 € 164 000 €
	HORS AP	Achats terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	195 000	0	
		Mobilier et équipements		0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	1 239 519 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	195 000 €	0 €	0 € 0 € 1 434 519 €
Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 232		129 361	58 605	54 635	164 237	152 488	106 112	123 338	104 224	
		Ligne 237		405 500	166 000	177 000	0	0	0	0	0	
		Ligne 238		2 825 000	1 355 000	1 323 000	0	0	0	0	0	
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)		25 603	19 394	0	1 427 203	1 107 416	862 323	866 310	776 511	
		Sous total dépenses batiment	35 606 849 €	3 385 464 €	1 598 999 €	1 554 635 €	1 591 440 €	1 259 904 €	968 435 €	989 648 €	880 735 €	0 € 0 €
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188		70 145	25 828	24 128	13 712	26 716	14 356	18 445	21 866	
		téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183		55 009	11 990	14 723	2 388	14 329	13 331	0	0	
		Sous total dépenses équipements	752 428 €	125 154 €	37 818 €	38 851 €	16 100 €	41 045 €	27 687 €	18 445 €	21 866 €	0 € 0 €
		TOTAL	36 359 277 €	3 510 618 €	1 636 817 €	1 593 486 €	1 607 540 €	1 300 949 €	996 122 €	1 008 093 €	902 601 €	0 € 0 € 48 915 503 €
	crédits consommés hors AP 2003 à 2022	Achats terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	195 000	0	
		Mobilier et équipements		0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	1 239 519 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	195 000 €	0 €	0 € 0 € 1 434 519 €
Reliquats ou déficits réels	Batiment			159 536	111 001	63 365	40 560	2 996	-99 435	-44 048	14 265	
	Equipement			12 346	9 182	7 149	7 900	1 155	6 313	1 155	4 334	
	TOTAL		2 985 699	171 882	120 183	70 514	48 460	4 151	-93 122	-42 893	18 599	0 0 3 283 473 €

PLAN IMMOBILIER BP 2023 (décembre 2022) / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations en cours													
mise à jour : 07/12/2022			Opérations en cours		CSP Besançon Centre	Groupement Est	CS Saint Hippolyte	CPIR Val d'Usiers	CPI Lavans Vuillafans	CPI Blamont	CS Gilley	CS Frasnes	CPI Chapelle de Bois
								Modification de la répartition des lignes budgétaires. Augmentation de la ligne mobilier.	Modification de la répartition des lignes budgétaires. Opération en maitrise d'ouvrage directe	Modification de la répartition des lignes budgétaires. Opération en maitrise d'ouvrage directe	Augmentation de l'AP suite à estimation du projet par la MOE		AP à augmenter suite au retour des offres de marchés de travaux
Coûts des opérations	Autorisation de programme plan pluriannuel	Décision CASDIS inscription ou modification des AP	DM2 - 2012	BP 2022	BP 2022	BP 2022	BP 2019	BP 2020	BP 2020	BP 2020	BP 2020	BP 2021	
		(1) - Montants autorisations d'engagement DM1 2022	16 153 600	1 325 000	2 385 400	1 374 300	816 200	570 000	418 000	1 016 000	940 000		
		(2) - Montants autorisations d'engagement BP 2023	16 153 600	1 325 000	2 385 400	1 374 300	816 200	570 000	843 000	1 016 000	1 217 000		
		Balance = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	425 000 €	0 €	277 000 €		
		dont AP complémentaire par rapport à mars 2011 (non compensé par	0 €	895 000 €	1 323 700 €	56 900 €	0 €	0 €	417 000 €	0 €	277 000 €		
		Ligne 232	370 000	235 000	326 000	149 000	133 000	90 000	54 000	150 000	44 000		
		Ligne 237	1 876 000	0	0	0	0	0	0	0	131 000		
		Ligne 238	13 236 000	0	0	0	0	0	0	0	1 003 000		
		Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	130 000	1 076 000	2 014 000	1 184 000	646 000	455 000	771 000	830 000	0		
		Sous total batiment	15 612 000 €	1 311 000 €	2 340 000 €	1 333 000 €	779 000 €	545 000 €	825 000 €	980 000 €	1 178 000 €		
		Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	353 900	10 000	29 000	25 100	20 500	14 000	12 300	33 000	20 800		
		téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	187 700	4 000	16 400	16 200	16 700	11 000	5 700	3 000	18 200		
		Sous total équipements	541 600 €	14 000 €	45 400 €	41 300 €	37 200 €	25 000 €	18 000 €	36 000 €	39 000 €		
		TOTAL	16 153 600 €	1 325 000 €	2 385 400 €	1 374 300 €	816 200 €	570 000 €	843 000 €	1 016 000 €	1 217 000 €		
	HORS AP	Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Equipements	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
	Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 232	347 937	6 265	37 533	107 570	4 054	3 840	2 784	2 670	18 408	
			Ligne 237	1 870 000	0	0	0	0	0	0	0	78 000	
			Ligne 238	12 753 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MOD)	125 155	0	0	547 089	0	0	0	0	0	
			Sous total dépenses batiment	15 096 092 €	6 265 €	37 533 €	654 659 €	4 054 €	3 840 €	2 784 €	2 670 €	96 408 €	
			Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188	353 559	0	0	11 428	0	0	0	0	0	
téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183			117 377	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sous total dépenses équipements			470 936 €	0 €	0 €	11 428 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL			15 567 028 €	6 265 €	37 533 €	666 087 €	4 054 €	3 840 €	2 784 €	2 670 €	96 408 €		
Crédits de paiement 2023 - fin des AP		Ligne 232	22 063	228 735	288 467	41 430	128 946	86 160	51 216	147 330	25 592		
		Ligne 237	6 000	0	0	0	0	0	0	0	53 000		
		Ligne 238	483 000	0	0	0	0	0	0	0	1 003 000		
		Ligne 2313-12	4 845	1 076 000	2 014 000	636 911	646 000	455 000	771 000	830 000	0		
		Sous total crédits paiements batiment	515 908 €	1 304 735 €	2 302 467 €	678 341 €	774 946 €	541 160 €	822 216 €	977 330 €	1 081 592 €		
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188	341	10 000	29 000	13 672	20 500	14 000	12 300	33 000	20 800		
		téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183	70 323	4 000	16 400	16 200	16 700	11 000	5 700	3 000	18 200		
		Sous total crédits paiements équipements	70 664 €	14 000 €	45 400 €	29 872 €	37 200 €	25 000 €	18 000 €	36 000 €	39 000 €		
		TOTAL	586 572 €	1 318 735 €	2 347 867 €	708 213 €	812 146 €	566 160 €	840 216 €	1 013 330 €	1 120 592 €		
dont Crédits de paiement BP 2023		Ligne 232	17 000	9 000	110 000	41 000	39 000	42 000	51 000	110 000	23 000		
		Ligne 237	0	0	0	0	0	0	0	0	39 000		
		Ligne 238	0	0	0	0	0	0	0	0	944 000		
		Ligne 2313-12	0	0	640 000	620 000	0	0	623 000	130 000	0		
		Sous total crédits paiements batiment BP 2023	17 000 €	9 000 €	750 000 €	661 000 €	39 000 €	42 000 €	674 000 €	240 000 €	1 006 000 €		
		Mobilier, appareils ménagers - lignes 2184 et 2188	0	0	0	13 600	0	0	10 000	0	20 800		
		téléphonie info équipement d'alerte - lignes 21578 et 2183	0	0	0	16 200	0	0	4 000	0	18 200		
		Sous total crédits paiements équipements - BP 2023	0 €	0 €	0 €	29 800 €	0 €	0 €	14 000 €	0 €	39 000 €		
		TOTAL BP 2023	17 000 €	9 000 €	750 000 €	690 800 €	39 000 €	42 000 €	688 000 €	240 000 €	1 045 000 €		
crédits consommés hors AP 2003 à 2022		Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Equipements	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
crédits inscrits hors AP 2023-fin des opérations		Achats terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Equipements	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Reliquats ou déficits prévisionnels	Batiment	0	-895 000	-1 302 000	-56 900	0	0	-417 000	0	-277 000			
	Equipement	0	0	-21 700	0	0	0	0	0	0			
	TOTAL	0 €	-895 000 €	-1 323 700 €	-56 900 €	0 €	0 €	-417 000 €	0 €	-277 000 €			

Envoyé en préfecture le 07/02/2023annexe 1a

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE



Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

annexe 1a


PLAN IMMOBILIER BP 2023 (décembre 2022) / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations en cours									
mise à jour : 07/12/2022									
Opérations en cours	CSP Besançon Centre (*)	Gpt Est	CS Saint Hippolyte	CPIR Val d'Usiers	CPI Lavans Vuillafans	CPI Blamont	CS Gilley	CS Frasnes	CPI Chapelle des Bois

												Intégration du montant de l'AE dans le montant de l'AP de Gilley	AP à augmenter suite au retour des offres de marchés de travaux
Coûts des opérations	Autorisations d'engagements	Décision CASDIS inscription ou modification des AE	DM2 - 2012	BP 2022	BP 2022	BP 2022	BP 2019	BP 2020	BP 2020	BP 2020	BP 2021		
		(1) - Montants autorisations d'engagement DM1 2022	0	10 600	19 600	7 200	4 600	4 500	8 000	18 000	5 900		
		(2) - Montants autorisations d'engagementBP 2023	0	10 600	19 600	7 200	4 600	4 500	0	18 000	6 800		
		Balance = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-8 000 €	0 €	900 €	-7 100 €	
		dont AE complémentaire par rapport à mars 2011 (non compensé p	0 €	6 500 €	1 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	900 €	8 900 €	
		ligne 6162	0	10 600	19 600	7 200	4 600	4 500	0	18 000	6 800		
	TOTAL	0 €	10 600 €	19 600 €	7 200 €	4 600 €	4 500 €	0 €	18 000 €	6 800 €	71 300 €		
	hors AE	ligne 6162	108 673	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL		108 673 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	108 673 €		

Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 6162	0	0	0	6 289	0	0	0	0	0	
		TOTAL	0 €	0 €	0 €	6 289 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 289 €
	Crédits de paiement 2023 - fin des AE	ligne 6162	0	10 600	19 600	911	4 600	4 500	0	18 000	6 800	
		TOTAL	0 €	10 600 €	19 600 €	911 €	4 600 €	4 500 €	0 €	18 000 €	6 800 €	65 011 €
	dont crédits paiement BP 2023 - ligne 6162		0	0	15 000	600	0	0	0	0	6 300	21 900 €
	crédits consommés hors AE 2003 à 2022	Ligne 6162	108 673	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	108 673 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	108 673 €
	crédits inscrits hors AE 2023 - fin des opérations	ligne 6162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Reliquats ou déficits prévisionnels	Ligne 6162	0	-6 500	-1 500	0	0	0	0	0	0	-900	
	TOTAL	0 €	-6 500 €	-1 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-900 €	-8 900 €

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations clôturées BP 2023 (dec 2022) page 1/3

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le

Annexe 1a

ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

mise à jour :
07/12/2022

Opérations clôturées	CS Etupes	CSP Pontarlier (*)	CSR Maiche (*)	CS 1er Plateau (*)	CSR Ornans (*)	CSR Baume les Dames (*)	Restructuration	Restructuration	CPIR Charquemont (*)	CS Le Russey (*)	Sous total page 1
							CSR Valdahon (*)	CSR Saint Vit (*)			

Coûts des opérations	autorisations d'engagements	Décision CASDIS inscription ou modification des AE	DM1 2014	DM2 - 2014	BP 2012	DM2 - 2010	BP 2010	BP 2012	BP 2010	BP 2013	BP 2013	DM2 2014	
		Montants autorisations d'engagement	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		dont AE complémentaire	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		ligne 6162	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	5 437 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 437 €
	hors AE	ligne 6162	0	58 001	12 800	9 040	9 750	19 588	7 513	8 614	3 504	6 468	
		TOTAL	0 €	58 001 €	12 800 €	9 040 €	9 750 €	19 588 €	7 513 €	8 614 €	3 504 €	6 468 €	135 278 €

Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 6162	5 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	5 437 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 437 €
	Crédits consommés hors AE 2003 à 2022	Ligne 6162	0	58 001	12 800	9 040	9 750	19 588	7 513	8 614	3 504	6 468	
		TOTAL	0 €	58 001 €	12 800 €	9 040 €	9 750 €	19 588 €	7 513 €	8 614 €	3 504 €	6 468 €	135 278 €

Reliquats ou déficits réels	Ligne 6162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €

(*) - L'assurance DO de ces opération a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023
Reçu en préfecture le 07/02/2023
Publié le
ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

annexe 1a


PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations cloturées BP 2023 (dec 2022) page 2/3

mise à jour :
07/12/2022

Opérations clôturées	Sous total page 1	Marais de Saône (*)	CPI Les Fourgs	CPI Avoudrey	CS Quingey (*)	CS Clerval (*)	CSR Audincourt Valentigney	CPIR 3 Cantons	CS Mont d'Or	CSP Besancon Est	Plateforme Logistique	Sous total page 2
----------------------	-------------------	---------------------	----------------	--------------	----------------	----------------	----------------------------	----------------	--------------	------------------	-----------------------	-------------------

opération cloturée
CASDIS nov 2020

opération cloturée
CASDIS nov 2020

Coûts des opérations	autorisations d'engagements	Décision CASDIS inscription ou modification des AE		BP 2014	BP 2014	BP 2014	hors plan	hors plan	BP 2010	DM1 2015	DM1 2019	DM2-2008	BP 2018	
		Montants autorisations d'engagement		0	4 410	4 221	0	0	35 103	6 400	25 050	54 000	16 400	
		dont AE complémentaire	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		ligne 6162		0	4 410	4 221	0	0	35 103	6 400	25 050	54 000	16 400	
		TOTAL	5 437 €	0 €	4 410 €	4 221 €	0 €	0 €	35 103 €	6 400 €	25 050 €	54 000 €	16 400 €	151 021 €
	hors AE	ligne 6162		4 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	135 278 €	4 190 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 468 €

Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 6162		0	4 410	4 221	0	0	27 376	6 280	24 987	45 996	15 888	
		TOTAL	5 437 €	0 €	4 410 €	4 221 €	0 €	0 €	27 376 €	6 280 €	24 987 €	45 996 €	15 888 €	134 595 €
	Crédits consommés hors AE 2003 à 2022	Ligne 6162		4 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		TOTAL	135 278 €	4 190 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 468 €

Reliquats ou déficits réels	Ligne 6162		0	0	0	0	0	7 727	120	63	8 004	512	
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	7 727	120	63	8 004	512	16 426 €

(*) - L'assurance DO de ces opération a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023annexe 1a

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE

PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations clôturées BP 2023 (dec 2022) page 3/3

mise à jour :
07/12/2022

Opérations clôturées	Sous total page 2	CSR Morteau	CS Orchamps Vennes	CS Amancey	Atelier départemental	CS Moncey	CPI Projet des Deux Lacs	CS Mouthe	CS Pierrefontaine les Varans		
		opération clôturée CASDIS nov 2020	opération clôturée CASDIS nov 2020	opération clôturée BP 2021	opération clôturée BP 2021	opération clôturée BP 2023	opération clôturée BP 2023	opération clôturée BP 2023	opération clôturée BP 2023		

Coûts des opérations	autorisations d'engagements	Décision CASDIS inscription ou modification des AE		BP 2013	DM1 2019	BP juin 2019	DM2 - 2011	BP 2019	BP 2017	BP 2017	BP 2022			
		Montants autorisations d'engagement		24 800	10 300	8 800	16 700	7 700	8 000	13 000	15 700			
		dont AE complémentaire	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 100 €
		ligne 6162		24 800	10 300	8 800	16 700	7 700	8 000	13 000	15 700			
		TOTAL	151 021 €	24 800 €	10 300 €	8 800 €	16 700 €	7 700 €	8 000 €	13 000 €	15 700 €	0 €	0 €	256 021 €
	hors AE	ligne 6162		0	0	0	0	0	0	0	0			
		TOTAL	139 468 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 468 €

Planification des paiements	Crédits de paiement consommés 2003 à 2022	Ligne 6162		19 065	8 794	8 772	14 369	7 102	5 460	10 303	9 075			
		TOTAL	134 595 €	19 065 €	8 794 €	8 772 €	14 369 €	7 102 €	5 460 €	10 303 €	9 075 €	0 €	0 €	217 535 €
	Crédits consommés hors AE 2003 à 2022	Ligne 6162		0	0	0	0	0	0	0	0			
		TOTAL	139 468 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 468 €

Reliquats ou déficits réels	Ligne 6162		5 735	1 506	28	2 331	-502	2 540	2 697	6 625			
	TOTAL	16 426	5 735	1 506	28	2 331	-502	2 540	2 697	6 625	0	0	37 386 €

(*) - L'assurance DO de ces opération a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

ANNEXE 2.1 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2017)	
Debut des études	05/12/2006
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué	24/12/2007
Recrutement Maitre d'Œuvre	18/02/2009
Dépôt Permis de Construire	15/11/2009
Début des travaux	19/07/2010
Livraison	05/10/12

Ligne 616 (dommage ouvrage)	0 €
Sous total DO	0 €
Reliquat previsionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	0 €

[illegible]

Mise à jour le 07/12/2022

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE



PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

GROUPEMENT EST

ANNEXE 2.2 - BP 2023

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	20 000 €
frais divers, repro, annonces ...	
indemnités concours	4 000 €
prestations intellectuelles	
maîtrise d'œuvre + OPC	140 000 €
contrôle technique et coordination SPS	20 000 €
Etudes diverses et provision	31 000 €
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers.....)- actualisation	20 000 €
travaux	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	950 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pierre et autres..)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	63 000 €
actualisation travaux	63 000 €
Autres	
Sous total assiette mandataire	1 311 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	1 311 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	10 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	4 000 €
Sous total équipements	14 000 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	14 000 €

Ligne 616 (dommage ouvrage)	10 600 €
Sous total DO	10 600 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	10 600 €

MONTANT DE L'AP
1 325 000 €
MONTANT DE L'AE
10 600 €
MONTANT DE L'OPERATION
1 335 600 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)
Debut des études
18/01/2016
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
Recrutement Maitre d'Œuvre
15/09/2023
Dépôt Permis de Construire
15/02/2024
Début des travaux
15/11/2024
Livraison
30/04/2026

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)	6 265					9 000	105 000	85 000	28 200	1 535				235 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)							5 000	380 000	686 000	5 000				1 076 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	6 265 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 000 €	110 000 €	465 000 €	714 200 €	6 535 €	0 €	0 €	0 €	1 311 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)									10 000					10 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)									4 000					4 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	14 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	14 000 €
TOTAL	6 265 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 000 €	110 000 €	465 000 €	728 200 €	6 535 €	0 €	0 €	0 €	1 325 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)								9 600	1 000					10 600 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 600 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 600 €

ANNEXE 2.3 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2022)
Debut des études
15/03/2018
Recrutement Conducteur d'opération
15/02/2022
Recrutement Maitre d'Œuvre
20/06/2022
Dépôt Permis de Construire
15/02/2023
Début des travaux
01/09/2023
Livraison
15/12/2024

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)	2 310	16 452			18 770	110 000	160 000	18 468						326 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)						640 000	1 080 000	294 000						2 014 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	2 310 €	16 452 €	0 €	0 €	18 770 €	750 000 €	1 240 000 €	312 468 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 340 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)							29 000							29 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)							16 400							16 400 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	45 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	45 400 €
TOTAL	2 310 €	16 452 €	0 €	0 €	18 770 €	750 000 €	1 285 400 €	312 468 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 385 400 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)						15 000		4 600						19 600 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €	0 €	4 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	19 600 €

Mise à jour le 07/12/2022

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09_20230202-DE



PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

VAL D'USIERS

ANNEXE 2.4 - BP 2023

Assiette mandataire	
études préliminaires	
géomètre et sondage de sol	18 000 €
frais divers, repro, annonces ...	
indemnités concours	3 600 €
prestations intellectuelles	
maitrise d'œuvre + OPC	114 023 €
contrôle technique et coordination SPS	12 645 €
Etudes diverses et provision	
Frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers.....)- actualisation	732 €
travaux	
travaux attribués	1 132 722 €
Travaux en consultation ou à lancer	
Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pierre et autres..)	8 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	43 278 €
actualisation travaux	
Autres	
Sous total assiette mandataire	1 333 000 €
Hors assiette mandataire	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP Batiment	1 333 000 €

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	25 100 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	16 200 €
Sous total équipements	41 300 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AP équipements	41 300 €

Ligne 616 (dommage ouvrage)	7 200 €
Sous total DO	7 200 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	7 200 €

MONTANT DE L'AP
1 374 300 €
MONTANT DE L'AE
7 200 €
MONTANT DE L'OPERATION
1 381 500 €

PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2022)
Debut des études
15/02/2019
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
Recrutement Maitre d'Œuvre
24/07/2020
Dépôt Permis de Construire
09/07/2021
Début des travaux
21/03/2022
Livraison
01/04/2023

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)		2 799	3 600	66 619	34 552	41 000	430							149 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)					547 089	620 000	16 911							1 184 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	2 799 €	3 600 €	66 619 €	581 641 €	661 000 €	17 341 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 333 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)					11 428	13 600	72							25 100 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)						16 200								16 200 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	11 428 €	29 800 €	72 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	41 300 €
TOTAL	0 €	2 799 €	3 600 €	66 619 €	593 069 €	690 800 €	17 413 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 374 300 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)					6 289	600							311	7 200 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	6 289 €	600 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	311 €	7 200 €

ANNEXE 2.5 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)
Debut des études
04/02/2019
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
Recrutement Maitre d'Œuvre
15/03/2023
Dépôt Permis de Construire
15/09/2023
Début des travaux
15/09/2024
Livraison
15/09/2025

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)		4 054				39 000	60 000	29 946						133 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)							250 000	396 000						646 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	4 054 €	0 €	0 €	0 €	39 000 €	310 000 €	425 946 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	779 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								20 500						20 500 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)								16 700						16 700 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	37 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	37 200 €
TOTAL	0 €	4 054 €	0 €	0 €	0 €	39 000 €	310 000 €	463 146 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	816 200 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)							4 300	300						4 600 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 300 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 600 €

ANNEXE 2.6 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)	
Debut des études	03/02/2020
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maitre d'Œuvre	15/03/2023
Dépôt Permis de Construire	10/09/2023
Début des travaux	17/04/2024
Livraison	04/04/2025

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)					3 840	42 000	30 000	14 160						90 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)							200 000	255 000						455 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	3 840 €	42 000 €	230 000 €	269 160 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	545 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								14 000						14 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)								11 000						11 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	3 840 €	42 000 €	230 000 €	294 160 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	570 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)							4 000	500						4 500 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 500 €

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09 20230202-DE

23 **S²LO** 

ANNEXE 2.7 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)
Debut des études
15/06/2021
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
Recrutement Maitre d'Œuvre
05/09/2022
Dépôt Permis de Construire
Début des travaux
30/03/2023
Livraison
15/01/2024

Ligne 616 (dommage ouvrage)	0 €
Sous total DO	0 €
Reliquat previsionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	0 €

[illegible]

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

23 Publié le

ID : 025-282500016-20230206-DCA09 20230202-DE

²³ **S²LO** 

ANNEXE 2.8 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)
Debut des études
15/01/2020
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
Recrutement Maitre d'Œuvre
01/03/2023
Dépôt Permis de Construire
15/05/2023
Début des travaux
01/10/2023
Livraison
15/12/2024

Ligne 616 (dommage ouvrage)	18 000 €
Sous total DO	18 000 €
Reliquat previsionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
TOTAL AE DO	18 000 €

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)				2 670		110 000	36 000	1 330						150 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)														0 €
Ligne 2313-12 (travaux)						130 000	450 000	250 000						830 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	2 670 €	0 €	240 000 €	486 000 €	251 330 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	980 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)							33 000							33 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)							3 000							3 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	2 670 €	0 €	240 000 €	522 000 €	251 330 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 016 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)							17 000	1 000						18 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	17 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 000 €

ANNEXE 2.9 - BP 202

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2023)
Debut des études
04/03/2021
Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué
27/05/2021
Recrutement Maitre d'Œuvre
29/11/2021
Dépôt Permis de Construire
12/05/2022
Début des travaux
15/02/2023
Livraison
15/12/2023

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE														
	2007 à 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CP des AP														
BATIMENT														
Ligne 232 (Honoraires)				10 920	7 488	23 000	2 592							44 000 €
Ligne 237 (avances incorporelles)				18 000	60 000	39 000	14 000							131 000 €
Ligne 238 (avances corporelles)						944 000	59 000							1 003 000 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT	0 €	0 €	0 €	28 920 €	67 488 €	1 006 000 €	75 592 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 178 000 €
EQUIPEMENT														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)						20 800								20 800 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)						18 200								18 200 €
Reliquat prévisionnel														0 €
SOUS TOTAL EQUIPEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 000 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	28 920 €	67 488 €	1 045 000 €	75 592 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 217 000 €
CP des AE														
ASSURANCE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)						6300	500							6 800 €
Reliquat prévisionnel														0 €
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 300 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 800 €

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES
AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT***

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOS, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA10_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA10_20230202-DE

ACQUISITION DE VEHICULES ET ASSIMILES AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

1. Objectifs et enveloppe financière

Le SDIS dispose d'un parc de 614 véhicules et engins, 29 embarcations et 15 cellules renouvelés de manière périodique. Le rythme de renouvellement permet au SDIS d'une part, de maintenir une moyenne d'âge de son parc conforme aux recommandations nationales et, d'autre part, de mettre en adéquation les acquisitions de véhicules avec les besoins identifiés par le schéma départemental d'analyse et de couverture du risque (SDACR).

Le SDIS a engagé depuis 2010 une politique de rationalisation du parc roulant (700 véhicules en 2010).

Lors du vote du budget primitif 2022, le conseil d'administration a adopté l'autorisation de programme (AP) relative à l'acquisition de véhicules pour les exercices 2022-2026 pour un montant de crédits de paiement (CP) de 16 144 100 € (CASDIS du 08 février 2022).

2. Bilan des actions réalisées en 2022

Le montant de crédits de paiement voté pour l'année 2022 s'élevait initialement à 3 910 736 €, ramenés à 3 287 479 € à l'issue de la décision modificative (diminution de 623 258 € : retard de livraison de châssis VSAV, VTU, VTPM, VLCCG, VL électrique / report de commande VIMP, VLU, RSAN *).

**Les abréviations sont détaillées en page 4 de la délibération*

Le tableau ci-dessous retrace la consommation des CP votés pour l'année 2022.

Type de véhicule et quantité commandée (a)	AP 2022 (b)	CP 2022 (c)	Mandaté 2022 (d)
VSAV (7) paiement avance 2022 et commande 2021	692 910 €	695 129 €	695 129 €
CCR (2) paiement avance 2022 et commande 2021	595 557 €	1 176 537 €	1 176 537 €
Echelle (1) CP 2023	688 567 €	0 €	0 €
VIMP (1) report commande en 2023	80 000 €	0 €	0 €
MPR (3)	38 458 €	47 551 €	47 551 €
Cellule polyvalente (1) CP 2023	300 000 €	0 €	0 €
CPCE camion porte cellule (1) commande 2021	0 €	215 550 €	212 300 €
VSRM (2)	606 917 €	610 894 €	610 898 €
VTU (2) retard livraison 2 châssis	92 380 €	90 301 €	66 698 €
VTPM (1) retard livraison 1 châssis	42 300 €	38 213 €	25 145 €
VLCCG (1) retard livraison châssis	32 723 €	34 449 €	15 928 €
VTP (1)	23 635 €	49 000 €	50 550 €
BRS (1)	82 000 €	88 200 €	88 200 €
VLHR (1)	54 335 €	45 538 €	45 162 €
VLU (0) report commande en 2023 / réception VLU commande 2021	82 500 €	79 528 €	79 528 €
VL véhicules de liaison (6) (mise à jour des prix)	146 459 €	109 085 €	105 073 €
RSAN remorque sanitaire	30 000 €	7500 €	0 €
TOTAUX	3 588 741 €	3 287 479 €	3 218 699 €

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA10_20230202-DE

(a) nombre de véhicules commandés en 2022
(c) paiements arbitrés BP et DM1 compris reports

(b) AP BP 08 février 2022
(d) mandats effectifs

En 2022, le SDIS a subi les difficultés rencontrées par l'industrie automobile avec la pénurie de composants (semi- conducteurs) qui a retardé la livraison des châssis suivants :

- VSAV : 7 châssis type MASTER pour ambulance / montant reporté de 478 876 € ;
- VTU : 2 châssis type MASTER / montant reporté 23 604 € ;
- VTPM : 1 châssis type PARTNER / montant reporté 13 068 € ;
- VLCC : 1 châssis type RIFTER / montant reporté 18 521 € ;
- VL : 1 châssis e-208 (électrique) / montant reporté 1 012 €.

Par défaut de disponibilité de marché, la commande des véhicules suivants a été repoussée à 2023 :

- VLU : 5 unités ;
- VIMP : 1 unité.

Le dossier de la remorque sanitaire a été décalé en paiement 2023, compte tenu d'un changement de stratégie d'acquisition : réemploi et acquisition d'une remorque sanitaire de la Ville de Besançon (titre de recette non reçu).

En conséquence, le total des CP 2022 non réalisés et reportés sur 2023 s'élève à 535 081 €.

De manière générale, en 2022 les commandes ont pu être réalisées dans des coûts correspondants aux prévisions du fait d'une forte anticipation des commandes en début d'année (moindre impact des augmentations successives en cours d'année).

Concernant 2023, des incertitudes importantes pèsent sur les prix compte tenu de la poursuite des difficultés d'approvisionnement et de l'inflation globale.

A ceci s'ajoutent les difficultés de pénurie de personnels dans certains domaines qui impactent les entreprises, constructeurs et équipementiers (secteur du transport notamment).

Il vous est proposé en 2023 de maintenir l'usage des avances afin de limiter les impacts sur les objectifs budgétaires.

3. Évolution de l'autorisation de programme

Bilan comparatif période 2022 - 2026

La répartition suivante des CP entre les années 2022 à 2026 est soumise à votre approbation :

- en 2023 les prévisions intègrent une augmentation moyenne de 10 % du prix des engins ;
- les années suivantes, les évolutions prévisionnelles sont ramenées à 3 % ;
- le plan intègre une augmentation de la dotation en camions citerne feux de forêt (+ 4 unités), un renouvellement de 2 camions citerne grande capacité (+ 0 unité) et un renouvellement de 4 véhicules légers hors route (+ 0 unité) afin de prendre en compte les évolutions climatiques (sécheresse, inondations, grêle...) et l'implication du SDIS 25 dans les colonnes mobiles de secours (subventions potentielles) ;
- le plan intègre le renouvellement de 4 échelles aériennes (+ 0 unité) afin de remplacer les parcs échelles de Morteau, Maîche, Valdahon et Ornans (vétusté).

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA10_20230202-DE

	2022	2023	2024	2025	2026	Total 2022/2026
CP validés CASDIS 08 février 2022	3 910 736 €	3 378 388 €	2 332 586 €	3 076 822 €	3 445 568 €	16 144 100 €
CP proposés CASDIS 02 février 2023	3 218 699 €	4 403 288 €	2 589 944 €	3 902 193 €	3 632 605 €	17 746 728 €
	- 692 037 €	+ 1 024 900 €	+ 257 358 €	+ 825 371 €	+ 187 037 €	+ 1 602 628 €

Le total de CP proposés pour la période 2022-2026 s'élève à 17 746 728 €.

Evolution proposée sur la période 2023-2027

Depuis 2012, l'AP véhicules est votée pour 5 ans.

Il vous est donc proposé d'ajouter l'année 2027 au plan, pour un montant de CP de 3 937 465 €.

L'objectif est de poursuivre les renouvellements courants (ambulances, engins pompes...) et les engins spécifiques tels que camion porte cellule, camion citerne grande capacité, véhicule léger de sauvetage.

	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023/2027
CP proposés CASDIS 02 février 2023	4 403 288 €	2 589 944 €	3 902 193 €	3 632 605 €	3 937 465 €	18 465 494 €

Dans le cadre de la nouvelle planification, le total de CP proposés pour la période 2023-2027 s'élève à 18 465 494 €.

L'annexe au présent rapport détaille la répartition des CP proposés pour les années 2023 à 2027, ainsi que les commandes prévues chaque année.

Certains engins (notamment les échelles) affichent des délais de fabrication supérieurs à une année ; il est donc nécessaire de les commander l'année N-1.

Dans la même logique, il est prévu de verser des avances pour certains véhicules commandés en 2023 pour un montant global de 2 122 648 €.

Ainsi, les CP seront consommés au cours de l'exercice, même si la livraison des véhicules n'intervient pas dans l'année.

Cette démarche est sécurisée pour le SDIS, car dans le cadre des achats à l'UGAP, la centrale ne verse pas les sommes aux fournisseurs avant réception des véhicules concernés.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA10_20230202-DE

Le plan proposé prévoit l'acquisition de 170 véhicules sur 5 ans, répartis entre :

- 73 engins d'incendie et de secours, dont :
 - o 35 VSAV (7 par an) : véhicule de secours et d'assistance aux victimes ;
 - o 10 engins pompe type CCR : camion citerne rural ;
 - o 3 échelles : finalisation du plan de renouvellement des 4 échelles acquises dans les années 1980 ;
 - o 2 VIMP : véhicule d'intervention en milieu périlleux ;
 - o 4 CCFM : camion citerne feux de forêts (moyen) ;
 - o 15 MPR : motopompe remorquables ;
 - o 1 CPCE : camion porte cellule ;
 - o 3 CCGC : camion citerne grande capacité.
- 97 véhicules de liaison ou transport :
 - o 13 VTU : véhicule tout usage ;
 - o 5 VLHG : véhicule léger chef de groupe ;
 - o 3 VLHM : véhicule de liaison secours médical ;
 - o 3 VTP : véhicule de transport de personnes ;
 - o 1 BLS / BRS : bateau léger de sauvetage ;
 - o 4 VLHR : véhicule léger hors route ;
 - o 31 VLU : véhicule léger utilitaire ;
 - o 35 VL : véhicule de liaison ;
 - o 1 VLS : véhicule léger de sauvetage ;
 - o 1 remorque sanitaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier, à savoir :

- *soldent les crédits de paiement de l'exercice 2022 à hauteur de 3 218 699 € et valident le report de 535 081 € sur l'exercice 2023 ;*
- *adoptent le montant des crédits de paiement 2023 à hauteur de 4 403 288 € ;*
- *adoptent le montant de l'autorisation de programme 2023-2027 à hauteur de 18 465 494 € ;*
- *répartissent les crédits de paiement entre les exercices 2023 à 2027, conformément au tableau figurant en annexe.*

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN

PLAN PLURIANNUEL ACQUISITIONS VEHICULES ET ENGINs ASSIMILES 2023 2027 V5																				
12/12/2022																				
APCP VEHICULES ET ENGINs ASSIMILES CP 2023 à 2027																				
Imputation		Commandes 2022		CP 2022	Commandes 2023		CP 2023	Commandes 2024		CP 2024	Commandes 2025		CP 2025	Commandes 2026		CP 2026	Commandes 2027		CP 2027	TOTAL des CP 2023 à 2027
21561	VSAV	7	736 733	695 129	7	830 000	1 308 876	7	854 900	854 900	7	880 547	880 547	7	906 963	906 963	7	934 172	934 172	4 885 459 €
21561	CCR (UGAP)	2	598 326	1 176 537	2	658 158	658 158	2	677 903	677 903	2	698 240	698 240	2	719 188	719 188	2	740 763	740 763	3 494 253 €
21561	ECHELLE (EPC 30)	1	703 982	0	0	0	703 982	1	915 177	0	1	942 632	915 177	1	970 911	942 632	0	0	970 911	3 532 702 €
21561	GRIMP (VIMP)	0	0	0	1	90 000	90 000										1	101 296	101 296	191 296 €
21561	CCF (CCFM)				1	287 442	287 442	1	296 065	296 065	1	304 947	304 947	1	314 096	314 096				1 202 550 €
21561	MPR	3	47 551	47 551	3	52 306	52 306	3	53 876	53 876	3	55 492	55 492	3	57 157	57 157	3	58 871	58 871	277 702 €
21561	Cellule polyvalente	1	201 146	0			201 146													201 146 €
21561	CPCE	0	0	212 300													1	250 000	250 000	250 000 €
21561	VSRM	2	610 898	610 898	0	0	0													- €
21561	CCGC				1	329 000	329 000				1	349 036	349 036				1	370 292	0	678 036 €
	SOUS TOTAL 21561 :	16	2 898 636	2 742 416	15	2 246 907	3 630 911	14	2 797 921	1 882 744	15	3 230 895	3 203 439	14	2 968 314	2 940 035	15	2 455 395	3 056 014	14 713 143 €
		16			15			14			15			14			15			73
2182	VTU	2	90 301	66 698	2	112 000	135 604	3	173 040	173 040	2	118 821	118 821	4	244 771	244 771	2	252 114	252 114	924 350 €
2182	VTPM	1	38 213	25 145	0		13 068	0	0	0										13 068 €
2182	VLCG-Châssis	1	15 928	15 928	1	28 048	28 048	1	28 889	28 889	1	29 756	29 756	1	30 649	30 649	1	31 568	31 568	148 911 €
2182	VLCG-Equipement	0	18 521	0	0	20 373	38 894	0	20 984	20 984	0	21 614	21 614	0	22 262	22 262	0	22 930	22 930	126 683 €
2182	VLSM-Châssis				1	33 000	33 000				1	35 010	35 010				1	37 142	37 142	105 151 €
2182	VLSM-Equipement				0	20 373	20 373				0	21 614	21 614				0	22 930	22 930	64 917 €
2182	VTP	1	49 000	50 550				1	51 984	52 067	1	53 544	53 544				1	56 804	56 804	162 415 €
2182	BLS - BRS	1	88 200	88 200	0	0	0	1	60 000	60 000										60 000 €
2182	VLHR	1	45 162	45 162	1	49 678	49 678	1	51 169	51 169	1	52 704	52 704	1	54 285	54 285	0			207 835 €
2182	VLU	0	0	79 528	9	297 000	297 000	5	169 950	169 950	6	210 058	210 058	5	180 300	180 300	6	222 851	222 851	1 080 159 €
2182	VL Seg D	0																		- €
2182	VL Seg. C - ROUGE	1	14 680	14 680	1	20 000	20 000	1	20 600	20 600	1	21 218	21 218	1	21 855	21 855	1	22 510	22 510	106 183 €
2182	VL Seg. B - ROUGE	5	65 828	65 828	5	95 500	95 500	5	98 365	98 365	5	101 316	101 316	5	104 355	104 355	5	107 486	107 486	507 022 €
2182	VL électrique	1	28 577	24 565	1	31 200	32 212	1	32 136	32 136	1	33 100	33 100	1	34 093	34 093	1	35 116	35 116	166 657 €
2182	VLS + Remorque				0	0	0										1	70 000	70 000	70 000 €
2182	Remorque Sanitaire	0	0	0	1	9 000	9 000													9 000 €
	SOUS TOTAL 2182 :	14	454 409	476 283	22	707 172	772 377	19	707 117	707 200	19	698 753	698 753	18	692 569	692 569	19	881 451	881 451	3 752 351 €
	TOTAL AP	30	3 353 046	3 218 699	37	2 954 079	4 403 288	33	3 505 038	2 589 944	34	3 929 648	3 902 193	32	3 660 884	3 632 605	34	3 336 846	3 937 465	18 465 494 €
Quantités (1 chassis + équipement = un véhicule)		30			37			33			34			32			34			170
Rappel CP votés CASDIS du 08 février 2022				3 910 736 €					3 378 388 €					3 076 822 €					3 445 568 €	
Delta proposé				-692 037					1 024 900					825 371 €					187 037 €	
2 122 648 €		Avances 2023		535 081 €		Reports 2022 / retard livraison châssis														
290 500 VSAV (35% commande)				478 876 report		7 VSAV part hors avances 2022														
658 158 CCR				23 604 report		2 équipements VTU														
287 442 CCF				13 068 report		1 équipement VTPM														
329 000 CCGC				18 521 report		1 équipement VLCG														
				1 012 report		1 équipement VL électrique														
84 000 VTU part châssis																				
28 048 VLCG châssis																				
33 000 VLSM châssis																				
274 500 VLU part châssis		21561 APCP		2 065 810 €																
108 000 VL part châssis		2182 APCP		214 829 €																
30 000 VL électrique part châssis																				

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

***IMPLANTATION D'UNE EQUIPE
MEDICALE/PARAMEDICALE SSSM DE SECOURS ET
DE SOINS D'URGENCE SUR LE SECTEUR DE
BAUME-LES-DAMES***

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 10h00, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry VERNIER (visioconférence), Mme Florence ROGEBOSZ, Mme Marie-Paule BRAND, Mme Martine VOIDEY (visioconférence), M. Claude DALLAVALLE, Mme Géraldine LEROY, M. Damien CHARLET (visioconférence), Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER (visioconférence), M. Joël VERNIER, M. Patrick GENRE (visioconférence), M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme la Médecin hors classe Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Arnault ANGONIN, M. l'Adjudant Philippe MENDY (visioconférence), M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN (visioconférence), M. l'Adjudant Sébastien MATHIEU (visioconférence), M. Didier MOREAU, M. le Capitaine Frédéric MAURICE, M. le Lieutenant-colonel Frédéric BRINGOUT.

Le payeur départemental

- ▶ M. Guy LORENZELLI.

ETAIENT EXCUSES

- ▶ M. le Préfet du Doubs, Mme Saadia TAMELIKECHT, Mme Béatrix LOIZON, M. Michel VIENET, Mme Patricia LIME-VIEILLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Romuald VIVOT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Priscilla BORGERHOFF, M. Aly YUGO, Mme Monique CHOUX, M. Cédric BÔLE, M. Jean-Luc PAUTHIER, Mme l'Adjudante Fanny GRISON.

PROCURATION

- ▶ M. Michel VIENET, représentant du conseil départemental, donne pouvoir à Mme Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA11_20230202-DE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- ▶ Mme Laurence INVERNIZZI (visioconférence), M. le Colonel hors classe Jean-Luc POTIER, M. le Lieutenant-colonel Pascal COLARD, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. Michaël BADET, M. Jérôme FITZE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Maria COMANESCU.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de février 2023.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA11_20230202-DE

IMPLANTATION D'UNE EQUIPE MEDICALE/PARAMEDICALE SSSM DE SECOURS ET DE SOINS D'URGENCE SUR LE SECTEUR DE BAUME-LES-DAMES

I – Secteurs de permanence opérationnelle SSSM existants

Conformément à la circulaire interministérielle n° DGOS/R2/DGSCGC/2015/190 du 05 juin 2015, relative à l'application de l'arrêté du 24 avril 2009, relatif à la mise en œuvre du référentiel portant sur l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente (AMU), les secteurs d'intervention des infirmiers sapeurs-pompiers (ISP) qui concourent aux secours et soins urgents reposent sur l'harmonisation du SROS (schéma régional d'organisation des soins) et du SDACR (Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques) prenant en compte notamment l'implantation des structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) et les besoins de la population, tels ceux de la population située à plus de 30 minutes de soins urgents.

En effet, les ISP, en tant que membres du service de santé et de secours médical (SSSM), participent au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP) et à l'AMU sur le territoire opérationnel du SDIS (articles L. 6311-1 du code de la santé publique, L. 1424-2 et R. 1424-24 du code général des collectivités territoriales).

Actuellement, le SDIS 25 dispose de 8 secteurs de permanence d'ISP (lesquels sont tous sous protocoles infirmiers de soins d'urgence (PISU) signés par la médecin-chef) : Plaine, Pont de Roide, Plateau, Frasne, Mouthe, Besançon Ouest, Besançon Est, Morteau.

Sur ces secteurs SSSM SSUAP, ce sont en majorité des infirmiers sapeurs-pompiers volontaires qui assurent une astreinte opérationnelle, avec pour vecteur un véhicule léger de secours médical (VLSM). Les secteurs ont été créés afin d'apporter une réponse de secours graduée à la population se trouvant à plus de 20 minutes d'un SMUR terrestre, prenant en compte le temps de rassemblement au CIS et le temps de trajet. Les ISP sont déclenchés, sur des motifs de départs réflexes prédéfinis, par le CODIS qui en informe aussitôt le CRRA 15 du SAMU ou à la demande de ce dernier.

Seuls les secteurs de Morteau et de Besançon Est fonctionnent sous forme de garde postée en journée à raison de 20 gardes de 12h par mois de 2 infirmiers sapeurs-pompiers volontaires pour un coût moyen annuel de fonctionnement de 51 840 euros.

Pour rappel, la mise en place de la garde postée de Besançon Est, moins éloignée d'un SMUR terrestre, avait à l'origine un objectif formatif départemental des infirmiers nouvellement recrutés afin qu'ils acquièrent une autonomie opérationnelle en SUAP.

II – Contexte de l'expérimentation sur le secteur de Baume-Les-Dames

50 000 habitants du Doubs se trouvent à plus de 30 minutes d'un SMUR terrestre. Les secteurs de permanence opérationnelle SSSM existants ne permettent pas d'assurer la couverture de toutes ces zones blanches. De plus, la couverture opérationnelle par le SSSM est dépendante de la disponibilité des personnels en astreinte. Pour mémoire, le règlement opérationnel (RO) et le SDACR prévoient la mise en place progressive d'une couverture par le SSSM de ces zones blanches jusqu'à une couverture complète.

Selon nos informations, le CHU de Besançon (comme l'ensemble des hôpitaux, il est vrai) est en difficulté en termes de ressources médicales, depuis plusieurs mois n'étant en capacité de fournir quotidiennement que 2 équipes SMUR sur 3 prévues, voire parfois une seule équipe certains jours) et 2 médecins régulateurs sur 3.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA11_20230202-DE

La mission flash de juin 2022 conduite par celui qui allait devenir Ministre de la santé, François BRAUN, préconisait (recommandation n°41) le redéploiement des infirmiers sapeurs-pompiers en permanence opérationnelle en fonction des besoins de la population (zones « blanches »).

Dans ce contexte et après étude du potentiel opérationnel mais également de son potentiel de réponse, le SDIS 25 a proposé la mise en place d'un binôme médecin infirmier, ou à défaut d'infirmier protocolé, armant un VLSM en garde postée (8h-19h, 7j/7) au centre d'incendie et de secours de Baume-Les-Dames. L'isochrone de 30 min autour de CIS a été défini, excluant les communes à moins de 20 minutes du CHU. Ce CIS a l'avantage de disposer d'un accès rapide au réseau autoroutier permettant également de compenser dans un délai acceptable une carence SMUR sur Montbéliard ou Besançon.

La mission flash prévoyait un possible financement de l'ARS en fonds d'intervention régional (FIR) si cette mise en œuvre était faite à la demande exclusive du SAMU, ce qui ne fut pas le cas dans le département.

Malgré l'absence de volonté de collaboration de la chefferie du SAMU 25, le SDIS du Doubs a fait le choix de l'expérimentation de cette garde postée afin d'améliorer la réponse de SSUAP pour cette zone éloignée du SMUR. Cette expérimentation a nécessité la suspension de la garde postée VLSM au CSP de Besançon Est, la formation des ISP pouvant cependant être poursuivie avec cette nouvelle garde.

Il est à noter qu'au-delà d'un bénéfice évident apporté par le SDIS – qui reste bien dans ses missions attribuées par le code général des collectivités territoriales (CGCT) – au bénéfice de la population doubienne, la mise en place de ce type de dispositif apporte aux officiers du SSSM, à la fois un perfectionnement pratique de leurs acquis, mais également une motivation réelle pour maintenir leur engagement de SPV.

40 000 habitants se trouvant à plus de 30 minutes d'un SMUR terrestre sont couverts par les 8 secteurs SSSM SSUAP (Suppression du secteur Besançon Est, ajout du secteur Baume-Les-Dames - Carte annexée au présent rapport).

III – Résultats de l'expérimentation

L'expérimentation a débuté le 13 juillet 2022. Le CODIS a informé chaque jour le CRRA 15 de chaque prise de garde et de l'armement du véhicule (médecin infirmier ou infirmier).

L'évaluation fine du 1^{er} août au 31 octobre rapporte :

- 90 % des plages de garde pourvues ;
- présence d'un médecin qualifié en urgence pré-hospitalière dans 30 % des gardes réalisées ;
- 1,6 sorties en moyenne par jour avec une durée moyenne d'intervention de 1 heure 40 min ;
- **30 % des déclenchements SMUR, sur ce secteur, ont été réalisés à la suite du bilan du personnel SSSM ;**
- **59 % des victimes prises en charge ont été médicalisées jusqu'à l'hôpital. 82% de ces transports ont été assurés par du personnel SSSM seul ;**
- **20 % des interventions conjointes avec le SMUR sont médicalisées par le personnel SSSM jusqu'à l'hôpital rendant disponible le SMUR pour d'autres urgences simultanées.**

Notre logiciel de requête ne permet pas d'évaluer le nombre de carences SMUR sur cette période.

La garde SSSM est très appréciée des personnels de CIS qui voient en ce personnel SSSM, un renfort pour des urgences vitales, face auxquelles ils se sentent dépourvus, dans l'attente d'un éventuel renfort SMUR.

Un personnel SSSM est en capacité de :

- réaliser un bilan clinique et para clinique affiné ;
- mettre en œuvre une thérapeutique médicale ;
- établir une surveillance continue de la victime jusqu'à son arrivée à l'hôpital.

Ceci favorise, soit l'engagement précoce d'un SMUR en cas de gravité avérée, soit au contraire préserve d'un engagement, *in fine*, inutile d'une équipe SMUR, ressource rare.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le



ID : 025-282500016-20230206-DCA11_20230202-DE

IV – Proposition de pérennisation de la garde SSSM au CIS de Baume-Les-Dames

Au vu des bénéfices en termes de qualité des secours du SDIS, de perfectionnement des personnels SSSM et de leur engagement de SPV, il est proposé de pérenniser cette garde opérationnelle SSSM au CIS de Baume-les-Dames.

La pérennisation d'une garde SSSM au CIS de Baume les Dames représente financièrement :

- un investissement de 25 000 euros de matériel médical lourd complémentaire ;
- un coût moyen annuel de fonctionnement (personnel SSSM) de 110 000 euros.

Ces coûts ont été anticipés au DOB 2023 (prenant en compte, en contrepartie, l'arrêt de la garde postée SSSM au CSP de Besançon Est), pour autant, une demande de financement a été adressée à l'ARS (recommandations « Braun » poursuivies).

Parallèlement, cette garde pourrait être un lieu de stage pour les internes de médecine générale afin de les confronter aux urgences pré-hospitalières. Ce stage leur permettrait, ainsi, d'acquérir une expérience pour leur futur exercice en cabinet. De plus, ce lieu de stage pourrait être un vivier de recrutement de médecins sapeurs-pompiers volontaires. Un dossier est en cours auprès de la faculté de médecine de Besançon.

Ainsi, conformément au RO et au SDACR, il est proposé de prendre les dispositions afin de pérenniser la garde SSSM au CIS de Baume les Dames et de modifier le RO en conséquence (annexe XVI).

Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis un avis favorable, à la majorité (11 voix pour et 1 abstention), sur ce dossier le 17 janvier 2023.

Les membres du comité social territorial ainsi que ceux du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, le 18 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et émettent un avis favorable sur la proposition contenue au présent rapport.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Signé par : Christine BOUQUIN

Date : 06/02/2023

Qualité : Présidente du Conseil d'Administration du SDIS

Christine BOUQUIN



Liberté
Égalité
Fraternité



N°SDIS-GSRH-BGCP-2022-1223-001

Le Préfet du Doubs,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite
La présidente du conseil d'administration du
service départemental d'incendie et de secours du Doubs,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

OBJET : Désignation de Madame Fanny GRISON comme référente mixité et lutte contre les discriminations au service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

- VU le code général de la fonction publique (partie législative) ;
- VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article D. 1424-20-3 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 25-2021-07-12-00038 du 12 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours du Doubs ;
- VU l'avis de candidature ;
- VU la lettre de cadrage de la mission du référent mixité et lutte contre les discriminations au sein du service départemental d'incendie et de secours du Doubs ;
- SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRÊTENT CONJOINTEMENT

Article 1 | L'adjudante-chef Fanny GRISON est désignée référente mixité et lutte contre les discriminations au sein du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, en complément de son emploi principal, pour remplir les missions fixées par l'article D. 1424-20-4 du code général des collectivités territoriales, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de 5 ans.

Article 2 | Cette mission sera effectuée pendant son temps de travail selon une quotité de 2 jours par mois.

Article 3 | Le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise, à titre de notification, à l'intéressée, ainsi qu'à la paierie départementale.

Fait à Besançon, le 23 DEC. 2022

La présidente du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de
secours du Doubs,

Christine BOUQUIN

Pour le Préfet du Doubs,
par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX
Chef de corps,
Directeur départemental des services
d'incendie et de secours,

En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé, auprès du préfet, prorogeant le délai de recours contentieux.

Reçu pour notification,
L'agent

Date :
Signature :

Certifié conforme
Contrôleur général Stéphane
BEAUDOUX

Directeur départemental des
services d'incendie et de secours
Commandant le 25^e CDSP